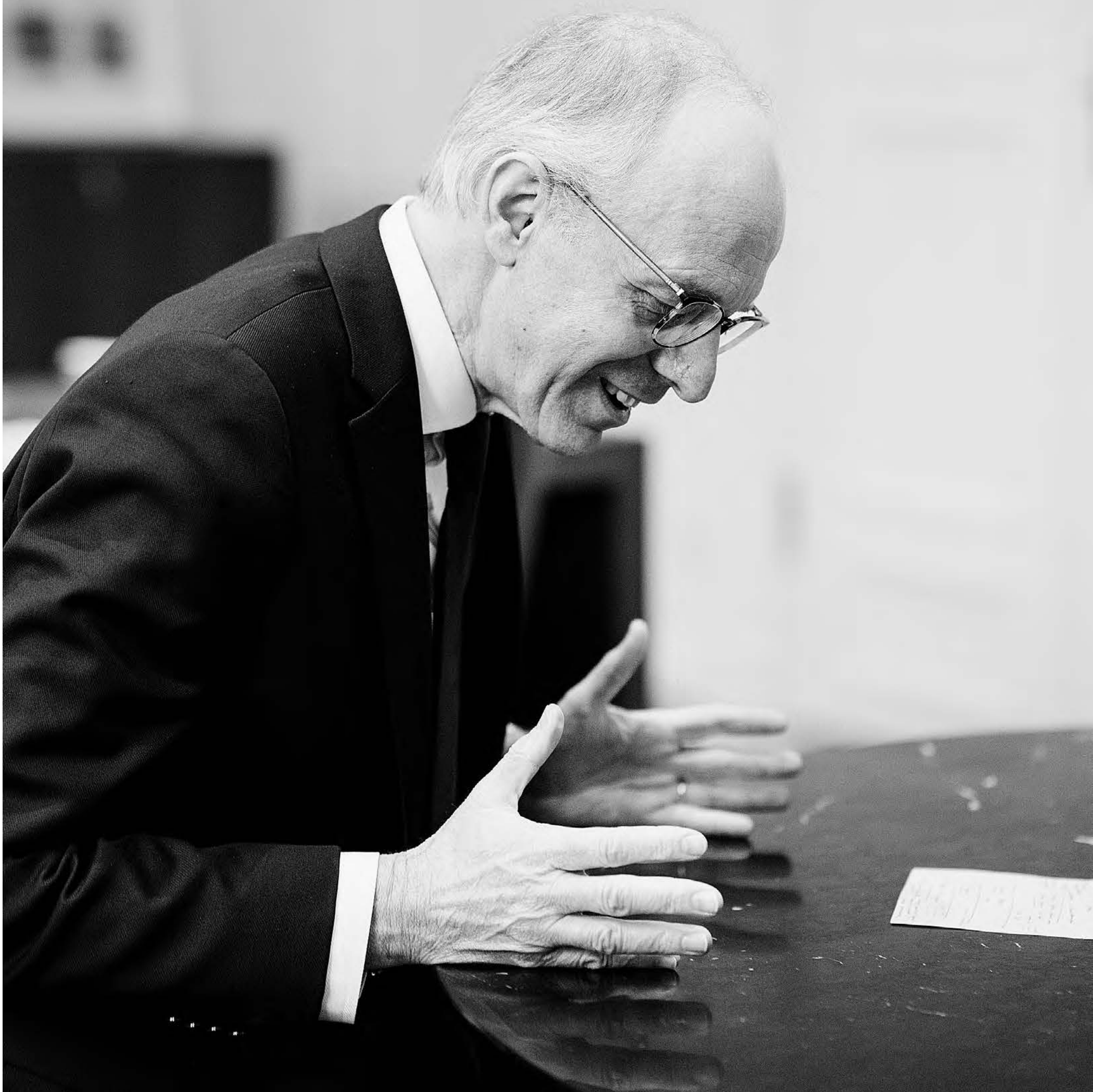




POLITIK

„Ich weiß nicht, was am Sparen negativ sein soll“

Premierminister Luc Frieden (CSV) über die ersten 100 Tage der Regierung, wirtschaftspolitische Visionen und Sparmaßnahmen, die offenbar überhaupt keine sind

« Gestion de la déception »

La campagne des législatives était houleuse chez les Pirates. Entre Sven Clement et Marc Goergen, l'ambiance reste tendue

Mit Bob, dem Bürgermeister

Eine neue Jugendherberge, Umgehungsstraßen und ein begrünter Marktplatz sollen Ettelbrück lebendiger machen

WIRTSCHAFT

La domiciliation exposée

Un cabinet d'expertscomptables et deux avocats condamnés pour avoir hébergé des sociétés cachant les millions de fraudes internationales

FEUILLETON

Une odyssee

Entretien avec Pierre El Khouri, curateur de l'exposition *Intimités* à la galerie Reuter Bausch



LEITARTIKEL

Macron hat provoziert

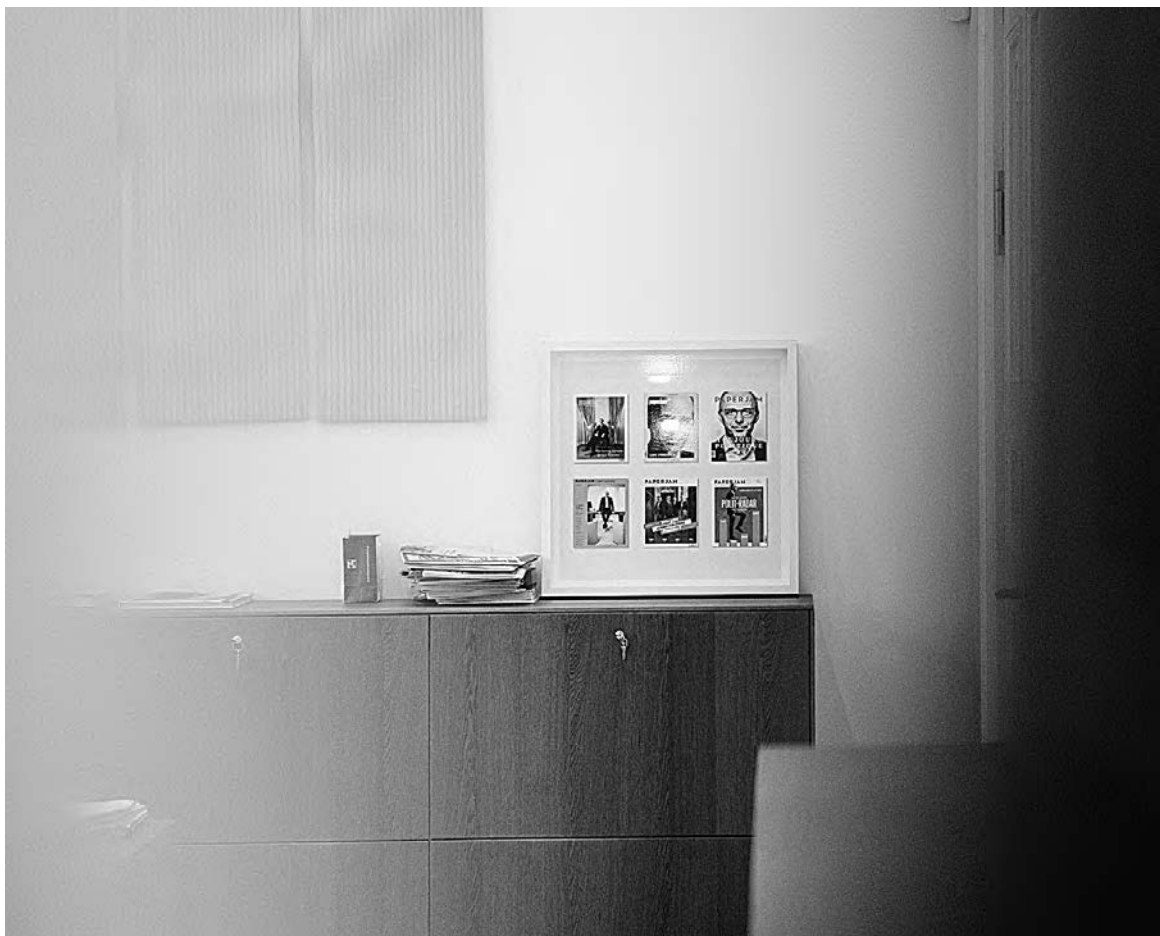
III Peter Feist

Manchmal sagt Emmanuel Macron schnell etwas. Wie am Montagabend in Paris auf der Ukraine-Unterstützerkonferenz, wo er meinte, die Entsendung westlicher Truppen „sollte nicht ausgeschlossen werden“. Die Aufregung in den Regierungen anderer EU- und Nato-Länder folgte prompt. Polen, Schweden, Italien und Spanien schlossen eine Entsendung aus. Der deutsche Kanzler Olaf Scholz schloss nicht nur die von deutschen Truppen aus, sondern von „Bodentruppen aus EU- und Nato-Staaten“ überhaupt. Die US-Regierung erklärte, Präsident Joe Biden habe schon immer gesagt, er werde keine Soldaten in die Ukraine schicken. In der französischen Nationalversammlung, in der am Dienstag die Wellen hochschlugen, versuchte Außenminister Stéphane Séjourné den Präsidenten so zu interpretieren, dass eine Truppenpräsenz zur Hilfe bei Ausbildung, Minenräumung oder lokaler Waffenproduktion gemeint sein könnte, aber keine Beteiligung an Kämpfen. In Luxemburg sinnierte CSV-Premier Luc Frieden, Macron habe „wohl gemeint, was vielleicht in ein, zwei Jahren“ sein könnte. „Im Moment“ benötige die Ukraine vor allem mehr Munition (siehe auch S. 5).

Anstelle von „strategischer Zweideutigkeit“, die der Westen gegenüber Wladimir Putin zeigen müsse, wie Macron erklärte, haben seine Äußerungen eher dafür gesorgt, dass Konfusion demonstriert wird. Und Uneinigkeit in der EU zwischen Frankreich und Deutschland, was ein verheerendes Signal ist, wenn es um Positionen zum Krieg in der Ukraine geht. Wie kaum anders zu erwarten, drohte der russische Präsident gestern in seiner jährlichen Erklärung zur Lage der Nation mit einem Atomkrieg, falls der Westen Truppen schickt.

Einen Punkt getroffen hat Macron trotzdem, sogar mehrere: Die oft große außenpolitische Handlungsunfähigkeit der EU, gerade wenn es darauf ankommt. Ihre Abhängigkeit von den USA, in die sie sich bei der Verteidigung begeben hat. Die nicht auszuschließende Eventualität, dass der nächste US-Präsident erneut Donald Trump heißen wird und zumindest ein unzuverlässigerer Transatlantiker wäre als Joe Biden, wenn nicht Schlimmeres. Dass in den USA die Republikaner mit ihrer Mehrheit im Repräsentantenhaus ein 60 Milliarden-Dollar-Paket für die Ukraine seit Monaten blockieren, ist für die EU noch ein Dilemma mehr: Bei allen Absichtserklärungen und Ansätzen, die Verteidigungsproduktion zu steigern, käme das zu spät, um der Ukraine auszugleichen, was aus den Vereinigten Staaten nicht kommt. In der Zwischenzeit von Drittstaaten einzukaufen, Munition zum Beispiel, lässt der europäischen Industrie Aufträge entgehen. In der Not wird improvisiert und gehofft, dass es irgendwie aufgeht und reichen möge für die Ukraine.

Mehr und mehr wird konkret, was vor zwei Jahren mit Russlands Einmarsch abstrakt schien, jedenfalls in Westeuropa: Dass dieser Krieg tatsächlich ein Krieg in Europa ist. Die Hoffnung lautete, dass die Ukraine durch genug Waffenlieferungen wenigstens in die Lage versetzt würde, aus einer Position relativer Stärke in Verhandlungen mit Russland zu gehen. Gleichzeitig aber wurde ihr nur das Nötigste geliefert. Heute ist die Aussicht auf eine Position der Stärke geschrumpft. Der Ukraine fehlt es nicht nur an Artilleriegeschossen, Luftabwehr und Raketen, sondern mittlerweile auch an Soldaten. Gegenüber einem Aggressor, zu dessen Militärkultur es gehört, dass Personal im Kampf durchaus verheizt werden darf. Für die Verbündeten der Ukraine ist es überhaupt nicht falsch, sich angesichts dieser Situation die Frage zu stellen, wie weit zu gehen sie tatsächlich bereit sind und was das für Konsequenzen hätte. Menschliche Verluste für sie hinzunehmen, ist der Westen offenbar nicht bereit. Auch die USA kämpfen am liebsten auf Distanz, wenn sie in einen Krieg ziehen. Die EU allein wäre im Moment nicht fähig, einen konventionellen Krieg über längere Zeit zu führen. Die Alternative kann nur lauten, der Ukraine schnellstens die wirksamsten konventionellen Waffen zur Verfügung zu stellen, die in den Arsenalen liegen, zu denen zu greifen bisher aber vermieden wurde. Man kann Macrons Bemerkungen auch als Provokation in diese Richtung verstehen, obwohl sie so vermutlich nicht gemeint waren. ●



Politi



„Ich weiß nicht, was am Sparen so negativ sein soll“

IIII Interview: Luc Laboulle

Premierminister Luc Frieden (CSV) über die ersten 100 Tage der Regierung, wirtschaftspolitische Visionen und Sparmaßnahmen, die offenbar überhaupt keine sind



Sven Becker

Bevor Premierminister Luc Frieden (CSV) am Montag-nachmittag zu der von Emmanuel Macron am Samstag kurzfristig einberufenen Unterstützerkonferenz für die Ukraine nach Paris reiste, nahm er sich 40 Minuten Zeit für ein Interview, das das Land erstmals vor drei Monaten angefragt hatte.

D'Land: Die CSV-DP-Regierung ist jetzt 100 Tage im Amt. Wie lautet Ihre persönliche Bilanz?

Luc Frieden: Die Ziele, die ich mir für die ersten 100 Tage gesetzt hatte, habe ich erreicht: Eine gute Zusammenarbeit zwischen den Ministern, jeder soll sein Ressort organisieren können. Inhaltlich hatte ich mir drei Ziele gesetzt, die ich ebenfalls erreicht habe. Erstens: Die Kaufkraft der Leute zu erhöhen. Zweitens: Die Durchführung der nationalen *Logementsreunioun*. Und drittens: Rasch Steuererleichterungen und Hilfen im Wohnungsbau beschließen. Nicht zuletzt habe ich internationale Beziehungen auf menschlicher Ebene geknüpft, mit unseren Nachbarstaaten, im Benelux, in der EU und der Nato. Das einzige Ziel, das ich noch nicht erreicht habe, ist die effiziente Organisation meiner Agenda.

Was ist mit der Diskussion um die Entscheidung von CSV-Innenminister Léon Gloden, das Bettelverbot der Stadt Luxemburg zu genehmigen? War diese Entscheidung wirklich notwendig?

Ich konzentriere mich prinzipiell auf die Umsetzung des Regierungsprogramms. Ich fand, dass über das Bettelverbot viel

zu viel gesagt und geschrieben wurde, doch jeder schreibt, was er für richtig hält. Ich nehme das zur Kenntnis. Viel Zeit verbringe ich damit jedoch nicht.

Ist Ihnen das Thema nicht wichtig?

Nein. Für mich ist es erstaunlich und traurig, dass in den letzten Jahren auf einmal so viele Leute auf der Straße waren, dass dagegen nichts unternommen wurde. Mein Ziel ist es eher, dafür zu sorgen, dass die Menschen nicht auf der Straße landen, dass sie etwas zu essen und ein Bett haben. Und dass es keine Orte gibt, an denen ein gutes Zusammenleben nicht mehr möglich ist. Dieser Aspekt der öffentlichen Ordnung ist aber kein Thema, mit dem ich mich in den letzten 100 Tagen viel beschäftigt habe, und ich werde das auch in Zukunft nicht tun. Mir ist wichtig, dass der Familienminister, der Innenminister und die Justizministerin in diesem Bereich ihre Aufgabe erledigen, und das tun sie auch.

In den letzten 100 Tagen war vor allem der Innenminister in diesem Bereich aktiv und er hat nichts getan, um die Armut zu bekämpfen.

Ich stelle fest, dass dieses Problem in den letzten zehn Jahren extrem gewachsen ist. Diese Regierung ist angetreten, um dabei zu helfen, dieses Problem zu verkleinern. Wäre dieses Problem in den letzten Jahren gelöst worden, hätten weder die Stadt Luxemburg noch andere eingreifen müssen. Der soziale Aspekt ist sehr wichtig und ich bin den Organisationen dankbar, die dabei helfen, dieses Problem zu lösen.

Sechs
Paperjam-Titelseiten
mit Luc Frieden

Am Montag
im Büro des
Premierministers

Wie es zurzeit aussieht, wird der Bommeleer-Prozess nach zehn Jahren Pause fortgesetzt. Acht frühere Gen-darmerie-Beamte sind unter anderem wegen Falschsaus-sage angeklagt. Ruft das beim Ihnen Erinnerungen an den alten Luc hervor?

Ich habe beschlossen, dass ich dazu nie wieder einen Satz sagen werde. Das ist die Aufgabe der Justiz und nicht des Regierungschefs.

Der CSV-Finanzminister wird nächste Woche die Haus-haltsvorlagen für 2024 und für die Jahre danach vor-stellen. Sie sollen auch Sparmaßnahmen enthalten, sagte Gilles Roth. In welchen Bereichen will die Regie-rung sparen?

Sparen heißt, dass die Ausgaben in den nächsten Jahren nicht so schnell steigen dürfen, wie das bislang der Fall war. Es ist nicht geplant, bereits getroffene Entscheidungen rückgängig zu machen. Ich weiß nicht, was am Sparen so negativ sein soll. Die Leute verstehen darunter, dass man ihnen etwas wegnimmt. Es ist aber nicht vorgesehen, dass diese Regierung etwas weg-nimmt, sondern sie will dafür sorgen, dass die Staatsfinanzen in den nächsten fünf Jahren gesund bleiben.

Wo wollen Sie denn konkret sparen?

Ich will dieses Wort gar nicht gebrauchen.

Gilles Roth sprach aber vergangene Woche im *RTL Radio* von Sparmaßnahmen.

Ich will nur sagen, dass wir dafür sorgen müssen, dass die Staatsfinanzen gesund bleiben.

Wie wollen Sie das angehen?

Die Einnahmen und Ausgaben müssen mit der gleichen Geschwindigkeit wachsen.

Mit welchen konkreten Maßnahmen wollen sie dieses Ziel erreichen?

Die Ausgaben sind in den letzten Jahren zu stark gestiegen. Deshalb müssen wir sie in den nächsten fünf Jahren so einsetzen, dass wir unser Ziel erreichen. Ich setze vollstes Vertrauen in den Finanzminister, dass wir das schaffen werden. Ein kleines Beispiel: In Zukunft wollen wir ver-schiedene Umwelthilfen an soziale Kriterien binden und sie nicht mehr an alle verteilen, weil das nicht zielführend ist. Das ist eines von vielleicht hundert Beispielen. Zweitens müssen wir vorrangig die Investitionsausgaben tätigen, die uns am wichtigsten erscheinen, insbesondere in den Berei-chen Wohnungsbau und erneuerbare Energien. Wenn man sich solche Prioritäten setzt, muss man vielleicht andere Dinge nach hinten verschieben.

Erklärtes Ziel der CSV-DP-Regierung ist es, aus Luxem-burg „ein modernes und zukunftsfähiges Land“ zu ma-chen. DP, LSAP und Grüne wollten das mit Initiativen wie *Luxembourg Stratégie* und *Luxembourg in Transiti-on* auch. Solche langfristigen Visionen oder Strategien finden sich in Ihrem Regierungsprogramm nicht. Vieles ist vage gehalten und auch nach hundert Tagen ist in den meisten Bereichen noch nicht ersichtlich, in welche Richtung es gehen soll. Grundsätzlich wollen Sie mit Steuererleichterungen den Finanzplatz und die Wirtschaft stärken, und hoffen, dass dabei etwas für den Sozialstaat abfällt. Was genau ist daran modern?

Ein modernes Luxemburg mit einer starken sozialen Kohä-sion: Das ist eines unserer Ziele. Ein modernes Luxemburg heißt, ein viel digitaleres Luxemburg mit mehr erneuerbaren Energien. Nur mit wettbewerbsfähigen Betrieben können wir eine starke Sozialpolitik und eine starke ökologische Transition finanzieren. Ich denke schon, dass das sehr modern ist. Die Modelle, die andere in der Vergangenheit hatten, um mit weniger ihre Ziele zu erreichen, teile ich nicht. Diese Regierung wurde gewählt, damit es den Leuten im Land gut geht. Dafür brauchen wir *flott Aarbechtsplazen*, die mit denen im Ausland konkurrieren können, und wir müssen dafür sorgen, dass wir auch im Wohnungsbau weiterkommen. Das Regierungsprogramm enthält als Zielsetzung die Vision, Luxemburg für die Zukunft zu stärken. Die Details dazu müssen im Laufe dieser Legislaturperiode ausgearbeitet werden. Diese Vision ist eine andere als die der Vorgänger-regierung, aber es ist auch eine andere Koalition. In der Demokratie ist das normal.

Ihre Regierung ist der Meinung, dass das Rentensystem reformiert gehört, weil es zu sehr von permanentem Wachstum abhängig ist. Gehen Sie demnach nicht eben-falls davon aus, dass es in Zukunft „weniger“ werden wird?

„Wir werden alles dafür tun, dass der Finanzplatz sich in Luxemburg weiter ausbreiten kann.“

Wir brauchen Wachstum. 2023 hatten wir negatives Wachstum. Die Menschen, die kein Wachstum wollen, hätten sich eigent-lich darüber freuen müssen. Das negative Wachstum von minus einem Prozent hat aber schwerwiegende Probleme mit sich gebracht. Um unseren Lebensstandard, die Löhne, die Renten und den Sozialstaat zu erhalten, brauchen wir Wachs-tum. Wachstum heißt nicht unbedingt mehr Leute. Es muss selbstverständlich ein nachhaltiges Wachstum sein, es darf nicht alles kaputt machen. Aber im Gegensatz zu anderen bin ich nicht der Meinung, dass wir ohne kontinuierliches, intel-ligentes Wachstum die ökologische Transition finanzieren und unseren Platz als Wirtschaftsstandort und Sozialstaat in Eu-ropa halten werden können.

Unser hoher Lebensstandard heizt das Konsumverhal-ten an. Schon letzte Woche hat Luxemburg seinen *Earth Overshoot Day* erreicht. An dem Tag hat CSV-Verbrau-cherschutzministerin Martine Hansen die Bürger/innen in einer Mitteilung dazu aufgefordert, verantwortungs-voll zu konsumieren. Ist es nicht ein seltsames Gefühl, wenn man ein Land mit einem der höchsten Lebens-standards in Europa regiert und seinen Bürger/innen gleichzeitig raten muss, nicht zuviel zu kaufen?

Jeder Bürger trägt eine Verantwortung dafür, dass wir unsere natürlichen Ressourcen schützen, und muss seinen Lebensstil so anpassen, dass wir verantwortungsvoll mit der Umwelt umgehen. Das tue ich selbst auch. Man muss sich überlegen, ob man anders konsumiert als in der Vergangenheit, ob man vielleicht weniger reist, doch der Staat sollte das nicht vor-schreiben. Ich bin davon überzeugt, dass die Leute intelligent sind und ihr Verhalten selber ändern können. Wir wollen einen pragmatischen Umweltschutz, bei dem wir den Menschen mit finanziellen Hilfen Anreize bieten, damit sie anders consu-mieren. Doch die Entscheidung, ob sie das tun wollen, müssen sie selbst treffen. Wohlwissend, dass der Klimawandel eine enorme Herausforderung für unsere Gesellschaft darstellt und wir alle eine Verantwortung dafür tragen, ihn zu verhindern oder zu bremsen.

Blau-Rot-Grün versuchte, die Wirtschaft zu diversifi-zieren. Bei Ihnen hat man den Eindruck, Sie setzen fast ausschließlich auf den Finanzplatz. Ist Luxemburg ohne Finanzplatz nicht überlebensfähig?

Nein, ich glaube, dass Luxemburg ohne Finanzplatz nicht überlebensfähig ist, weil der Finanzplatz mit seinem Ökosys-tem 30 Prozent der Wirtschaftsleistung erbringt. Das kann man nicht einfach ersetzen. Diese Regierung will den Finanz-platz weiter unterstützen, um wettbewerbsfähig gegenüber London, Dublin, Paris und Frankfurt zu bleiben, die ihre Finanzplätze ebenfalls ausbauen. Parallel dazu muss man aber die Diversifizierung weiterführen. Einige Lösungsan-sätze, die in den vergangenen Jahren eingeleitet wurden, wird diese Regierung weiterentwickeln, sei es im Gesundheitswe-sen, in der Logistik, beim autonomen Fahren oder im Welt-all. Kurz- bis mittelfristig werden diese Bereiche den Finanz-platz und seinen Dienstleistungssektor aber nicht ersetzen können. Deshalb werden wir alles dafür tun, dass der Finanz-platz sich in Luxemburg weiter ausbreiten kann.

London, Dublin, Paris und Frankfurt haben ähnliche Probleme wie Luxemburg. Vor allem in Irland haben die hohen Wachstumsraten dazu geführt, dass Wohnen fast unbezahlbar geworden ist. Die rechten und rechts-extremen Kräfte gewinnen an Zuspruch, weil sie Ge-flüchteten und anderen Ausländern die Schuld an der Wohnungsknappheit geben. In Luxemburg sind Sie das Problem der Wohnungsnot mit einer nationalen Wohnungsbauversammlung angegangen, zu der Sie nur Bauunternehmer, Banken und Gemeinden einge-laden haben, während Sie die staatlichen Bauträger, Gewerkschaften und den Mieterschutz ausgeschlossen haben. Wieso diese Selektion?

Ziel der nationalen Wohnungsbauversammlung war es, mit den Gemeinden und dem Baugewerbe eine Lösung zu finden, um das Wohnungsangebot zu erweitern – um schneller und mehr zu bauen. Um dieses Ziel zu erreichen, müssen die Prozeduren vereinfacht werden. Bis Mai oder Juni wollen wir erste Änderungen vorlegen. Bei der Wohnungsbauversamm-lung ging es überhaupt nicht darum, mit Gewerkschaften und Patronat zu verhandeln – wir waren nicht in einer Tri-partite-Logik. Am 5. März empfangen wir auch die Ge-werkschaften, um mir ihre Ideen anzuhören.

Schon vor der Wohnungsbauversammlung hatte die Regierung beschlossen, den kriselnden Bausektor zu unterstützen, unter anderem durch den massiven An-kauf sogenannter Vefas. Der vorige Wohnungsbaumi-nister Henri Kox (Grüne) wollte das auch, beklagte sich aber über die zum Teil horrenden Preise, die die Promotoren vom Staat dafür verlangten. Welchen Preis sind Sie bereit, zu bezahlen?

Eine eigens dafür eingesetzte Kommission hat zusammen mit den zuständigen Ministern feste Kriterien für den Ankauf von Vefas ausgearbeitet. Es ist selbstverständlich, dass die Preise transparent und nachvollziehbar sein müssen.

Den Finanzplatzlobbyisten Nicolas Mackel haben Sie zum Chef der Ständigen Vertretung Luxemburgs in Brüssel, den UEL-Direktor Jean-Paul Olinger zum Direktor der Steuerverwaltung ernannt. Ein politisches Signal?

Beide sind ausgezeichnete Leute. Nicolas Mackel habe ich vor über zehn Jahren selber aus der Diplomatie zu Luxembourg for Finance geholt, was eine staatlich finanzierte Entwick-lungsagentur für den Finanzplatz ist. Deshalb ist es nicht ungewöhnlich, dass Nicolas Mackel jetzt in den diplomatischen Dienst zurückkehrt, wo er die längste Zeit seiner beruflichen Karriere verbracht hat. Sein Werdegang ist ähnlich wie meiner, manchmal ist ein Wechsel eben gut, um eine andere Perspek-tive auf eine Thematik zu bekommen. In der Steuerverwaltung wünschte sich die Regierung einen neuen Direktor, der diese große und wichtige Behörde an die Herausforderungen un-serer Zeit anpasst. Die Person, die der Finanzminister dafür ausgewählt hat, hat am besten zu dem gesuchten Profil gepasst. Allgemein finde ich es wichtig, eine Mischung zu haben von Leuten, die ihr ganzes Leben beim Staat waren, und solchen, die den Staatsapparat von außen betrachten. Durch diese Mischung entstehen oft neue Ideen.

Beide kommen aus dem Milieu, in dem Sie in den vergangenen Jahren ebenfalls verkehrt haben. Die Han-delskammer, deren Präsident Sie waren, ist Mitglied der UEL, deren Direktor Jean-Paul Olinger war...

In einer Gesellschaft braucht man Leute mit unterschiedlichen Perspektiven und ich sehe nicht, wieso es automatisch schlecht sein soll, wenn man in der Wirtschaft tätig war. Im Gegenteil: Ich denke, dass die Leute aus den Betrieben ganz wichtige Mitglieder unserer Gesellschaft sind und man sie nicht immer so negativ bewerten sollte. Jedenfalls ist das nicht meine Hal-tung. Die Stärke der luxemburgischen Gesellschaft und meines Ansatzes ist, dass wir in der Gesellschaft alle brauchen. Wir sollten nicht dem einen oder dem anderen mit Neid und Vor-urteilen begegnen. Ich möchte eine starke soziale Kohäsion, deshalb will ich ein Premierminister sein, der zuhört, der mit allen sozialen Schichten in gutem Kontakt steht und die Men-schen zusammenbringt. Es wird ein wichtiges Anliegen meiner Regierungszeit sein, etwas für junge Familien zu tun – im

„Die Trennung von Wirtschaft und Sozialem habe ich mein ganzes Leben lang vehement zurückgewiesen und in der Karikatur, wie diese Trennung oft dargestellt wird, werde ich sie niemals akzeptieren.“

Wohnungsbau, im Arbeitsrecht, in der Vereinbarkeit von Beruf und Familie. Für diese Zielsetzung braucht man die Betriebe und die Menschen.

Sie sind sich aber bewusst, dass solche Personalentscheidungen Ihr Image vom wirtschaftsnahen, neoliberalen „neie Luc“ bestätigen. Haben Sie das Gefühl, dass Sie mehr für die Wirtschaft und den Finanzplatz tun müssen, weil das in den vergangenen Jahren versäumt wurde?

Wirtschaft ist nichts Schlechtes.

Nein...

Ja, aber Sie stellen das so dar. Wirtschaft ist nichts Schlechtes und man muss sich nicht schämen, wenn man in einem Betrieb gearbeitet hat.

Ich wollte nur sagen, eine Gesellschaft besteht aus mehr als aus Wirtschaft.

Wir brauchen ein nachhaltiges und inklusives Wachstum. Nur wenn es den Betrieben gut geht, schaffen wir Arbeitsplätze, können wir Geld verteilen. Wenn ich nachhaltig und inklusiv sage, meine ich damit, dass die Umwelt respektiert und erwirtschaftetes Geld verteilt wird. Ich möchte, dass dieses Geld nicht nur an die Aktionäre geht, sondern auch an das Personal. Dass es investiert wird und in Form von Steuern an den Staat geht. Dafür stehe ich. Es ist nicht neoliberal, wenn jeder von der florierenden Wirtschaft profitiert. Für mich sind Wirtschaft und Soziales ein Ganzes. Die Trennung von Wirtschaft und Sozialem habe ich mein ganzes Leben lang vehement zurückgewiesen und in der Karikatur, wie diese Trennung oft dargestellt wird, werde ich sie niemals akzeptieren. Ist das denn nicht ein schönes Schlusswort? ●

Außenpolitik

Der Krieg zwischen Russland und der Ukraine müsse von der Ukraine gewonnen werden, weil das Zusammenleben in Europa auf dem Spiel stehe, sagte Luc Frieden im Gespräch mit dem *Land*. Das Recht auf Unabhängigkeit und Selbstbestimmung der Ukraine sei durch den inakzeptablen Überfall Russlands infrage gestellt worden, deshalb sei der Ukraine-Krieg auch „unser Krieg“. Wenn Russland sich diese Gebiete einverleibe, würde damit auch die Freiheit und Stabilität im Baltikum und in anderen Nachbarländern Russlands aufs Spiel gesetzt, betonte der Premierminister am Montagvormittag. So teuer und so kompliziert das auch sei, eine Alternative zur Unterstützung der Ukraine gebe es nicht. Nach der Unterstützerkonferenz für die Ukraine schloss Frieden am Dienstag im Parlament den von Emmanuel Macron ins Spiel

gebrachten Einsatz von westlichen Bodentruppen zum jetzigen Zeitpunkt jedoch aus. Auf die Folgen einer möglichen zweiten Präsidentschaft Donald Trumps für die Unterstützung der Ukraine und auch der Nato durch die Vereinigten Staaten angesprochen, sagte Luc Frieden: „Ich bleibe davon überzeugt, dass die USA ihren Nato-Verpflichtungen nachkommen werden, unabhängig davon, wer der nächste Präsident sein wird.“

In der Frage nach der Anerkennung des Palästinensischen Staates habe die luxemburgische Regierung sich für eine gemeinsame europäische Position ausgesprochen, sagte der Premierminister. Um einen Staat anzuerkennen, brauche dieser Staat ein Territorium, das für Palästina aber bis heute nicht definiert sei. An der Haltung Luxemburgs, sich für eine Zwei-Staaten-Lösung einzusetzen, werde sich jedoch nichts ändern. LL

ÉIERGÄIZEG.
RESPONSABEL.
PASSIONÉIERT.
KOMM BEI EIS.

MIR SICHEN OFFIZÉIESCHEN
AN OFFIZÉIER

WWW.ARMEE.LU



LËTZEBUERGER ARMÉE

B L O G



POLITIK

Für die CSV nach Europa

Christophe Hansen (Foto: Sven Becker) und die EU-Abgeordnete Isabel Wiseler-Lima führen die Liste der CSV zu den Europawahlen am 9. Juni an. Vier weitere Kandidat/innen sind die EU-Abgeordnete Martine Kemp, die Hansens Mandat übernommen hatte, als dieser nach den Wahlen zur Kammer dort Abgeordneter geworden war. Sowie der Kehlener Gemeinderat Guy Breden, die Kayler Gemeinderätin Mélanie Grün und der in der CSJ-Osten aktive Metty Steinmetz aus Rosport. Christophe Hansen war der bei den Europawahlen von 2019 nach Charles Goerens (DP) national Zweitgewählte, Isabel Wiseler-Lima war die Fünftgewählte hinter Tilly Metz (Grüne) und Monica Semedo (damals DP). PF

Politische Verbündete

In der Fragestunde an die Regierung am Dienstag im Parlament gab *députée-maire* Lydie Polfer (DP) CSV-Innenminister Léon Gloden die Gelegenheit zu einer Zwischenbilanz der seit Mitte Januar verstärkten Polizeipräsenz in der Hauptstadt: 438 Kontrollen hätten bis zum 22. Februar stattgefunden, so Gloden. Darunter fünf Personen, die sich nicht ausweisen konnten und „mitgenommen“ wurden, sowie zwei Bettler: Der eine habe Passant/innen im Bahnhofsviertel verfolgt, bei dem anderen handle es sich um „den Här Christian Kmiotek“. Elf Drogendelikte wurden erfasst, 14 Personen in den Polizei-Datenbanken recherchiert. 61 Mal wurde der freie Zugang zu privaten Gebäuden „garantiert“ – wie Gloden unterstrich, ohne Einsatz von Gewalt. Fünf *Friemenotizen* wurden ausgestellt und 75 Verstöße gegen den Code de la route registriert. Hinzu kam die Aktion von Polizei und ITM im Bahnhofsviertel am 7. Februar. Polfer lobte, dass „eine deutliche Verbesserung in der Stadt“ festzustellen sei. Gloden war „froh, aus Ihrem Mund zu hören, dass es etwas bringt“. PF

Umwelt

Für schnelleres Bauen

Wenn, wie CSV-Premier Luc Frieden vorige Woche nach der *Logements-Reunion* andeutete, mit einer Beschleunigung von Prozeduren auch Umwelt-Vorschriften gemeint sind, kann die Regierung sich auf Initiativen ihrer Vorgängerin stützen. Noch im Sommer hatte Joëlle Welfring, damals Umweltministerin (Grüne), einen Gesetzentwurf zur Vereinfachung von Naturschutzregeln im Parlament eingereicht, unter anderem mit dem Konzept „Natur auf Zeit“ für bebaubare Flächen. Ein weiterer Gesetzentwurf Welfrings soll als „Omnibus“ Prozeduren im Naturschutz-, im Wasser- und im Kommodo-Gesetz explizit beschleunigen. Sollten davon zunächst nur Projekte des „Green Deal“ der EU profitieren, etwa Wasserstoff-Infrastrukturen, ließ Welfring Wohnungsbau- und Eisenbahn-Vorhaben hinzunehmen. Vom *Land* darauf angesprochen, sagte die heutige Abgeordnete, beschleunigen könne man Prozeduren im Grunde immer, zur Ausführung steige in den zuständigen Verwaltungen aber der Personalbedarf (Foto: sb). PF



Personalien

Michelle Cloos,

Gewerkschaftssekretärin und Mitglied der OGBL-Exekutive, wird neue Generaldirektorin des Escher Verlagshauses Editpress S.A., Herausgeber von *Tageblatt* und *Revue*, Mitherausgeber von *Le Quotidien* und *L'Essentiel* sowie Betreiber der letzten Zeitungsdruckerei in Luxemburg. Cloos' Vorgänger Jacques Eischen, der 2021 kurzfristig eingesprungen war, als Jean-Lou Siweck etwas unerwartet zum *Radio 100,7* wechselte, war im November in Rente gegangen. Seitdem wurde die Mediengruppe vorübergehend von einem siebenköpfigen Direktionskomitee um Generalsekretär Nic Nickels geleitet. Es soll die 38-jährige Michelle Cloos weiterhin beratend unterstützen. Die neue Generaldirektorin, die seit Mai schon Verwaltungsratsmitglied von Editpress war, wird ihr Amt am 1. Mai antreten. Nach einem Literaturstudium in Paris hatte Michelle Cloos 2009 als Auslands-redakteurin beim *Tageblatt* begonnen, nur ein Jahr später war sie unter Danièle Fonck zur stellvertretenden Chefredakteurin aufgestiegen.

2014 wechselte sie zum OGBL. Dass sie nun zu Editpress zurückkehrt, kann als weiteres Zeichen für die Wiederannäherung zwischen der Mediengruppe und ihrem Hauptaktionär gedeutet werden, die Ende 2022 begann, als Armand Back, älterer Bruder der OGBL-Präsidentin Nora Back, Dhiraj Sabharwal als *Tageblatt*-Chefredakteur ablöste. Mit der bis 2021 bei Editpress gängigen Tradition, Generaldirektion und *Tageblatt*-Chefredaktion in einer Person zu vereinen, will Michelle Cloos eigenen Aussagen zufolge brechen. Das Geschäftsjahr 2022 schloss Editpress mit einem Verlust von 37 500 Euro ab. LL

Tania Hoffman,

Initiatorin der Petition „Fir datt Lëtzebuerg eraus aus der WHO geet!“ blieb deren öffentlicher Debatte am Mittwoch im Parlament fern. Kammerpräsident Claude Wiseler hob die Sitzung nach zehn Minuten Wartezeit auf, weil „laut Informationen in den sozialen Medien“ mit der Petitionärin nicht mehr zu rechnen war. Hoffmann hatte sich gesorgt, dass von der WHO im Mai 2022 angenommene Änderungen an den den Internationalen Gesundheitsvorschriften dazu führen könnten, „d'Gläichgewicht vun der Muecht an der Welt dramatesch ze verännern“. Weil die Bürger/innen dazu nicht befragt wurden, müsse Luxemburg aus der WHO austreten. Ihre Petition hatte 4 733 Unterschriften erzielt. PF

Georges Mischo,

CSV-Sportminister, zog diese Woche den Zorn von großen Teilen der Luxemburger Sportpresse auf sich, nachdem er vor einem Monat in einem Interview mit dem Magazin



Mental behauptet hatte, die Sportseiten von *Tageblatt*, *Wort* und *Quotidien* würden „de plus en plus superficiel et lapidaire“. Nachdem die drei Tageszeitungen ihn für diese Aussage scharf kritisiert hatten, reagierte Mischo (Foto: oh) am Montag gegenüber dem *Tageblatt* mit einer Stellungnahme, in der er beteuerte, seine Bemerkungen „sollten nicht als Kritik an der Arbeit der Presse verstanden werden, sondern vielmehr als Anerkennung des Potenzials für eine noch tiefgründigere und umfassendere Berichterstattung“. Am Dienstag bestritt der Minister dann im *RTL Radio*, im Interview mit *Mental* die Begriffe „superficiel“ und „lapidaire“ benutzt zu haben, und warf dem Magazin damit indirekt vor, ihn falsch zitiert zu haben. *Mental* wies diese Vorwürfe am Donnerstag gegenüber dem *Land* zurück: Man habe Mischos Aussagen auf Band und ihm das Interview vor der Veröffentlichung sogar zur Lektüre vorgelegt. Zudem hat das Sportministerium das Interview am 2. Februar auf seiner Internetseite publiziert. Brisant sind Mischos Aussagen auch deshalb, weil er die etablierte Presse gegenüber einem „Verlagshaus“ kritisierte, das bislang weder im Presserat noch im Verband der Sportjournalisten vertreten ist und eigenen Angaben zufolge wegen fehlender Pressehilfe derzeit nur zwei professionelle Journalisten beschäftigt. LL

|||||

Blautöne in der Stadt

||||| Peter Feist

In der *Stater* DP geht es neuerdings emotional zu. Schöffin Simone Beissel habe „manchmal ein hitziges Gemüt“, bescheinigte DP-Bürgermeisterin Lydie Polfer am Montag im Gemeinderat. Sich wegen der Tirade gegen Bettler im Youtube-Kanal *Apart TV* mit Astrid Lulling zu entschuldigen, habe sie Beissel „encouragéiert“, wie es DP-Parteipräsident Lex Delles tat. Doch das betreffe die „Form“ der Äußerungen. Mit dem Inhalt dagegen hat die Bürgermeisterin offenbar kein Problem. DP-Rätin Sylvia Camarda brach deshalb im Ratssaal in Tränen aus. DP-Rätin Colette Mart erinnerte sich auf *Face-book* an ihren Onkel, den einstigen Wirtschaftsminister: „Viru 25 Joer hat hee mir mat op mä politesche Wee ginn, dass wann eppes fir mech guer net vertrieierbar ass, ech och ka mat der

Oppositioun stëmmen.“ Sie wolle sich „net friem fillen am Gemengerot“, und dafür werde sie „kämpfen“.

Schneller, als Lydie Polfer mit ihrer Law-and-Order-Kampagne und unterstützt vom CSV-Innenminister für eine gesäuberte Oberstadt sorgen könnte, bringt sie damit die eigene Macht in Gefahr und lässt ein „Team Cahen“ erstarken. Neben der früheren Familienministerin und heutigen Sozialschöffin sind drei, wenn nicht vier DP-Ratsmitglieder dabei, einen gemeinsamen sozialliberalen Nenner zu entdecken. Geht das so weiter, könnte der Bürgermeisterin und ihren Gefolgsleuten die Kontrolle in dem blauen Laden entgleiten, den zusammenzuhalten Lydie Polfer ohnehin einige Mühe hat, so wenig

organisiert wie die *Stater* DP ist. Als Polfer am Montag sagte, „ich kann nur hoffen, dass wir hier drin zusammen ein Verständnis über die aggressive und organisierte Bettelei bekommen“, war das vielleicht nicht nur an jene Räte der Opposition gerichtet, die wissen wollten, ob der DP-CSV-Schöffenrat Simone Beissels Ansichten in *Apart TV* teilt.

Dass DP-Räte die Partei verlassen, ist nicht wahrscheinlich. Zu dem epochalen Ereignis, dass jemand mit der Opposition stimmt, dürfte es so schnell auch nicht kommen. Eher zu Akten des Ungehorsams, wie von Sylvia Camarda, die Ende Januar vor der Abstimmung über die Motion der Grünen, das *Heescheverbuet* aus der kommunalen Polizeiverordnung zu

streichen, den Saal verließ, ohne jemandem aus ihrer Fraktion eine Prokuration erteilt zu haben. Und zu internen Auseinandersetzungen: Corinne Cahen, die von Lydie Polfer selber als Nachfolgerin am *Knuedler* ins Spiel gebracht wurde, dann aber nicht mal auf der DP-Liste zu den Wahlen am 11. Juni wirklich willkommen war, hat Zeit, um die Reihen um sich zu schließen. Und ihre gewisse Vorliebe für Kontroversen gegen die Bürgermeisterin einzusetzen, die sowas gar nicht mag und mit viel Mikromanagement dafür zu sorgen versucht, dass keiner aus der Reihe tanzt. Das *Heescheverbuet* lässt in der Hauptstadt Blautöne erscheinen, statt einheitliches Blau. Je länger das Thema politisch aktuell bleibt, desto ausgeprägter wird in der *Stater* DP dieses Farbenspiel. ●

La neutralité de genre n'existe pas

III | France Clarinval

Dans une semaine, le 8 mars, la Marche féministe marquera le pas pour la Journée internationale des droits des femmes. Pour les organisatrices, l'égalité n'est jamais acquise, voire est toujours menacée

Dans l'accord de coalition 2023-2028, le chapitre sur l'égalité des chances remplit deux pages et demie. « Après ces cent premiers jours du gouvernement, on ne peut pas dire qu'on ait vu le début d'une action », regrette Gabrielle Antar, directrice politique du Conseil national des femmes du Luxembourg (CNFL) face au *Land*. Elle fait partie de la Jif, acronyme pour Journée internationale des femmes, la plateforme qui organise la marche du 8 mars. Jessica Lopes de l'Asti, également membre de la Jif, fustige notamment le premier paragraphe du texte qui lie l'égalité entre les femmes et les hommes à « des effets positifs sur le PIB, le niveau d'emploi et la productivité ». « Quand on lit 'une société plus égalitaire permettra de répondre aux défis liés au manque de main-d'œuvre qualifiée', on comprend que les femmes sont là pour remplir les lacunes du marché du travail ». Maxime Miltgen, présidente des Femmes socialistes et membre du comité de la Jif, ajoute que les quatre heures de « temps partiel familial » non rémunérées risquent d'être imputées principalement aux femmes : « Une campagne du CSV était claire en annonçant *4 Stonne méi Mamma !* »

Plus globalement, la Jif pointe un grand nombre d'inégalités qui subsistent. Les femmes sont six fois plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes et sont surreprésentées dans les secteurs sous-payés (dont certains, comme le nettoyage, imposent souvent des temps partiels). Elles continuent à avoir moins d'argent que les hommes, que ce soit en termes de revenu ou de patrimoine. L'écart est surtout frappant au niveau des retraites où les femmes touchent 43 pour cent de moins que les hommes. La Jif dénonce aussi des politiques familiales qui favorisent la présence de la mère au détriment de celle du père, comme les congés de maternité et de paternité inégaux.

Jessica Lopes élargit la problématique : « La question de l'égalité est traitée comme un chapitre à part, un ministère à part alors que cela devrait infuser toutes les facettes de la politique. Cela prouve qu'il n'y a pas eu de *gender mainstreaming* dans l'élaboration de l'accord de coalition. » Voilà le mot-clé lâché que l'on peut traduire par « approche intégrée de l'égalité » ou « intégration d'une perspective de genre ». Le terme n'est pas nouveau. Le Luxembourg semble le découvrir. Ce concept est apparu pour la première fois lors de la Conférence mondiale sur les femmes organisée en 1985 à Nairobi. Dix ans plus tard, le *gender mainstreaming* faisait partie des recommandations stratégiques pour les politiques internationales lors de la Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes tenue en 1995 à Beijing. L'idée est d'examiner de manière comparative l'impact des politiques publiques sur les femmes et les hommes dans tous les domaines. Il s'agit ensuite de trouver des solutions pour réduire ou éliminer les inégalités potentiellement engendrées par les lois ou règlements.

Les politiques publiques ont longtemps été basées sur les besoins du groupe social dominant

ou sur les besoins des personnes qui prennent les décisions, c'est-à-dire les hommes. Jessica Lopes cite un exemple. « C'est très bien d'avoir des transports publics gratuits, mais si c'est difficile d'y accéder, si les gares et leurs abords sont mal éclairés ou s'il n'y a pas assez de place pour les poussettes, les femmes risquent de s'en détourner ou de vivre une expérience difficile quand elles n'ont pas d'autre choix. Une mesure qui s'applique à tout le monde sans avoir pensé les particularités de différents groupes ne suffit donc pas. ». Maxime Miltgen parle aussi des médicaments et vaccins qui sont généralement testés et dosés pour des hommes ou plus généralement de la conception de l'espace public (éclairage, hauteur des trottoir, places réservées, terrains de loisir, bancs, toilettes...). Ainsi, la ville de Vienne est considérée comme un modèle pour avoir adapté, dès 1990, son urbanisme en prenant en considération les besoins de toutes les populations différentes que ce soit en termes de genre, de génération ou de handicap.

« Tous les ministères ont la responsabilité de prendre le genre en considération », martèle la Gabrielle Antar du CNFL. Keren Rajohanasa, juriste à l'association Passerell, lui emboîte le pas : « Les lois qui se veulent neutre discriminent inévitablement le groupe déjà défavorisé. » Elle parle de la loi de 2003 sur les violences domestiques qui utilise le terme de « personnes » de manière indifférenciée. Pourtant une écrasante majorité des victimes de violence domestique pour lequel une expulsion a été ordonnée par le parquet, sont des femmes. Selon le rapport 2022 du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes : Sur 261 victimes, 230 étaient des femmes. C'est du reste ce que le rapport du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du Conseil de l'Europe (Greio) a souligné il y



La mobilisation des femmes continue. Pas question de baisser la garde

Les lois qui se veulent neutres discriminent inévitablement le groupe déjà dévalorisé

a quelques mois, constatant « une prise en compte insuffisante de la dimension de genre dans les politiques et mesures de lutte contre la violence et la violence domestique. »

Alors que les années précédentes, la Jif affichait une série de revendications précises – autour du logement, de la rémunération ou des violences – son discours est cette fois plus large. « Face à un nouveau gouvernement et une nouvelle Chambre, on a voulu revenir à la base et expliquer que tout dépend du *gender mainstreaming* », annonce Jessica Lopes de l'Asti. Dans son texte de doléances, la Jif « exhorte la Chambre des députés, le gouvernement et le Conseil d'État à inclure une perspective d'égalité des genres dans la conception, l'émission d'avis et l'approbation des textes législatifs ». L'application transversale d'une perspective de genre permet aussi de récolter des données éclairantes. Comme l'explique Gabrielle Antar : « Si nous demandons d'inscrire le féminicide dans le code pénal, c'est pour avoir des informations fiables et comparables. C'est la même

chose pour d'autres sujets où l'on manque de données comme la discrimination au travail. »

Les organisatrices rencontrées ajoutent que la représentation politique des femmes stagne et que le Luxembourg est loin d'atteindre la parité. 19 bourgmestres sur cent sont des femmes, vingt députées sur soixante et cinq sur quinze ministres. « La place des femmes a même reculé parmi les postes de haut-fonctionnaires comme les premiers conseillers de gouvernement. C'est flagrant quand on regarde les photos de réunions : on ne voit que des hommes blancs ! », assène Maxime Miltgen.

Pas question de baisser la garde. Le *Global Gap Gender Report* publié par la Forum économique mondial calcule : Au rythme actuel pour réduire l'écart de situation des hommes et des femmes, il faudra 131 ans pour atteindre la parité totale ! La Jif et ses membres considèrent donc qu'il n'est pas vain de continuer à manifester. « Il est important de ne pas arrêter de se battre pour nos droits, même si les choses avancent lentement », invoque la socialiste. « La Marche s'inscrit aussi dans une tradition politique. C'est une journée de lutte, mais aussi de commémoration pour toutes les femmes qui se sont battues avant nous », complète Jessica Lopes. La Marche féministe du 8 mars sera aussi pour les associations membres de la Jif de faire passer des messages plus spécifiques par rapport aux intérêts qu'elles défendent. Ainsi Passerell et Keren Rajohanasa espèrent « mettre en lumière les femmes les plus vulnérables : les familles monoparentales, les femmes qui ont vécu des violences, les réfugiées, les femmes racisées. »

Toutes observeront quelles personnalités politiques, notamment du nouveau gouvernement, participeront à la manifestation où un bon millier de personnes sont attendues. ●

« Gestion de la déception »

IIII Bernard Thomas

La campagne des législatives était houleuse chez les Pirates. Entre Sven Clement et Marc Goergen, l'ambiance reste tendue

Après des années de *hype*, la bulle pirate a éclaté. Au lendemain de sa percée aux communales de juin, le parti pensait son succès assuré. Le réveil a été brutal. Aux législatives d'octobre, le score des Pirates n'a pratiquement pas bougé : 6,74 pour cent en 2023, contre 6,45 cinq ans plus tôt. Le député Sven Clement parle d'une « gestion de la déception » : « Certains candidats l'ont vécu plus mal, parce qu'ils avaient... », et de marquer une longue pause, « ...une exigence plus élevée envers eux-mêmes ».

L'élection de Ben Polidori dans la circonscription Nord est un prix de consolation qui permet au parti de ne pas perdre la face. Mais en interne, la stagnation attise les tensions. Marc Goergen pointe un responsable : « La campagne des communales, c'était moi ; la campagne des législatives, c'était Sven Clement. » Il ne serait « pas content » de certains éléments de la campagne menée par son collègue : « Des fissures se sont créées avec Jerry Weyer et Pascal Clement », l'ami, respectivement le père de Sven Clement, tous deux candidats, fissures que le parti essaierait maintenant de « colmater ».

Quand on le confronte avec les critiques de son collègue, Sven Clement réfléchit un long moment, puis avance : « Ce qui n'a pas aidé dans toute la campagne, c'est que certaines personnes, et je ne cite délibérément pas de noms, ont eu du mal à subordonner leurs intérêts personnels à ceux du parti ». Les grandes et petites orientations auraient toutes été déterminées « am ganz grouse Krees », et ceci jusqu'aux motifs des affiches. « En ce qui concerne les prises de décision, Sven Clement a joué le rôle le moins important », se défend Sven Clement. Et de rappeler que c'était Marc Goergen qui l'avait proposé comme tête de liste nationale.

La critique de Goergen touche également au style politique. Contrairement à la campagne « plus populiste » de 2018 (qu'il avait dirigée lui-même), celle de 2023 n'aurait pas été assez « frech » et « pickeg » : « On a été trop gentils ». Clement dit « partager cette analyse ». Quand on l'interroge sur les raisons de sa retenue pendant les tables-rondes, il répond par « le grand respect » qu'il aurait développé au fil des années pour d'autres politiciens, « qui sont avec nous dans les tranchées politiques » : « Dévier de nouveau vers une attaque frontale, c'est difficile... »

Selon ce rapport d'autopsie post-électorale, la recherche de reconnaissance aurait empêché les Pirates de pleinement exploiter leur potentiel populiste. C'est une analyse flatteuse, car elle situe la raison de l'échec dans la modération démocratique et les bonnes manières parlementaires. En réalité, la campagne des Pirates n'était pas exempte de piques démagogiques, dont témoigne le slogan « Keng Korruptioun ». Le problème des Pirates est peut-être plus profond : À un moment où les démarcations entre les partis se clarifient, l'éclectisme cultivé par les populistes de centre-gauche rend ces derniers inaudibles. Quant à Sven Clement, il était de toute manière assuré de retrouver son siège, et avait donc peu d'incentives pour risquer des sorties clivantes.

Sa nouvelle popularité et respectabilité lui valent de nombreuses avances politiques. Rien qu'au cours des cinq dernières années, « trois présidents de partis » lui auraient « très concrètement » proposé de changer de parti, dit-il, pour aussitôt nuancer « Mee dat wor dommt Gespréich beim Patt ». L'ancien membre du DP Marc Goergen se préfère dans le rôle du *Stëppler*. Il estime que les Pirates auraient laissé le terrain à l'ADR, dont le message « anti-Gambia » aurait été plus clair : « On voulait se garder trop de portes ouvertes, et on a fini coincés... » L'ADR ne s'y trompa pas. La campagne de Fred Keup visa, à côté de l'ennemi idéologique vert, le principal concurrent pirate. Les électeurs auraient fini par considérer les Pirates comme un appui potentiel de la coalition libérale, dit Goergen.

En 2018, les Pirates avaient capté une large part du vote jeune et ouvrier grâce à une campagne empreinte de démagogie sociale. En 2023, ils voulaient percer dans la « classe moyenne » et parmi les fonctionnaires. Ils se sont trompés de public. « On n'a pas été assez clairs sur la question de l'allègement fiscal des ménages modestes, notamment par rapport à des ménages pour lesquels nous pensions devoir rester *wielbar* », dit Clement. Les propositions fiscales auraient été « beaucoup

trop compliquées », estime Goergen. À force de vouloir ménager la chèvre et le chou, le message devenait incompréhensible. À la question « devrait-on imposer davantage les revenus élevés » posée par *smartwielen.lu*, Clement répondait « oui », Goergen « plutôt non ». Le programme des Pirates proposait d'augmenter les taux d'imposition à partir de 200 000 euros de revenu annuel : « C'est plus que ce que peut gagner un fonctionnaire d'État dans sa carrière », rassurait Clement sur *smartwielen.lu*. Il faudrait imposer plus lourdement « les millionnaires », y notait Goergen.

Ce n'est pas le moindre paradoxe qu'en matière de justice fiscale, le profil pirate le plus radical était celui de l'ex-banquier Boris Liedtke. Sur *smartwielen.lu*, l'ancien CEO de la Deutsche Bank Luxembourg s'émancipe de la ligne officielle de son parti. Il se dit favorable à l'introduction d'un impôt sur les successions en ligne directe, et « plutôt » favorable à une hausse de la taxe d'abonnement et à une extension du recours à l'expropriation pour intérêt public. (Le Germano-Luxembourgeois Liedtke a fini dernier sur la liste du Centre.)

« On était probablement trop séduits par les sondages », admet Marc Goergen. Ilres avait promis entre cinq et sept députés à la Piratepartei. Étant donné le système électoral et sa loterie des *Reschtsëtz* (quatorze, en 2023), il s'agissait en réalité d'un pur exercice de fiction. Mais ces présages ont rendu le parti attractif aux yeux de tous ceux qui cherchaient un raccourci vers le *Krautmaat*. L'afflux des politiciens néophytes fut difficile à canaliser, d'autant plus que leur poids électoral respectif était impossible à quantifier. Clement avoue avoir « sous-estimé cette dynamique ». Contrairement aux élections précédentes, où il aurait dû faire du « ramasse frigo », il se retrouvait avec « beaucoup plus de gens, et beaucoup plus de grandes ambitions ». Tout en estimant que « ce n'est pas mal d'avoir des gens qui veulent être élus », il tire un parallèle avec le CSV de 2018, dont les candidats se voyaient déjà ministres et s'interrogeaient sur « le modèle de leur future voiture de fonction ».

La circonscription Centre réunissait beaucoup de prétendants au deuxième siège promis par les sondages. Le transfuge d'Ilres Tommy Klein, le co-fondateur du parti Jerry Weyer et l'avocat libéral Gabriel Bleser se découvraient concurrents. Leur priorité était de s'assurer une visibilité médiatique, c'est-à-dire une place aux tables-rondes, dont la répartition allait engendrer crises de jalousie et psychodrames. Goergen estime ainsi que son protégé Klein, qu'il venait de recruter comme « conseiller politique », aurait été « un de ceux qui ont le plus souffert du fait qu'on jouait des coudes dans la circonscription Centre ». (« C'est son opinion, mais elle est contredite par les faits », réplique sèchement Clement.)

L'électeur a tranché, classant deux femmes, la maire de Colmar-Berg Mandy Arendt et la lycéenne Lucy Agostini, aux places deux et trois. Tommy Klein a fait l'erreur de croire en ses propres projections, et se retrouve naufragé à la sixième place, devancé par Jerry Weyer et Gabriel Bleser, qui ont tous les deux entretemps quitté le parti. Alors que Bleser dit être parti pour des « raisons professionnelles », Weyer vient d'officialiser son départ (qui date de novembre) sur Facebook. Il a gardé le silence sur ses raisons, notant juste qu'il les a communiquées « en interne ».

En 2009, l'extroverti Clement et l'introverti Weyer avaient lancé la franchise luxembourgeoise du Parti pirate. (Ils restent associés dans différentes boîtes spécialisées dans les déclarations d'impôts et les fiches de salaires, et ils seraient toujours amis, dit Clement.) Jerry Weyer a dû finalement se rendre à l'évidence que le parti qu'il avait cofondé il y a quinze ans n'existe plus. Pendant la campagne, il ne cachait pas son désaccord sur certaines des réorientations programmatiques. Les Pirates demandaient ainsi que les chèques-services soient payés « en cash » pour laisser le « choix » aux parents quant à la garde des enfants. Sur *smartwielen.lu*, Weyer prenait ses distances : Il serait « plus sceptique » vis-à-vis d'une proposition qui « peut mener à ce que les femmes (plus que les hommes) soient de nouveau poussées à rester à la maison et à s'occuper des enfants ». « Sven et Jerry ont fondé le parti, et nous leur en sommes tous reconnaissants », dit Marc Goergen. Mais le parti aurait gagné de nouveaux mandataires, il y aurait eu « un switch ».

« La campagne des communales, c'était moi ; la campagne des législatives, c'était Sven Clement », dit Marc Goergen, sans cacher qu'il n'est « pas content » du Walkampf mené par son collègue

Un parti ne pourrait rester figé, estime de son côté Clement, « on ne discute plus à cinq dans un café », comme aux débuts en 2009. « Je partage toujours 80 pour cent du programme ».

Dispensés de traditions politiques, les Pirates peuvent librement s'adapter aux opinions changeantes. Sven Clement a ainsi fait un virage de 180 degrés sur la réduction du temps de travail. Sur *smartwielen.lu*, il cochant la case « oui » en 2018, et la case « non » en 2023. Sur la question de l'extension de l'expropriation pour utilité publique, il est discrètement passé d'un « plutôt non » à un « non ». L'éclectisme des Pirates a pu être critiqué comme « beliebig inhaltlos » (*Tageblatt*). En fait, il s'agit d'une stratégie délibérée, d'un exercice en ingénierie électorale. Les thèmes-phares de 2013 et de 2018, comme la protection des données ou le revenu universel, ont été largement éclipsés. Sur les pancartes de 2023 figuraient des slogans comme « Eng staark Police um Terrain », « Familljepolitik fir all Choix ». « Quelque part, on est devenu un supermarché politique », se targuait Marc Goergen en mai dernier face au *Quotidien*. Clement a laissé l'appareil du parti à Goergen : « Un choix conscient », dit-il. Le premier se met dans la vitrine, le second fait tourner la boutique. L'un tourne souvent à l'international, l'autre reste ancré dans le très local.

Clement s'est assuré des sièges dans diverses assemblées interparlementaires, dont celles de l'espace et de l'Otan. Cela lui permet de voyager beaucoup et de tisser son réseau. Il raconte ainsi s'être lié d'amitié avec Rick Larsen, le *Congressman* de l'État de Washington, par l'entremise duquel il a pu visiter Boeing et Microsoft à Seattle. Pour compenser son empreinte carbone, Clement dit acheter des émissions négatives, tout en concédant qu'il s'agit là d'un « commerce des indulgences moderne ». (Le programme pirate chante pourtant les louanges du *carbon capture*.) Goergen s'occupe du *nitty-gritty* de l'appareil. C'est lui qui a couru les réunions locales, tentant d'enlister un maximum de candidats. Il doit aujourd'hui encadrer vingt conseillers communaux. Ce qui n'est pas toujours évident. À Esch-sur-Alzette, l'élue pirate Tammy Broers paraît dépassée. Huit mois après les élections, elle n'a toujours pas nommé de membres pirates aux commissions consultatives, et elle décline régulièrement de s'exprimer au conseil communal (notamment sur le budget). Elle serait « perdue », concède Goergen : « Nous essayons de l'aider, mais pour cela nous avons besoin qu'elle fasse remonter les informations ». Après trois entrevues, Broers serait « prête à se faire aider ». Mais si les « erreurs » continuaient à s'accumuler, ajoute Goergen, il n'excluerait pas de tirer la « Reißleine ». Il ne tiendrait pas mordicus aux mandats, et préférerait qu'un conseiller siège en tant qu'indépendant plutôt que de risquer qu'il ne donne une mauvaise image du parti.

Clement et Goergen sont coincés dans un mariage de raison. Leurs personnalités sont très distinctes, leurs positions peuvent, elles aussi, dévier. Taxer davantage le tabac ? Sur *smartwielen.lu*, Clement répond par « plutôt oui », Goergen par « plutôt non ». Clement se dit favorable à l'alphabétisation en français, Goergen y est plutôt opposé. Augmenter le budget de la défense ? Pour Clement, c'est « plutôt oui » ; pour Goergen, c'est « plutôt non ». Quant à une circonscription unique, Clement y dit « oui », Goergen « plutôt non ». Dans *Reporter*, l'ex-député Gast Gibéryen prédisait récemment aux Pirates des dissensions idéologiques, similaires à celle que l'ADR n'a eu de cesse de traverser : « Den Dag vun der Wourecht kënnt nach. »



Sven Clement,
ce mardi sur
la terrasse des
bureaux de la
fraction des Pirates

Sven Becker

Le troisième homme, Ben Polidori, ne fait pas le poids pour briser le duopole. « Je me vois un peu comme *man in the middle* entre les deux », dit-il, tout en concédant qu'il devra encore trouver ses marques. Polidori se décrit comme « un pragmatique, peut-être à cause de mon métier ». Le technicien informaticien, salarié à la Poste, a hésité entre le LSAP et les Pirates, avant de passer le pas, fin 2019. Élu sur la liste Nord, le résident de Vichten (canton de Redange), a grandi dans une famille de *Minetter* de classe moyenne : Son père travaillait dans la direction d'un magasin de bricolage, sa mère tenait une vidéothèque rue Monterey, qu'elle a fermée en 2008. Ben Polidori s'est acquis une petite renommée footballistique comme milieu de terrain chez F91 Dudelange, UN Käerjeng et US Rumelange. « Mee

ech mengen net, dat mir dat eppes bruecht huet », dit-il à propos de son résultat aux législatives. Le fait qu'il figurait tout en haut de la liste aura sans doute aidé. Alors qu'aux législatives, tous se pressaient pour figurer comme tête de liste, l'engouement pour les européennes est beaucoup plus limité. Au lendemain de la déception d'octobre, les chances de décrocher un mandat à Bruxelles paraissent minimes. Dès janvier, les Pirates ont désigné Raymond Remakel comme *Spëtzekandidat*. Le comptable à la retraite reste un inconnu du grand public. En juin, il n'avait pas réussi sa réélection au conseil communal de Redange/Attert. En octobre, il a fini septième (sur neuf candidats) sur la liste du Nord.

À la Chambre, les Pirates devront faire des triangulations entre une opposition de gauche et une majorité de droite, tout en tenant leurs distances avec l'ADR. (Sven Clement s'y essaie durant l'interview, en rappelant que deux bourgmestres socialistes avaient introduit le *Heescheverbuet*, avant qu'une maire libérale n'en fasse de même avec l'appui d'un ministre CSV.) Le « challenge des cinq prochaines années » serait de ne pas « nous laisser pousser dans un bloc des gauches qui ne correspond pas à notre habitat naturel », dit Clement. Il ne cache pas que la nouvelle constellation politique lui sera moins favorable : « Nous étions la seule force de centre-gauche dans l'opposition. C'était plus simple avant. » ●



Mit Bob, dem Bürgermeister

IIII Stéphanie Majerus

Eine neue Jugendherberge, Umgehungsstraßen und ein begrünter Marktplatz sollen Ettelbrück lebendiger machen

Bob Steichen sitzt an einem großen runden Holztisch in dem renovierten ehemaligen Pfarrhaus, das nun als Ettelbrücker Rathaus dient. Das genaue Alter des Tisches ist unbekannt – seit mindestens 100 Jahren tagen an ihm Gemeinderäte. Bis zu Steichens Wahl saß noch nie ein LSAP-Bürgermeister an ihm. „Et ass méi Aarbecht, wéi ech geduecht hat“, blickt Steichen auf seine ersten acht Monate zurück. Obwohl die Gemeinde nahezu 10 000 Einwohner zählt, werden ihm nur 28 Stunden politischen Urlaub gewährt. An einem Tag in der Woche arbeitet der studierte Geograf im Landwirtschaftsministerium an einem Programm zur ländlichen Entwicklung. Spezialisiert hat er sich während des Studiums auf die Umgestaltung von Industriebrachen. Auf einem großen Bildschirm zoomt er aus der Vogelperspektive auf ein Gelände an den Deichwiesen: „Da ein mehrstöckiges Parkhaus hier gebaut wurde, können die Parkplätze links nebenan begrünt werden.“ Er scrollt zur Bahnhofsbaustelle. Seit 2019 finden Umbauarbeiten statt, eine Bürgerinitiative wollte den Abriss des Bahnhofsgebäudes verhindern, nun entsteht an seiner Stelle eine Unterführung – der motorisierte Verkehr soll künftig unter den Bahngleisen durchfahren. 2027 soll auf dem Gelände zudem eine Jugendherberge mit rund 100 Betten stehen. „Wie in vielen Bahnhofsvierteln haben wir ein Problem mit Drogendealern.“ Die Jugendherberge soll das Viertel durchmischen und seine kriminelle Energie dämpfen. Zum gleichen Zeitpunkt, als das Treffen mit Steichen stattfindet, berichtet RTL über eine größere Polizeikontrolle in Ettelbrück. Recht unspezifisch heißt es darin, „Drogen“ seien beschlagnahmt worden. Während sich Diekirch als Stadt der Richter, Militärs, von Forstverwaltern, Gymnasiasten und Sekundarschullehrer etablierte, wird Ettelbrück medial mit Kleinunternehmern, Bauern, Kranken und Kriminellen assoziiert. Vielleicht auch mit Armen. Laut dem 2017 vom Staterc publiziertem sozioökonomischen Index fällt die Alleinerziehenden- und Sozialempfangen-Rate in Ettelbrück mit am höchsten aus. Auch die Arbeitslosenzahl ist vergleichsweise hoch sowie die Zahl an Geringqualifizierten (zwischen 25 und 30 Prozent). Wie Esch/Alzette und Wiltz weist Ettelbrück einen schwachen sozio-ökonomischen Index auf.

Zu Beginn dieser Woche ist es ruhig in der Fußgängerzone. Nur ein paar Rentner schlendern durch die Innenstadt, zwei Mittfünziger rauchen unter dem Vordach des Café Grimmel, ein paar Meter entfernt von ihnen versuchen die Zeugen Jehovas ihre frohe Botschaft zu verteilen. In der Bäckerei Fischer sitzt eine ältere Frau am Fenster. „Ich komme öfter von Diekirch runter, um hier Kaffee zu trinken.“ Sie trägt eine schwarze Baumwollmütze – als wollte sie nur kurz bleiben. Dann gesellt sich eine Freundin zu ihr und sie tauschen sich über ihre Arzttermine aus. Am Nebentisch unterhalten sich zwei Frauen auf Portugiesisch, schräg gegenüber ein Paar auf Niederländisch. Sie tragen Wanderschuhe, an denen Matsch hängt. „Wir verbringen gerne unsere verlängerten Wochenenden hier, zu Silvester waren wir hier, Ende März kommen wir wieder“, sagt die Holländerin. Sie übernachten in Oberfeulen in der Casa Oa6, einem stylischen Bed and Breakfast aus Holz. Zum Hafermilch-Cappuccino kommen sie nach ihren Wanderungen nach Ettelbrück. Sie erleben Ettelbrück nicht als abgehängt – die Stadt sei klein, überschaubar, gemächlich. Und von Eindhoven einen Katzensprung entfernt. „O mei, do kommen si!“, ruft plötzlich die Baumwollmützen-Trägerin und bückt sich. Draußen laufen zwei Frauen an der Bäckerei vorbei, die sie nicht sehen sollen. Aus dem Tourist-Office heißt es später am Vormittag, diesen Winter sei es „sehr ruhig“. Ein

Dass Steichen nicht mit in die Nationalwahlen ging, sorgte wohl für Zähneknirschen bei der LSAP-Führung. Unter Bob Steichen ging die LSAP mit fast 36 Prozent der Stimmen als klarer Wahlgewinner hervor

junger Mitarbeiter kramt Zahlen aus seinem Computer: Die Besucher stammen aus den Niederlanden, Luxemburg, Belgien und Deutschland. In der Regel kommen sie nicht im Winter. Und Übernachtungsmöglichkeiten bietet Ettelbrück zur Zeit nur wenige. Nur noch ein Hotel hat in der Stadt geöffnet.

Nördlich vom Bahnhof taucht Warken auf der Karte im Büro von Bob Steichen auf. Dort wuchs der 1983 Geborene auf. Er erinnert sich an eine unbeschwerte Kindheit in einem 300-Seelen-Dorf. Seine Mutter war nicht berufstätig, sein Vater bei einem Privatunternehmen angestellt. Er ging in Diekirch aufs Lyzeum, seine Freizeit verbrachte er draußen mit seiner 15-köpfigen Clique. Mit Personen dieses Freundeskreises leitet er heute die Warker Jeekelen, einen Verein, den sein Vater 1981 mitgegründet hatte. Das Kirmesfest, die Après-Ski-Party und die Naturbotz, die sie organisieren, sollen das Dorfleben vitalisieren. Mittlerweile zählt Warken fast 1 000 Einwohner; in den neunziger Jahren wurden Wohnsiedlungen gebaut, in die vor allem Goodyear-Mitarbeiter einzogen. In Nancy studierte Steichen Geografie. Zu jener Zeit beginnt er sich für Politik zu interessieren, insbesondere die soziale Ausrichtung der LSAP spricht ihn an. Und Jean Asselborns Art stößt bei ihm auf Sympathie: „Er ist spontan und nicht überheblich.“ Dass er sich der LSAP anschloss, überraschte nicht wenige. Denn eigentlich stammt er aus einer CSV-Familie. Sein Großvater, der Landwirt Joseph Steichen, nahm ab 1957 für die CSV an den Wahlen teil, konnte aber erst 1963 in den Gemeinderat einziehen. Überhaupt ist Ettelbrück eine durch und durch CSV-geprägte Gemeinde. Das Bürgermeisteramt war fest in der Hand der CSV. Insbesondere Edouard Juncker, der zwischen 1976 und 1998 Bürgermeister war, wird nachgesagt, ein Polit-Stratege gewesen zu sein, der konsequent für seine Stadt lobbyierte. Der ehemalige Psychiatrieanestellte, der Enzephalogramme erstellte, war der Onkel von Jean-Claude Juncker. 2003 überließ Pierre Kraus Jean-Claude Schaaf das Bürgermeisteramt, das dieser bis 2023 verteidigte.

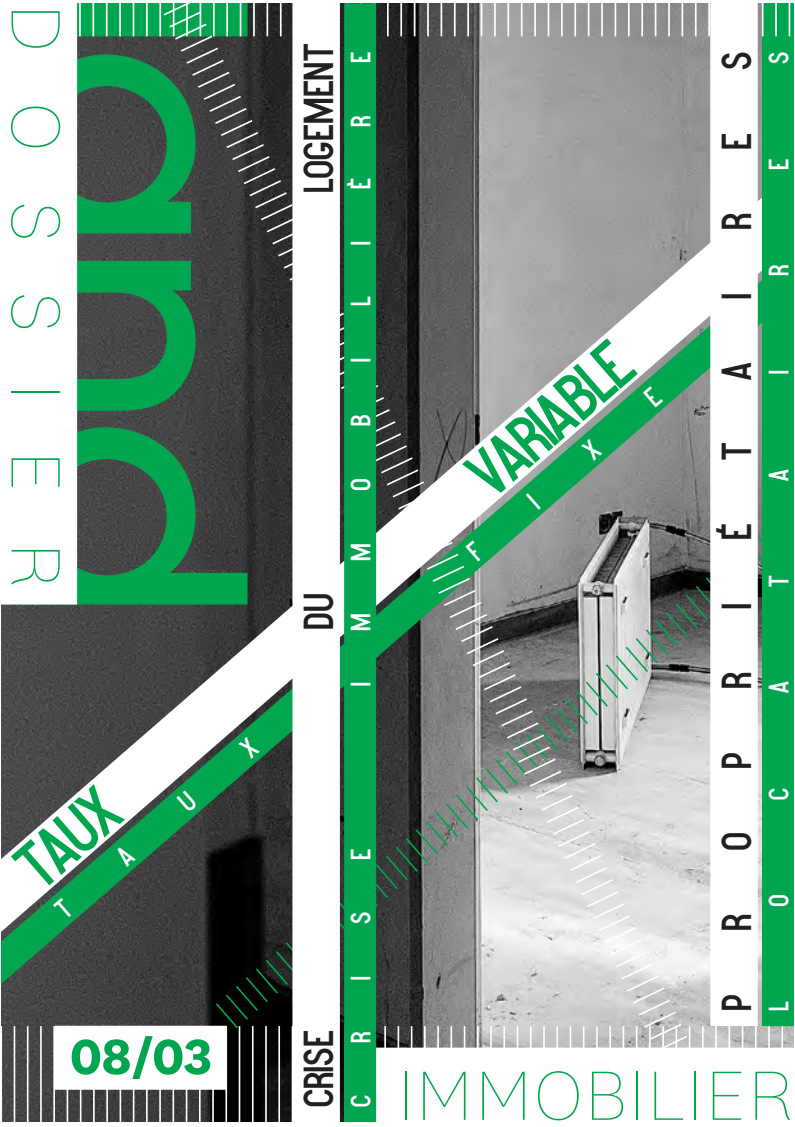
Jean-Paul Schaaf ist kein Macher, eher eine Person der großen Worte. Er will es allen Recht machen, – „schwätze, kucken, nach eemol nolauschteren“ – wer so vorgeht, kommt nicht voran. Seit nahezu 20 Jahren wurde unter ihm als Bürgermeister an dem alten Grundschulgebäude rumgedoktert. Vergeblich. Demgegenüber sei Bob Steichen pragmatischer, „mat zwee Féiss um Buedem“, unverbraucht, sagt ein Beobachter

der Ettelbrücker Gemeindepolitik. Steichen hofft, dass der neue Grundschulkomplex 2030 steht. Auch habe Schaaf das Lycée Technique Agricole (LTA) an die Gemeinde Diekirch verloren (der Vater von Jean-Paul Schaaf war einst Direktor der Molkerei Laduno). Mit dem LTA aber sei ein bestimmtes Identitätsverständnis als „Bauernstad“ verbunden gewesen. Als es 1883 seine Türen eröffnete, fand nebenan eine Agrarausstellung statt, die von König Wilhelm III. und Königin Emma eröffnet wurde. Im vergangenen Jahr zählte sie einen neuen Rekord an Besuchern, fast 46 000 Personen wollten Landwirtschaft als Wochenend-Bespaßung erleben. Heute befinden sich in Ettelbrück noch Labore der Asta sowie die Convis-Züchtergenossenschaft.

Dass Steichen nicht mit in die Nationalwahlen ging, sorgte wohl für Zähneknirschen bei der LSAP-Führung. Unter Bob Steichen ging die LSAP bei den Gemeindewahlen mit fast 36 Prozent der Stimmen als klarer Wahlgewinner hervor. Steichen fuhr 2 238 Stimmen ein, 326 mehr als Jean-Paul Schaaf. Gegenüber dem Land meint Bob Steichen, ein Doppelmandat sei schwer sauber auszuführen. „Man lernt nie aus. Neulich war ich mit der Polizei und dem CGDIS bei einer Kontrolle von Café-Unterkünften unterwegs. Wenn man in so einem Zimmer steht, ist das nochmals anders, als wenn man Berichte darüber liest. Ich möchte mich auf die Region konzentrieren.“ Hätte er ein nationales Mandat in Erwägung gezogen, hätte dies auch die Aufgabe seiner Hobbys und seines Familienlebens bedeutet. Seine Kinder seien erst vier und sieben Jahre alt. Wer sich mit Steichen unterhält, merkt, dass er kein Mann der großen Utopien und Ideologien ist. Ihn beschäftigt das Konkrete, das Unmittelbare. Er zoomt in seine Karte, damit sein Gegenüber „direkt versteet, em wat et geet“. Als der alte Holztisch im Rathaus die ersten Gemeinderatssitzungen empfing, lautete

die Anrede „Här Buergermeeschter“. Die Gemeindemitarbeiter nennen ihn „Bob“. Er nimmt sich Zeit, um mit dem Gemeindepersonal Kaffee zu trinken, er ist präsent, ist erreichbar.

Neben dem Selbstverständnis, eine Bauernstadt zu sein, präsentiert sich Ettelbrück auch als Händlerstadt. So informiert die Homepage der Gemeinde, die Stadt habe sich bereits 1609 als Handelszentrum etabliert, als der Erzherzog Albert und die Herzogin Isabella das Recht zugestanden, jährlich einen Markt in der Stadt abzuhalten. Heute sei Ettelbrück eine Stadt, die „nicht weniger als 269 Geschäfte zählt“ – somit sei sie „la première ville commerciale au nord du pays“. Mehr noch: Die Stadt sei wegen „ihrer ikonischen Fußgängerzone, die mit kleinen Geschäften übersät ist“, einen Besuch wert. Die Geschäftsstraße strahlt jedoch. Die Gemeinde kauft Lokale auf, um sie als Pop-Up-Stores unter dem Marktpreis weiterzuvermieten. In einem Spielzeugladen in der Fußgängerzone steht neben Regalen mit Puzzles, Playmobil-Figuren und Dinosauriern aus Kunststoff der Geschäftsführer Manuel Leonie. An beiden Ohren trägt er goldene Ringe, sein Haar ist dicht und schwarz – schwarz ist auch sein Kapuzenpulli. Wie läuft das Geschäft? Er zieht mit seiner rechten Hand das Kinn lang. „Nach dem Finanzcrash 2008 halbierte sich der Umsatz. Seitdem hat sich der Umsatz nochmals halbiert. Früher kamen die Leute aus Mertzig, Bastendorf und Moesdorf, um hier einzukaufen, heute bestellen sie im Internet. Und Amazon erhält zusätzlich Steuergeschenke, wir Kleinunternehmer nicht.“ Das Spielwarengeschäft existiert seit 50 Jahren. „Weil mir der Laden gehört, mache ich weiter. Mein Sohn meint, ich soll aufhören.“ Dann schiebt er hinterher, indem er sich umschaut: „Aber das ist nicht so einfach. Wohin mit all den Sachen?“





Bürgermeister Bob Steichen



Manche Läden sind in die Industriezone umgezogen, wie der Bäckerladen Jos und Jean-Marie. Sie hat sich in das Fräschzenter integriert, ein Lebensmittelgeschäft des Ettelbrücker Schlachthauses. An einer Theke kann man hier Rinderfilets, Kalbfleisch und Schweineschnitzel kaufen. Durch eine Glaswand sieht man aufgehängte Hinterkeulen vom Rind. Von den Blutspuren, die die Schlachtung verursachte, keine Spur mehr. Das Fleisch ist kühl und sauber gelagert. 1956 wurde das Schlachthaus als Genossenschaft der Patrons-Bouchers du Nord gegründet. 2009 wandelte es sich in eine Gesellschaft um, die rund 210 Arbeitnehmer zählt und somit das größte Privatunternehmen von Ettelbrück ist. Mittlerweile ist es das letzte Schlachthaus in Luxemburg, denn letztes Jahr wurden in Wecker die Schlachtungen eingestellt. Das Nordspital, das circa 350 Betten zählt, beschäftigt 1 122 Angestellte (davon 838 Frauen und 284 Männer), zusätzlich 157 freischaffende Ärzte. In der neuropsychiatrischen Klinik arbeiten – inklusive der Ärzte – 829 Personen. Sie alle nehmen am Verkehr der Stadt teil sowie auch die Angestellten der beiden Sekundarschulen. Hinzu kommt der dichte Durchgangsverkehr, der Ettelbrück besonders belastet. Laut dem Nationalen Mobilitätsplan werden in dem Ballungsgebiet der Nordstad die Verkehrsbewegungen bis 2035 voraussichtlich um ein Drittel wachsen. Deshalb soll eine Umgehungsstraße entstehen, die das Stadtzentrum entlastet und Warken, Schieren, Feulen und Bürden miteinander verbindet. Außerdem sieht der Mobilitätsplan vor, die Umgehungsstraße zwischen Ettelbrück und Diekirch auf vier Spuren zu erweitern. Zwei neue Bahnstationen könnten in Erpeldingen und Ingeldorf gebaut werden, und künftig sollen alle zehn Minuten Züge von Ettelbrück in die Hauptstadt abfahren.

Als die Beamten ihre Prognosen und Szenarien für den Mobilitätsplan erarbeiteten, malten sie sich aus, dass 2035 die Nordstad Realität sein werde. „Ich bin klar für eine Fusion“, sagt Stei-

Mit 210 Arbeitnehmern ist der Schlachtbetrieb das größte Privatunternehmen von Ettelbrück

chen. „Und ich bin auch zuversichtlich, dass das Projekt in die Wege geleitet wird.“ Die Zusammenarbeit zwischen den fünf Gemeinden verlaufe kooperativ. „Es herrscht eine Pro-Fusion-Stimmung“. Konkret sollen Bettendorf, Diekirch, Erpeldingen, Schieren und Ettelbrück verschmelzen. Steichen hofft, dass vor oder während der nächsten Gemeindewahlen in einem Referendum darüber abgestimmt wird. Vor der Sommerpause teile man der Presse einen Zeitplan mit. „Mee et gëtt sécher net einfach.“ In der Vergangenheit fiel der damalige Diekircher LSAP-Bürgermeister Claude Haagen durch eine Mal-Sehen-Attitüde auf. Im *Radio 100,7* sagte der jetzige Diekircher DP-Schöffe José Lopes Gonçalves im Wahlkampf: „Für uns ist eine Nordstad-Fusion zu fünft keine Priorität mehr.“ Sie brächte den Bürgern keinen wirklichen Mehrwert. „Der administrative Apparat riskiert unübersichtlich zu werden.“ Er stimmt einer Frau zu, die während einer Umfrage sagte, sie sei nicht für die Fusion. Sie behalte lieber „mäi klenge Dikrech. Dat ass méi heemlech.“ Der jetzige Bürgermeister Charles Weiler (CSV) zeigt sich nun aber gegenüber der Fusion offen.

Heimelig ist es derzeit am Marktplatz (dem ehemaligen Monopol-Parking) nicht. Bagger reißen den Parkplatz auf, hier soll im Sommer ein Spielplatz und begrünte Plätze für Lebensqualität sorgen. Hinter der Baustelle lugt das Centre des Arts Pluriels (Cape) hervor. Sein Programm ist breit aufgestellt – Konzerte, Theateraufführungen

und Vorträge sorgen für Unterhaltung. Wie wird man Teil des Ettelbrücker Lebens und seiner ländlichen Umgebung? Ines Neff sitzt mit ihren blond-gewellten Haaren an ihrem L-förmigen Bürotisch. „Wir arbeiten mit den Schulen zusammen und bieten hier in Kooperation mit dem Script Theater und Hip-Hop-Ateliers an. Damit Bewohner des Diekircher Altersheims an unseren Porgramm teilnehmen können, planen wir ihre Besuche für Nachmittagsveranstaltungen ein. Außerdem nutzen die lokalen Vereine die Räumlichkeiten.“ Man habe festgestellt, dass sich Tickets für deutschsprachige Aufführungen schneller verkaufen. „Wir versuchen jedoch auch portugiesischsprachige Kulturschaffende einzubinden“, so Ines Neff. Zudem wolle man vermehrt Raum bieten für politische Debatten. Vor einem Jahr habe das Cape mit der Zeitschrift *forum* einen Diskussionsabend zu den Herausforderungen des luxemburgischen Gesundheitssystems veranstaltet. Im Nebenzimmer werden der Schreibtisch und die Regale gerade leer geräumt. Von hier aus organisierte der Cape-Direktor Carl Adalsteinsson das Aufführungsprogramm, im April nun wird er Erster Regierungsrat an der Seite des Kulturministers Eric Thill (DP). Dieser hat einen Teil seiner Kindheit im Zeitungsladen seiner Eltern in der Ettelbrücker Fußgängerzone. Bunter als im Cape geht es im Hariko zu. Ein Kreativatelier des Roten Kreuzes für Jugendliche direkt neben der Fußgängerzone. Vor dem Atelier springt Super Mario an einer Wand entlang. Ein Geist mit spitzen Zähnen bedroht ihn. Bürgermeister Steichen will solche Graffiti-Projekte in den kommenden Jahren unterstützen.

Schräg gegenüber dem Cape hat LëtzeBurger im November 2023 eine Verkaufsstelle eröffnet. Brummt das Geschäft? „Gemeindepersonal, Schüler, Angestellte bestellen Burger bei uns. Weil wir Bifanas braten, kommen auch die Arbeiter von der Baustelle.“ Der durchtrainierte Geschäftsführer Félix Clement trägt ein weißes T-Shirt und eine Goldkette. Manche Patienten aus der Psychiatrie kämen öfters – einer sogar

zweimal am Tag. „Si sinn amfong léif“, wenn auch gelegentlich etwas durcheinander. In Ettelbrück habe man bereits erlebt, dass Kunden sich über den Preis wundern, das sei an ihren Food-Truck-Ständen rund um Luxemburg-Stadt noch nie vorgekommen. Das junge Team freut sich auf den Sommer und das Ende der Baustelle: „Wir eröffnen dann eine große Terrasse.“ Bald wird auch die Bibliothek in die Fußgängerzone umziehen; ein Ort, der vor allem unter Jugendlichen an Beliebtheit gewinnt. Mit deren Umzug, der Eröffnung der Jugendherberge und dem umgebauten Marktplatz könnte in die Nord-Süd-Achse der Stadt eine neue Dynamik einfließen.

Neben dem LëtzeBurger-Lokal fließt die Alzette an den Deichwiesen entlang. Nur einen halben Meter noch und sie würde ihr Flussbett verlassen. Die überschwemmten Deichwiesen sind ein landesweites Symbol für Unwetter. Über die Godchaux-Brücke gelangt man über den wild gewordenen Fluß; unter ihr bilden sich durch eine druckabfedernde Nebeneinbuchtung Kreisströmungen. Die Familie Godchaux, jüdischer Konfession, betrieb in Ettelbrück ab 1864 eine Gasfabrik und stellte Textilien her. Nahe der Godchaux-Brücke stapelte Bob Steichen im Juli 2021 Sandsäcke. „Das war eigentlich Zufall. Abends um 11 Uhr wollte ich in meiner Funktion als Schöffe nachsehen, ob die Feuerwehr und der technische Dienst der Gemeinde nicht überfordert sind. Schließlich blieb ich fast die ganze Nacht an der Alzette.“ Er arbeitet auch gerne im Wald, dabei wird er von seinem Labrador begleitet. „Mir macht es nichts aus, in Arbeitskleidung unterwegs zu sein“, sagt Steichen, der in einem blauen Hemd mit weißen Pünktchen im Rathaus sitzt. Er wolle mit den Kommunalprojekten schnell vorankommen. „Mee Politik geet net séier“, schiebt er hinterher. Es stellt sich zudem die Frage, ob er seine Ideen durchsetzen kann. Jean-Paul Schaaf und er haben lediglich die Plätze gewechselt – nun ist Schaaf erster Schöffe. Und an seiner Seite sitzt für die ersten vier Jahre der Amtsperiode Pascal Nicolay – ein zweiter CSV-Schöffe. ●

Annexion

IIII Pierre Sorlut

53 États, dont le Luxembourg, ont souhaité se prononcer devant la Cour internationale de justice (CIJ) sur les conséquences juridiques de l’occupation israélienne en territoire palestinien et à Jérusalem-Est. Un record pour ce type de procédure auprès de l’organe judiciaire des Nations unies, né voilà 75 ans. Les plaidoiries organisées ces deux dernières semaines ont pour origine une saisine de l’Assemblée générale de l’ONU. Elles sont formellement à dissocier de l’accusation de génocide portée par l’Afrique du Sud contre Israël, mais elles interviennent en marge du bombardement israélien de la bande de Gaza depuis trois mois, en réponse à l’attaque perpétrée par le Hamas le 7 octobre.

La grande majorité des États a reconnu la compétence de la Cour à statuer en la matière. Seuls les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Hongrie la lui ont niée pour privilégier la résolution du conflit par la voie de négociations. Tous les États reconnaissent le droit à l’autodétermination du peuple palestinien. « Self-determination is an enlightened and beneficent ideal to which the formation of States must conform if both justice and the peace of the world are to be secured », a souligné le conseil de la Palestine, Philippe Sands, citant l’un des pionniers du droit international Hersch Lauterpacht. Philippe Sands, avocat franco-britannique et professeur de droit international, a rendu honneur au théoricien du concept de crime contre l’humanité dans son ouvrage de référence *East-West Street*, au côté de Raphael Lemkin, autre juriste

à qui l’on attribue la paternité du concept de génocide. Tous deux étaient juifs, ont étudié à Lviv (en Ukraine aujourd’hui) et ont perdu une grande partie de leur famille dans l’holocauste. Philippe Sands, lui aussi membre d’une famille originaire de Lviv victime de la Shoah, a rappelé la semaine passée dans une plaidoirie épaissément documentée qu’Israël violait les quatre composantes du droit à l’autodétermination palestinienne : le droit à l’intégrité territoriale, le droit à ne pas souffrir de « manipulation démographique », le droit d’exercer sa souveraineté sur ses ressources naturelles et le droit de poursuivre son développement économique, culturel et social. Des droits bafoués par une politique de colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est pendant un demi-siècle avec aujourd’hui la présence de 700 000 colons israéliens en territoire palestinien, relève Philippe Sands. « On Israel’s approach, it decides on the use of resources and allocation of benefits. On Israel’s approach, it decides whether Palestinians remain or return. On Israel’s approach, it decides how, if at all, Palestinians may meet, trade, teach, worship, live, love », a plaidé le Franco-Britannique perruque blanche protocolaire vissée sur la tête. La conséquence (puisque c’est la question posée) ? Pour Israël, une injonction (et l’ONU l’a déjà formulée) de se retirer des territoires occupés. Mais pour les États tiers ? « The right of self-determination requires that UN Member States bring Israel’s occupation to an immediate end. No aid. No assistance. No complicity. No contribution to forcible

actions. No money, no arms, no trade, no nothing », a complété Philippe Sands.

Le représentant du Luxembourg, Alain Germeaux a, lui, relevé que « le développement de colonies de peuplement et le morcellement qui en découle, portent gravement atteinte au droit à l’autodétermination du peuple palestinien et entravent de ce fait l’édification d’un État de Palestine viable ». Dans une intervention somme toute timide, le juriste en chef au ministère des Affaires étrangères a plaidé pour qu’Israël se retire des territoires occupés, mais n’a jamais clairement qualifié l’occupation israélienne d’annexion de facto, ce qu’a fait la Belgique, sur laquelle le Grand-Duché aligne souvent sa politique juridique extérieure. La CIJ avait conclu en 2004 que l’occupation dérivait vers l’annexion. Vingt ans après, le Luxembourg ne dit pas si l’on en est à ce stade. « Un peu faible pour un pays qui, d’un point de vue juridique, et sans vouloir faire d’analogie historique, a lui même subi une annexion de facto entre août 1940 et septembre 1944 », commente l’internationaliste Michel Erpelding face au *Land*. Alain Germeaux a lui argumenté à la limite du sujet : « Alors qu’Israël est confronté à une attaque armée lui permettant d’exercer son droit à la légitime défense, ses activités de colonisation ne peuvent cependant pas être justifiées au titre de ce droit en ce qu’elles ne constitueraient pas, en tout état de cause, une mesure nécessaire ou proportionnée. » ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Potemkin

Nach den Gemeinde- und den Kammerwahlen würden sich die politischen Parteien den Aufwand gerne ersparen. Trotzdem bereiten sie sich auf die Europawahlen vor. Sie fühlen sich gezwungen.

Es sind auch nicht richtig die Parteien, die sich vorbereiten. Es sind die größeren oder kleineren Parteiapparate. Sie müssen einen potemkinschen Wahlkampf führen. Zum üblichen Thema: „Diesmal sind wirklich Schicksalswahlen!“ Die Parteimitglieder nehmen Europawahlen beiläufig zur Kenntnis.

Zur Europäischen Union wagen die Parteien keine Differenzen: Alle mit Aussicht auf ein Mandat sind bedingungslose Befürworter. Sie haben ihren Treueschwur in Artikel 5 der neuen Verfassung gemeißelt. Falls einmal Halb- oder Ganzfaschisten an die Macht kämen. Wie andernorts in der europäischen Wertegemeinschaft.

Seit 1842 sucht das kleine Großherzogtum große Absatzmärkte. Der Direktor von Luxembourg for Finance wird Botschafter bei der Europäischen Union. Gleichzeitig entmutigt der neoliberale Durchmarsch die Hurra-Europäer in der Wählerschaft. Die Parteien müssen Verständnis zeigen: Jede ist für ein sozialeres und umweltschonenderes Europa. Aber nach dem Fiasko der Grünen wollen sie es keineswegs übertreiben. Auch sähen sie es lieber, wenn die Armen zu Hause blieben. Statt vor der Schengen-Grenze im Mittelmeer zu ertrinken.

In Luxemburg sind die Wahlen zum Europaparlament nicht ganz echt: Es geht um keinen richtigen Einsatz. Entscheidungen in der Europäischen Union treffen die deutsche, die französische Regierung, die Frankfurter Zentralbank. Nachrangig die Kommission. Sofern besagte Regierungen sie lassen. Dem Europaparlament fehlen entscheidende Vorrechte eines Parlaments.

Die Luxemburger Abgeordneten machen nicht einmal ein Prozent des Europaparlaments aus. Ihr Wahlergebnis hat keine politische Bedeutung. Für die Parteien sind Europawahlen ein weiteres Politbarometer. Das Ergebnis kann 14 Tage lang ihrem Ansehen dienen. Dann ist es vergessen.

Seit 2009 kandidieren keine amtierenden Minister mehr. Seither weichen die Ergebnisse der Europa- und der Nationalwahlen voneinander ab. Um eines der sechs Mandate zu erhalten, braucht eine Partei fast elf Prozent der Stimmen. Erdrutschsiege sind selten: In 40 Jahren verschob sich vier Mal ein Sitz. Umfragesammler Europe Elects prophezeite im Januar, dass CSV und LSAP am 9. Juni je einen Sitz auf Kosten von DP und Grünen gewännen.

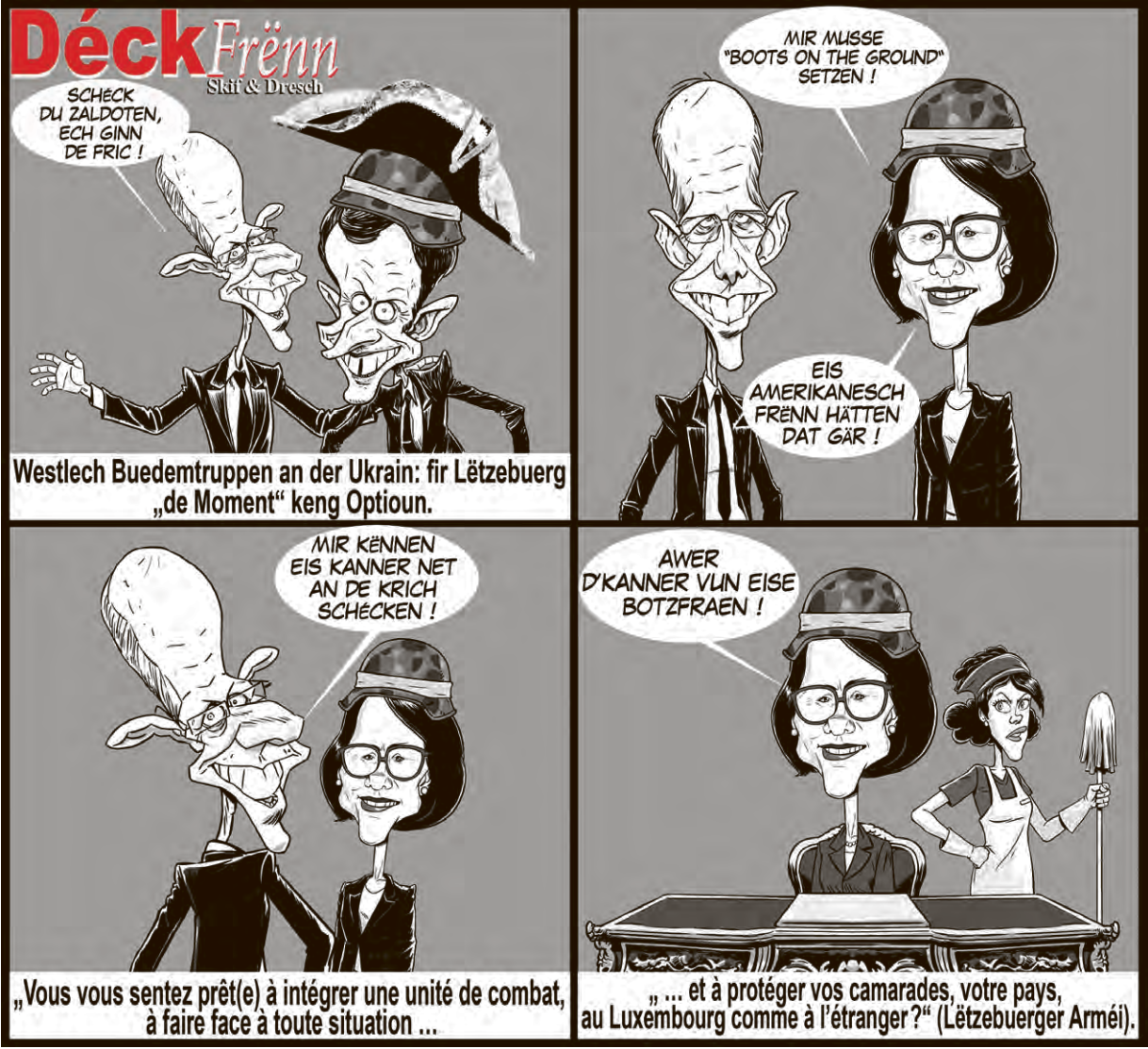
Die Europawahlen sind nicht unnütz. Sie sollen die Trennung von Demokratie und Wirtschaftspolitik kaschieren. Sie erlauben den Parteien, nach den Kammerwahlen personell noch etwas aufzuräumen.

Charles Goerens gehört dem Europaparlament mit Unterbrechungen seit 42 Jahren an. Er will weitermachen. Auch seine ehemalige Parteikollegin, Jean-Claude Junckers Kinderstar Monica Semedo. Sie hat die DP verlassen. Sie findet Zuflucht bei Frank Engels Fokus. Man kennt sich mit Mobbing aus.

Jean Asselborn spielte bei den Kammerwahlen noch einmal 20 596 persönliche Stimmen ein. Dann trat er sein Mandat nicht an. Niemand wirft ihm Wählerbetrug vor. François Bausch fand keine so anrührenden Erklärungen. Die Grünen wollen ihn nun nach Straßburg exfiltrieren. Dann hätte wenigstens einer in der Partei Verantwortung übernommen. Für die Wahlniederlage und die Rechtsregierung.

Die CSV hat Christophe Hansen den Posten des EU-Kommissars versprochen. Er war sieben Jahre bei Astrid Lulling in der Lehre. Später ging er zur Handelskammer. Wie Luc Frieden. Hansen soll Nachfolger von Nicolas Schmit werden. Der LSAP-Politiker hat seit Oktober die falsche Parteikarte.

Schmit wird Spitzenkandidat der europäischen Sozialdemokraten. Dann könnte der Arbeits- und Sozialkommissar viel erzählen: Wie der „freie und unverfälschte Wettbewerb“ europaweit das Leben der Schwächsten ruiniert. Wie Uber und Deliveroo seinen Richtlinienentwurf für Freelance-Fahrer und Pizzaboten verhinderten. Vielleicht will er sein Publikum bei den Wahlveranstaltungen in Lissabon oder Athen auch nicht beunruhigen. ● ROMAIN HILGERT



„Existentielle Bedrohung“

IIII Felix Wellisch, Serena Bilanceri

Ende Januar hat Israel schwere Vorwürfe gegen die UNRWA erhoben. Was würde es bedeuten, wenn die Organisation ihre Arbeit einstellen muss?

„Es sieht nicht so aus, aber all das gehört zu Jerusalem“, sagt Ramsi und deutet von seinem Computerladen die Häuserschlucht in Shu'afat hinauf. Oben, am Ende der Straße, ist die acht Meter hohe israelische Sperrmauer zu sehen, die das palästinensische Flüchtlingslager vom Rest der Stadt trennt. „Drüben kümmert sich die Stadt um alles, auf unserer Seite vor allem die UNRWA“, sagt der 46-Jährige. „Sie betreiben die Grundschule und das Gesundheitszentrum, in dem meine Mutter ihre Blutdruckmedikamente bekommt. Die UNO organisiert hier sogar die Müllabfuhr.“

Die Arbeit der UNRWA ist akut bedroht, seit die israelische Regierung Ende Januar mehreren Mitarbeitern in Gaza eine Beteiligung an den Massakern der Hamas am 7. Oktober vorgeworfen hat. 18 Geberländer haben ihre Zahlungen eingestellt, darunter die USA und Deutschland. Rund 450 Millionen Dollar wurden eingefroren.

Hupend schieben sich die Autos an Ramsis Laden vorbei. Auf einer Fläche von weniger als einem Quadratkilometer sind mehr als 16 000 Menschen beim UN-Hilfswerk für Palästinaflüchtlinge, kurz UNRWA, registriert. Die tatsächliche Zahl der Bewohner könnte mehr als doppelt so hoch liegen. Die Palästinensische Autonomiebehörde kommt nicht hierher, weil Shu'afat offiziell auf 1967 von Israel besetztem Gebiet liegt. Die Stadtverwaltung stellt lediglich einen Bruchteil der städtischen Dienstleistungen für die Exklave, weil sie außerhalb der israelischen Sperranlage liegt. „Wenn sie den UN-Leuten die Arbeit verbieten, dann müssen sie einen Ersatz schaffen“, sagt der Verkäufer Ramsi.

Bisher ist unklar, wie sehr die Organisation tatsächlich mit der Hamas verstrickt ist. Israel wirft mehr als 30 UNRWA-Angestellten vor, an dem Überfall am 7. Oktober beteiligt gewesen zu sein. Zudem sollen rund zehn Prozent der etwa 13 000 Beschäftigten in Gaza „Verbindungen“ zur Hamas gehabt haben. Die UN hat eine Untersuchung eingeleitet.

Das Hilfswerk weist den Vorwurf der Terrorunterstützung zurück. UNRWA Generalsekretär Philippe Lazzarini spricht von einer Kampagne gegen seine Organisation. Das Hilfswerk, das über Gaza und das Westjordanland hinaus auch in Syrien, im Libanon und in Jordanien rund sechs Millionen palästinensische Flüchtlinge versorgt, könne bereits im April aus Geldnot gezwungen sein, die Arbeit einzustellen.

Vielen in Israel geht das aber noch nicht weit genug. Fünf Kilometer südlich von Shu'afat schaut Boaz Bismuth von der Regierungspartei Likud in seinem Parlamentsbüro einen TV-Bericht über das Vorrücken israelischer Soldaten in Gaza. „Unsere Soldaten haben nun auch noch unter dem UNRWA-Hauptquartier Tunnelsysteme gefunden.“ Lazzarini sagt, seine Organisation habe von den Tunneln nichts gewusst. Bismuth glaubt das nicht und hat einen Gesetzesentwurf zum Verbot von UNRWA in Jerusalem eingebracht.

Dem rechts-nationalistischen Politiker zufolge helfe eine Auflösung auch bei der Frage nach einer Lösung für rund sechs Millionen registrierte palästinensische Flüchtlinge: „Sie geben den Status an ihre Kinder weiter. UNRWA will das Flüchtlingsproblem erhalten“, sagt er. Tatsächlich wird auch bei Geflüchteten aus anderen Staaten der Flüchtlingsstatus innerhalb von Familien weiter-

gegeben, bis eine dauerhafte Lösung gefunden ist, auch ohne UNRWA. Die palästinensischen Flüchtlinge können zwar den UNRWA-Flüchtlingsstatus in dessen Mandatsgebiet auch dann behalten, wenn sie eine andere Staatsbürgerschaft erhalten haben, die meisten gelten aber als staatenlos.

„Es ist eine bewährte Strategie der politischen Rechten in Israel“, sagt Daniel Seidemann, der für die Nicht-Regierungsorganisation Terrestrial Jerusalem den israelischen Siedlungsbau beobachtet. „Sie nennen das Westjordanland nach den biblischen Namen Judäa und Samaria und behaupten dann, dass es nicht besetzt sein kann.“ Ähnlich sieht Seidemann auch die Annahme, dass ein Verbot der UNRWA die palästinensische Flüchtlingsfrage lösen würde.

Der Anwalt, der in der Vergangenheit mehrere US-Regierungen zu Friedensgesprächen beraten hat, schätzt, dass ein Verbot von UNRWA in Jerusalem eine gefährliche Versorgungslücke reißen würde. Die Organisation betreibt nach eigenen Angaben zehn Schulen und vier Gesundheitszentren. In Exklaven wie Shu'afat und Kufr Akab würden ohne UNRWA noch immer kaum öffentliche Dienstleistungen existieren, sagt Seidemann. „Und niemand, auch nicht Israel, wäre in der Lage, sie in absehbarer Zeit zu ersetzen.“

Das hält den Jerusalemer Vize-Bürgermeister Arye King nicht davon ab, regelmäßig zu Protesten vor UNRWA-Einrichtungen aufzurufen. Anfang Februar versammelten sich vor dem Hauptquartier des Hilfswerks rund 50 Teilnehmer unter dem Aufruf „Den Feind aus der Stadt entfernen“. Ministerpräsident Benjamin Netanjahu präsentierte vergangene Woche seinen Plan für den Gazastreifen nach dem Krieg. Einer von fünf Punkten: Die Auflösung der UNRWA.

Drei Wochen nach Veröffentlichung der Vorwürfe lud Westjordanland-Direktor Adam Bouloukos vergangenen Dienstag zu einem Besuch im Aida-Flüchtlingslager in Bethlehem ein. Vom Dach des Gesundheitszentrums fällt der Blick auf die mit Graffiti bemalte Sperranlage zu Israel. „Wir sind in einer verzweiferten Lage“, sagt Bouloukos. Rund die Hälfte der Gelder seien weggebrochen. Anfeindungen auch von israelischen Soldaten gegen seine Mitarbeiter hätten massiv zugenommen.

Andere UN-Organe könnten die Arbeit nicht einfach übernehmen. „Die WHO unterhält keine Gesundheitszentren, die Unicef betreibt keine Schulen“, sagt Bouloukos. Drastisch seien die Folgen zudem für die humanitäre Hilfe im Gazastreifen. Das wenige, was noch an Verteilung stattfinde, laufe größtenteils über UNRWA. Und schließlich würden die Kürzungen auch die Arbeit in Syrien, Jordanien oder im Libanon gefährden.

Auf der anderen Seite des Jordans, etwa 70 Kilometer von Bethlehem entfernt, liegt in der jordanischen Hauptstadt Amman das Wihdat Camp. Es ist Mittagszeit und die Kinder strömen aus den Schulen in die engen Gassen des Flüchtlingslagers. Einige Jungs spielen noch Fußball auf dem eingezäunten Schulhof zwischen den abgekratzten, vollgeschmierten Gebäuden. Das Wihdat Camp ist das zweitärmste palästinensische Flüchtlingslager Jordaniens. Hier leben mindestens 61 800 palästinensische Geflüchtete auf weniger als einem halben Quadratkilometer Fläche. Sieben Schulen werden hier von UNRWA betrieben, genauso wie

Sicher ist, dass im Augenblick hunderttausende Menschen in der Region von UNRWA abhängen

das örtliche Gesundheitszentrum, das 43 000 Menschen nutzen. In dem hellblauen Gebäude hängt ein Geruch von Desinfektionsmittel in der Luft. Eine Frau in schwarzem Kopftuch und Mantel kommt auf die Journalisten zu. „Ich komme aus Gaza und bin hier gestrandet“, erzählt sie. „Ich bin chronisch krank, habe aber kein Geld für Medikamente, Gott sei dank konnte ich hier Hilfe bekommen. Mein Mann und meine Kinder sind in einem Zelt in Rafah“, sagt sie und schluchzt.

Gut die Hälfte der Wihdat-Bewohner hat keine Krankenversicherung. Das Hilfswerk übernimmt teilweise die Kosten für Krankenhausbesuche in jordanischen Kliniken und führt selbst jährlich im ganzen Land 1,6 Millionen medizinische Beratungen durch. In Jordanien unterhält UNRWA 25 Gesundheitszentren und 161 Schulen. Die UN-Agentur ist mit 7 000 Mitarbeitenden nach eigenen Angaben einer der größten Arbeitgeber im Königreich.

Berufsausbildungen gehören ebenso zu den Dienstleistungen. Auf dem Hof der Mädchenschule in Wihdat haben sich ein Dutzend Männer und Frauen versammelt. Salam Qandil, hellblaues Kopftuch und selbstbewusstes Auftreten, erzählt, ihr Vater sei gestorben und es sei an ihr gewesen, die Familie zu ernähren. Inzwischen hat sie eine abgeschlossene Ausbildung als Kosmetikerin und einen eigenen Salon. Die Männer und Frauen kennen die aktuelle Debatte um die UN-Agentur und wollen für ihr Weiterbestehen plädieren. Das Hilfswerk hat den Besuch organisiert. Denn laut Olaf Becker, UNRWA-Direktor in Jordanien, könnte das Einfrieren der Hilfsgelder hier ebenfalls ab März die Dienstleistungen gefährden.

Etwa 2,4 Millionen registrierte, palästinensische Geflüchtete leben in Jordanien. Das Land hat insgesamt 11,5 Millionen Einwohner und die zweithöchste Anzahl Geflüchteter pro Kopf weltweit. Dabei hat das Königreich schon an sich mit Problemen zu kämpfen, etwa einer Arbeitslosenquote von 22 Prozent, 46 Prozent unter jungen

Erwachsenen. König Abdullah II. sagte kürzlich, die Arbeit der Agentur sei lebenswichtig.

Laut Joost Hiltermann, Nahost-Programmdirektor beim Thinktank International Crisis Group, sei das größte Problem indes politisch und demografisch. Laut Schätzungen hat über die Hälfte der Jordanier palästinensische Wurzeln. Die Balance zwischen ihnen und den ursprünglichen Stämmen war schon immer heikel. Der Kollaps von UNRWA könne als „eine Bedrohung des politischen Systems, oder sogar als eine existentielle Bedrohung“ gesehen werden.

Die meisten palästinensischen Geflüchteten sind inzwischen Jordanier, doch nicht alle. Vor allem die sogenannten Ex-Gazaner, die nach 1967 aus dem Gazastreifen geflohen sind, bleiben noch heute größtenteils staatenlos. Knapp 30 000 von ihnen leben im Jerash Camp. Etwa 40 Kilometer nördlich von Amman gelegen, ist dies das ärmste unter den palästinensischen Flüchtlingslagern. Etwas mehr als die Hälfte seiner Bewohner lebt laut UNRWA unter der Armutsgrenze. Sie haben höhere Ausgaben, etwa für Studium und Gesundheit, und sind eingeschränkt in ihrer Berufswahl, beim Kauf von Grundstücken oder Autos. Aber vor allem sind sie Ausländer in dem einzigen Land, das sie kennen.

So wie Shaima Sallam, die vor anderthalb Jahren ihr Englischstudium an einer jordanischen Universität abgeschlossen hat. Ihr Vater, Bauer von Beruf, hat sich stets für die Ausbildung seiner Töchter stark gemacht, doch das allein hätte nicht gereicht. Ihr Studium hat Shaima auch dank der privaten Hilfe einer ihrer ehemaligen Lehrerinnen aus der UNRWA-Schule finanziert.

Shaima ist ein Paradebeispiel für das gute Gelingen der Bildungsprogramme in den Flüchtlingscamps. Und doch betrachtet sie UNRWA kritisch. „Weil es mich daran erinnert, dass wir Geflüchtete sind“, sagt die heute 25-Jährige. Sie ist Palästinenserin, doch ihr Land gibt es offiziell nicht. Sie lebt in Jordanien, gilt aber nicht als Jordanierin. „Am ersten Tag an der Universität wollte ich mich registrieren lassen und sie sagten mir: ‚Geh zum Büro für kulturellen Austausch‘. Und ich dachte: Wieso? Wo denkt ihr, dass ich herkomme?“

Sicher ist, dass im Augenblick hunderttausende Menschen in der Region von UNRWA abhängen. Selbst Shaima gibt zu: „Sollte die Finanzierung stoppen, könnte es einen Aufstand geben.“ In den staubigen Gassen des Jerash Camps fasst eine 60-jährige Frau es zusammen: „Wenn UNRWA endet, sind wir verloren.“ ●



Felix Wellisch



Sven Becker

Wirtschaft

Les bureaux du
domiciliataire Hoche
Partners Corporate
Services à Bertrange

La domiciliation exposée

IIII Pierre Sorlut

Un cabinet d'experts-comptables et deux avocats condamnés pour avoir hébergé des sociétés cachant les millions de fraudes internationales

Deux jugements rendus sur accord la semaine dernière exposent les risques liés à la domiciliation de sociétés. Des risques de réputation pour le Luxembourg avant tout, car les opérateurs s'y retrouvent à bon compte. À commencer par le domiciliataire Alain H., inculpé, mais pas condamné, à l'inverse de la société qu'il dirige, Hoche Partners Corporate Services qui doit payer 85 000 euros.

L'affaire au fond est celle d'une arnaque fiscale d'une valeur de 1,7 milliard d'euros. C'est le montant que le Danemark estime avoir perdu (équivalant à 0,5 pour cent de son PIB) via la fraude dite Cum-Ex orchestrée par l'ancien trader britannique Sanjay Shah et son groupe Solo Capital Partners. L'astuce ? Des opérateurs financiers s'échangent des actions autour de la date de versement de dividende, sur lequel est appliqué un prélèvement à la source, puis le groupe Solo demande le remboursement d'un prétendu trop-imposé alors qu'il n'a rien payé.

L'arnaque a été mise en œuvre entre 2012 et 2015. Les autorités danoises ont alors identifié cette « fraude historique » par son ampleur, comme l'a qualifiée la presse danoise dès novembre 2015 (*Politiken*). La société luxembourgeoise Aesa était dès lors référencée comme la tête du groupe. L'épouse de Sanjay Shah en a été l'administratrice et l'homme d'affaires anglo-indien en est toujours le bénéficiaire unique, constate-t-on au registre de commerce. Dès 2015, les journaux danois ont documenté des transferts de fonds entre de multiples juridictions et jusqu'au Grand-Duché sur les comptes en banques (notamment) d'Aesa et d'un autre véhicule luxembourgeois, Trillium Capital. Une petite banque allemande contrôlée par Sanjay Shah, Varengold, a participé à de gros transferts. Idem dans la presse internationale. Le 4 novembre 2015, le *Financial times* a fait état de perquisitions de la National Crime Agency à Londres, chez Sanjay Shah et dans ses bureaux.

« Die zahlreichen Ermittlungen gegen Aesa und Trillium Capital sorgten offensichtlich für Nervosität beim Dienstleister Alter Domus, der beide Firmen verwaltete », avait écrit *Reporter* trois ans après. Le domiciliataire de la Cloche d'or a dénoncé les sièges d'Aesa et de Trillium Capital en février 2016. Ces deux sociétés clés dans l'organigramme de l'arnaqueur au fisc ont trouvé exil en février 2016 chez Hoche Capital Partners, alors avenue de la faïencerie au Limpertsberg. Les montants transférés à ces sociétés sont inconnus. Mais l'administration fiscale danoise cherche à récupérer ses sous. La justice allemande enquête aussi. Ainsi que les autorités luxembourgeoises... ces dernières ont été mobilisées dans le cadre d'une commission rogatoire internationale. La police a relevé en août 2017 de possibles manquements aux obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment et de domiciliation des sociétés chez le domiciliataire aujourd'hui basé à Bertrange.

Les enquêteurs ont constaté l'absence de contrat de domiciliation signé avec les deux sociétés. Le dossier « KYC » (*know your client*) est qualifié de « plutôt sommaire » par les policiers. Le *folder* Aesa renfermait des documents relatifs à des poursuites visant le bénéficiaire économique, pour blanchiment et fraude fiscale. Notamment un courrier de la *Staatsanwaltschaft Hamburg* daté du 3 mars 2017 et adressé à la société au sujet de saisies pénales sur ses

avoirs. L'enquête a par la suite établi que la *compliance officer* ne parlait pas allemand et qu'elle n'avait suivi qu'une toute petite formation antiblanchiment, quatre heures le 18 mars 2015, soit après l'accueil du sulfureux client. Le jugement rendu la semaine passée révèle en outre que les sociétés Aesa et Trillium Capital avaient été « apportées » par l'administrateur délégué Alain H., ancien associé d'Alter Domus (qu'il avait rejoint quand sa société Fideos avait été rachetée par ce domiciliataire).

En juillet 2018, alors que le dossier sur les manquements professionnels d'Hoche Capital Partners était bouclé et prêt à partir à l'audience, le parquet a réceptionné un rapport de la Cellule de renseignement financier (CRF) visant Alain H. et des sociétés offshore dont il est le bénéficiaire économique. Le rapport évoquait des « opérations atypiques sur les comptes bancaires de Achadas Worldwide Inc », notamment des « flux financiers avec Hoche dont la justification économique était mise en doute, ainsi que des prélèvements en espèce ». Un abus de biens sociaux n'était pas à exclure selon la CRF et une instruction a été ouverte en ce sens. Des perquisitions ont été menées chez Banque de Luxembourg, CBP Quilvest et Société Générale. Hoche et Alain H. ont été inculpés en avril 2022 pour des infractions aux lois relatives à leurs obligations professionnelles en matière de domiciliation et de lutte contre le blanchiment. Le parquet a en revanche constaté que la juge d'instruction, Martine Kraus, n'avait « pas pu étayer les soupçons d'abus de biens sociaux ».

Alain H. apparaît tout sourire sur une photo *corporate* publiée par *Paperjam* en décembre 2022, illustration d'un article relatif à l'acquisition de la société Concilium par Hoche. L'administrateur délégué explique que son groupe emploie une soixantaine de « professionnels » et réalise un chiffre d'affaires de dix millions d'euros. « Nous sommes toujours à la recherche de talents, aussi bien dans les domaines juridiques que comptables, et notamment ceux avec un profil germanophone », explique Alain H. Sur son site internet, Hoche Partners cite le Dalai Lama : « Be ready to change your goals, but never change your values ».

Dans la procédure de plaidé-coupable à la luxembourgeoise, l'entreprise est condamnée. Alain H. en sort indemne. Le parquet explique que ce « point faisait tout

Des condamnations légères pour cacher le produit du Cum-Ex de Sanjay Shah et d'un détournement allégué au Kazakhstan

simplement partie de l'accord » entre le procureur d'État adjoint Jean-François Boulot et l'avocat Claude Geiben. Pour le parquet, la logique serait la suivante : les infractions en matière d'obligations professionnelles ont été commises dans le cadre de l'activité de la société. Or, un dirigeant, inculpé au début de la procédure, peut faire valoir la dilution de sa responsabilité individuelle du fait de délégation de pouvoirs à un ou plusieurs employés. Il faut alors, pour les enquêteurs, prouver le degré d'implication de chacun. Trop chronophage pour les ressources policières à disposition au Grand-Duché, notamment dans les services d'enquêtes financières, comme l'a relevé le Gafi l'an passé. Alors seule la personne morale doit assumer. Ce qui arrange bien les affaires de Alain H., actionnaire à 41 pour cent de Hoche Partners Corporate Services. Cette dernière s'expose à un retrait d'agrément en cas de récidive (et à des soucis pour ses salariés le cas échéant). Contacté ce jeudi, le président de l'Ordre des experts comptables (OEC), Robert Fischer n'avait pas encore été informé de la condamnation de la société de domiciliation. « Nous allons nous y intéresser de plus

près », promet-il face au *Land*. Hoche Corporate Partners services dispose d'un agrément délivré par le ministère de l'Économie et est, de fait, supervisée par l'OEC (les sociétés de domiciliation opérant en tant que professionnel du secteur financier sont contrôlées par la CSSF).

Puis il y a les avocats, eux supervisés par le Conseil de l'ordre du Barreau. Dans une autre affaire dont le jugement a été rendu jeudi dernier, deux d'entre eux, Alexandre Chateaux et Robert Reicherts, ont été condamnés à, respectivement, 15 000 et 12 500 euros d'amende, pour avoir dérogé à leurs obligations en matière de domiciliation et de lutte contre le blanchiment. Entre 2012 et 2017, leur cabinet avait hébergé les sociétés représentant les intérêts d'un « PEP » (*politically exposed person*) kazakh accusé de détournement par les autorités de son pays d'origine : Mukhtar Ablyazov. Cet ancien ministre puis opposant de Nursultan Nazarbayev est accusé d'avoir détourné six milliards de dollars de la banque BTA qu'il présidait (entre 2005 et 2009). « One of the biggest and most complex fraud cases in banking history », avait écrit le *Financial Times* en 2013. L'argent a été dispersé à l'étranger via des sociétés contrôlées par son gendre, Iliyas Khrapunov. Certaines d'entre elles étaient logées au sein du jeune cabinet Châteaux-Reicherts.

L'information judiciaire a été ouverte à l'encontre des deux associés en octobre 2016 consécutivement à à une commission rogatoire et à une déclaration de soupçon de la BCEF après un versement d'honoraire en provenance du Kazakhstan. L'enquête a révélé des informations lacunaires dans les dossiers des sociétés en question (Niel Natural Resources, Porto Heli, Triadou ou encore Igloo). La police relève aussi une « dépendance financière du cabinet » à l'égard de ses clients kazakhs, ce qui déroge au code déontologique des avocats, censés exercer leur métier de façon indépendante. Le forfait d'honoraires s'élevait à 200 000 euros la première année puis 250 000 la suivante. Dans le jugement rendu sur accord, le tribunal correctionnel retient, face « à la gravité des faits » reprochés à Alexandre Chateaux, des circonstances atténuantes tenant « à la relative ancienneté des faits », à l'absence d'antécédents judiciaires, mais surtout aux mesures de remédiation immédiatement entreprises et dûment reconnues par le barreau de Luxembourg ». Robert Reicherts n'y est plus inscrit. ●



Sanjay Shah (à gauche) a été extradé de Dubaï vers Copenhague le 6 décembre dernier

T
I
C
K
E
R

Wednesday

Ce mercredi matin à Bruxelles, le Luxembourg a fini par s’abstenir lors de la consultation sur la directive sur le devoir de vigilance, rejoignant la majorité de pays bloqueurs, menée par l’Allemagne (ou plutôt le FDP). Dans les faits, cette abstention équivalait à un « non ». En amont, le Premier ministre, Luc Frieden (CSV), avait soigneusement évité de se positionner. D’un côté, il disait ne pas vouloir faire d’obstruction. De l’autre, il expliquait encore espérer des améliorations. Et de citer « le surcharge administrative » ainsi que « les très nombreuses insécurités juridiques ». Mais la grande hantise du Grand-Duché était qu’une partie des holdings ne tombent dans le *scope* de la directive. « Eng Dispositioun, déi besonnesch fir Lëtzebuerg eng ganz Rei Froen opwerft », selon Luc Frieden. Le vote de

mercredi l’a rappelé : On ne badine pas avec les sociétés boîtes-aux-lettres et les centaines de millions d’euros qu’elles rapportent au budget d’État. Ce mercredi après-midi, Luc Frieden a assuré à la Chambre ne pas avoir formellement voté contre la directive, une argumentation décrite par le *Wort* comme « procédurière ». « Mir sti fir de Respekt vun de Mënscherechter, ouni mee », a asséné le ministre

CEO qui s’est déplacé lui-même, pour parler au nom de ses ministres de l’Économie, des Affaires étrangères, de la Justice et des Finances. « L’idée que le Luxembourg bloque est fausse ! », s’est-il défendu, rappelant qu’« uniquement une minorité » d’États se seraient prononcés pour le texte présenté par la présidence belge. La Chambre a finalement voté à la quasi-unanimité (sauf ADR) une motion appelant à légiférer au

niveau national si le projet européen capotait. Devant le Parlement, l’Initiative pour un devoir de vigilance avait monté un piquet (photo : sb). La *Süddeutsche Zeitung* a commenté l’échec du projet de directive : « Die Macht von Wirtschaftslobbyisten war größer als Vernunft und Selbstvertrauen ». On ignore le pouvoir qu’exerce l’ancien président de la Chambre de commerce, Luc Frieden, sur l’actuel

Premier ministre du gouvernement, Luc Frieden. BT

En attendant la compétitivité

La firme d’audit PwC a annoncé le *line-up* de la prochaine Journée de l’Économie, qu’elle organise le 26 mars prochain avec le ministère du boulevard Royal. Se profile le retour de Lionel Fontagné. L’économiste français, professeur à la Sorbonne et

consultant à la Banque de France, avait été sollicité par Jeannot Krecké voilà vingt ans pour rédiger un rapport sur la compétitivité du Grand-Duché (*Une Paille dans l’acier*), parallèlement à la création d’un Observatoire thématique au Forum Royal, sous la direction de Serge Allegrezza. Depuis lors, la compétitivité des entreprises (concomitamment à la productivité) a tendanciellement reculé, regrette le patronat. Serge Allegrezza, directeur du Statec, et François Mousel, managing partner de PwC, rappellent ainsi Lionel Fontagné pour remettre le sujet au goût du jour : « Luxembourg’s competitiveness: are we still in the race ? Seizing the opportunities of global change ». Depuis 2007, les ministres de l’Économie impriment leur marque sur ces journées organisées à la Chambre de commerce. Lors des deux dernières éditions, les *guest speakers* (Adam Tooze puis François Heisbourg) ont envisagé l’économie luxembourgeoise dans un contexte de tensions géopolitiques, une dynamique intellectualisante signée Franz Fayot (LSAP). Sous Lex Delles (DP), on colle davantage aux préoccupations du patronat : Comment (re)gagne-t-on de l’argent après deux années d’inflation et de hausse des coûts salariaux ? PSO



M E I N U N G

Objectif 6 000

IIII Michel-Edouard Ruben

Selon des propos tenus par le Premier ministre à la suite du récent Logementsdësch : « Le pays a besoin de construire annuellement 6 000 logements pour loger convenablement les quelque 12 000 nouveaux habitants qui s’y installent tous les ans » ; il est dès lors permis de dire qu’il s’agit là d’un nouvel objectif officiel de la politique luxembourgeoise du logement.

Concrètement, achever 6 000 logements par an suppose d’augmenter le rythme de construction annuelle de près de 65 pour cent par rapport à la période 2014 et 2020 (3 682 logements achevés par an en moyenne). Au moins deux séries de contraintes concourent à rendre cette tâche particulièrement difficile.

Il y a d’un côté des contraintes matérielles : le manque de main-d’œuvre qualifiée, le manque

de demande solvable aux prix et taux d’intérêt actuels, l’obligation de respecter des normes (minimales) de sécurité et d’urbanisme, la problématique des gravats et des décharges, etc.

De l’autre, il y a des contraintes sentimentalo-politico-légales : le *Not-In- My-BackYard*-isme d’une partie importante de la population qui estime avoir payé très cher un cadre de vie et une (promesse) de faible densité, l’autonomie communale et le pouvoir des bourgmestres en matière d’autorisation de construire¹, les engagements luxembourgeois de préservation de l’environnement, l’attachement des résidents au caractère « champêtre » de certains lieux, la probable opposition des architectes contre une industrialisation/uniformisation poussée de la construction de logements qui permettrait de construire plus rapidement mais leur enlèverait

des degrés de liberté en matière de créativité, la probable opposition des constructeurs, artisans et syndicats locaux contre le recours croissant aux entreprises étrangères de construction et/ou aux préfabrifications importées, la probable opposition des protecteurs de la nature attachés à la réduction de l’artificialisation du sol en cas de velléités d’édification de nouvelles villes sur des terrains actuellement non-construitibles, l’attachement à la sacralisation de la propriété privée, l’« excuse » des terrains conservés pour ses futurs petits enfants, etc.

Les embûches sur la route vers l’ambitieux objectif de 6 000 logements étant légion, certains concluront qu’il est hors d’atteinte ! L’avenir dira s’ils auront eu raison de douter. Ce qui est cependant d’ores et déjà certain, c’est que le Grand-Duché est l’un des rares pays de l’UE

où le stock de logements par habitant a reculé sur la dernière décennie et qu’un pays ne peut afficher dans la durée un nombre de logements construits annuellement inférieur au nombre de ménages supplémentaires ! Autrement dit, si le Luxembourg ne parvient à devenir cet État (sur)bâtisseur qu’il envisage d’être, la croissance démographique devra(it), en toute cohérence, ralentir ou le sans-abrisme et le mal-logement gagner significativement en importance ! ●

Michel-Edouard Ruben est économiste senior à la Fondation Idea
¹ Pour rappel : « Sur l’ensemble du territoire communal, toute réalisation, transformation, changement du mode d’affectation, ou démolition d’une construction, ainsi que les travaux de remblais et de déblais sont soumis à l’autorisation du bourgmestre ».



Grève et paix

IIII Adrien Thomas

Crise économique, tentations autoritaires, convergences corporatistes : l'invention du modèle luxembourgeois (1932-1937)

Durant l'entre-deux-guerres, la notion polémique et polysémique de corporatisme est très présente dans les débats politiques en Europe. Face à la dépression économique mondiale et à la montée des régimes autoritaires, différents courants politiques, réformateurs ou réactionnaires, s'y réfèrent et défendent des variantes d'une économie dirigée ou planifiée, fondée sur l'organisation des professions et le dépassement du conflit social et de la lutte des classes.

L'Église catholique prône un retour aux corporations de métiers de l'Ancien Régime. L'Italie fasciste et le régime austro-fasciste se réclament du corporatisme, interdisent les syndicats et créent de nouvelles structures de représentation socio-professionnelle. En Belgique, le dirigeant socialiste Henri de Man préconise durant les années 1930 la réhabilitation du corporatisme et initie une vague « planiste » dans le mouvement socialiste international.

Les débats sur le corporatisme et les expériences corporatistes internationales, vues comme modèles ou repoussoirs, rencontrent un écho au Luxembourg. Ils alimentent en particulier les discussions syndicales et politiques sur la régulation du conflit social et l'institutionnalisation des relations collectives de travail. Ces discussions servent de creuset à l'alliance entre le courant socialiste et catholique social qui se met en place entre 1934 et 1937.

Pendant les années de l'entre-deux-guerres, le syndicat prédominant au Luxembourg est le Berg- und Metallindustriearbeiter-Verband (BMAV), proche du Parti socialiste. Constitué entre 1916 et 1920, il est surtout implanté dans la sidérurgie et les mines, qui dominent alors l'économie luxembourgeoise. Le Lëtzebuerger Chrëschtliche Gewerkschaftsbond (LCGB) est, quant à lui, avant tout présent dans la petite et moyenne industrie.

Catholicisme social et radicalisation du programme corporatiste

Le corporatisme a fait l'objet d'interprétations contrastées au sein de la mouvance catholique sociale luxembourgeoise de l'entre-deux-guerres. Le principal parti politique de cette période, le Parti de la droite, compte, à côté d'un courant libéral-conservateur, partisan du laissez-faire en matière de politique économique, un courant catholique social influent qui préconise un projet de réorganisation corporatiste de la société, fondé sur le refus du conflit social et du libéralisme politique et économique. Étroitement lié à l'Église catholique, ce courant entretient aussi des relations étroites avec le syndicat chrétien LCGB fondé en 1921. Durant les années 1930, le débat sur le corporatisme se radicalise au sein du Parti de la droite, en particulier sous l'impulsion de l'éditorialiste Jean Baptiste Esch qui défend un projet corporatiste autoritaire.

Le courant catholique social au sein du Parti de la droite se réfère aux thèmes développés dans les encycliques papales *Rerum Novarum* (1891) et *Quadragesimo Anno* (1931) : critique de l'individualisme libéral, refus du conflit de classes et volonté de constituer des corps intermédiaires entre les individus et l'État. Le programme fondateur du Parti de la droite préconise en 1914 une « approche corporative, sociale dans tous les domaines ».

Dès 1917, un protagoniste central du courant catholique social, le député et futur Premier ministre Pierre Dupong, dépose une proposition de loi visant à donner un cadre légal à la négociation de conventions collectives de travail et à créer une instance d'arbitrage obligatoire. Si le texte de Dupong n'est pas adopté, il sert néanmoins de référence lors des débats subséquents

sur la régulation des relations professionnelles. En cas de conflit collectif du travail, la proposition de loi prévoit que l'inspection du travail nomme un arbitre externe afin de trancher les questions litigieuses. L'exposé des motifs de la proposition de loi déclare que les conventions collectives sur les salaires et conditions de travail sont un moyen d'instaurer une « communauté d'intérêts » entre patrons et ouvriers, au lieu d'un « état d'hostilité plus ou moins permanente ».

Au début des années 1930, le débat sur le corporatisme est relancé au sein du Parti de la droite par l'abbé Jean Baptiste Esch, qui s'appuie sur l'encyclique *Quadragesimo Anno*. Dans une série d'articles publiés dans le *Luxemburger Wort*, Esch propose de « construire un ordre tout à fait nouveau » (*LW*, 16 novembre 1932). Le programme de réforme de Jean Baptiste Esch s'inscrit dans la continuité du conflit entre l'Église catholique et l'État libéral qui remonte à la Révolution française, tout en reflétant les débats suscités par la dépression économique mondiale des années trente.

Pour juguler la crise économique, Esch préconise de créer un « Conseil économique central », conçu comme parlement économique disposant d'un pouvoir de décision sur les questions économiques. L'organisation et la direction de l'économie rendent aussi nécessaire, aux yeux d'Esch, un renforcement de l'autorité du gouvernement, au détriment du Parlement. L'État doit être investi d'une autorité supérieure pour mettre en œuvre un ordre « chrétien et catholique » et interdire « la diffusion d'idées non chrétiennes et par conséquent contraires à l'État » (*LW*, 7 juin 1933).

Le discours d'Esch emprunte de nombreux accents autoritaires à l'extrême droite. Esch attribue ainsi « une certaine providence » à la « réaction



Série sur les salariés
d'Ampacet, réalisée le
13 décembre 2023,
c'est-à-dire au 17^e jour
de la grève qui allait
se terminer le
21 décembre

fasciste », puisqu'elle permet de « venir à bout du socialisme et du communisme » (LW, 5 avril 1933). Il défend sans réserve le Ständestaat autrichien, qu'il voit comme une tentative de mise en œuvre des préceptes de *Quadragesimo Anno*. Lors de l'essor du rexisme en Belgique, Esch regroupe autour de lui des jeunes intellectuels fascinés par le mouvement d'extrême droite dirigé par Léon Degrelle.

Ambiguïtés du syndicalisme chrétien

Alors que les thèses corporatistes autoritaires propagées par Esch polarisent le monde politique, les dirigeants du syndicalisme chrétien mettent en avant leur propre interprétation du corporatisme et des encycliques papales. Les principaux dirigeants du LCGB sont également membres du Parti de la droite, à l'instar de Jean-Baptiste Rock, secrétaire général du LCGB et député du Parti de la droite.

Si le LCGB partage avec d'autres tenants du catholicisme social le rejet du libéralisme et du socialisme, de même que la nostalgie des corporations de l'Ancien Régime, le syndicat chrétien se démarque des conceptions autoritaires du corporatisme. Alors que la discussion autour des thèses de Jean Baptiste Esch bat son plein, un éditorial dans le journal du LCGB *Sozialer Fortschritt* (SF) affirme : « ceux qui mettent en relation leurs projets de réforme politique avec l'ordre corporatif font du tort à l'idée de l'ordre corporatif » (1^{er} octobre 1933).

Les syndicalistes chrétiens préconisent la constitution d'organisations professionnelles uniques, réunissant patrons et travailleurs, mais insistent sur le fait que la transition vers de telles organisations doit se faire de manière volontaire et

« La démocratie n'est pas le maintien intégral de la machinerie du système parlementaire, souvent obsolète dans les pays occidentaux »

(Der Proletarier, 6 janvier 1934).

graduelle. Le dépassement des antagonismes de classe, à travers un esprit de coopération entre employeurs et travailleurs, est crucial pour le mouvement ouvrier chrétien : « Un aspect essentiel du programme corporatif [est] le dépassement de la lutte des classes. L'ordre corporatif est conçu comme un remède contre la menace de scission de la société en deux parties hostiles du marché du travail. » (SF, 28 janvier 1934).

Les expériences corporatistes internationales sont citées dans le journal du syndicat chrétien et servent de modèles ou d'anti-modèles. Ainsi, le LCGB considère d'un œil globalement favorable

l'action de Dollfuss en Autriche, qui serait engagé dans une « dure guerre sur deux fronts » – « d'un côté les nazis, de l'autre les socialos » (SF, 4 février 1934), mais se montre circonspect face à la dissolution forcée des syndicats autrichiens, dont les syndicats chrétiens (SF, 10 juin 1934). Joseph Posch, auteur du mémoire d'histoire *Christliche Gewerkschaften Luxemburgs* (1983), signale que le *Sozialer Fortschritt* a publié à plusieurs reprises au début des années 1920 des articles antisémites, dénonçant le socialisme et le bolchévisme comme une « tumeur juive ». Le syndicat chrétien a cependant dénoncé le fascisme italien et rejette le nazisme.

Tournant « planiste » des socialistes

L'attitude du courant socialiste face au corporatisme évolue au cours des années 1930. Le BMAV et le Parti ouvrier luxembourgeois (POL), dirigé par des militants syndicaux, s'opposent au corporatisme autoritaire propagé par Jean Baptiste Esch, mais suivent de près les débats dans le Parti ouvrier belge (POB) autour du « Plan du travail » initié par le marxiste hétérodoxe Henri de Man.

Der Proletarier (DP), le journal du BMAV, dénonce à de nombreuses reprises le soutien au corporatisme du Parti de la droite et du LCGB. Un article de 1933 qualifie ainsi le corporatisme de « slogan favori de la réaction internationale » : « Et chez nous aussi, il y en a qui affirment qu'il faut une constitution corporative pour que la lutte des classes s'arrête. Depuis des mois, le *Luxemburger Wort* et le *Sozialer Fortschritt* ne cessent de le répéter. » (DP, 22 juillet 1933).

Lors d'une réunion publique conjointe du POL et du BMAV, le président du POL, René Blum, dénonce le journal de Jean Baptiste Esch : « De

ce que le *Wort* [...] a écrit, il ressort que l'absolutisme le plus pur doit régner ici et qu'un parti unique doit supprimer tous les autres partis, exterminant brutalement tous ceux qui pensent différemment. » (DP, 30 septembre 1933).

L'effondrement de la social-démocratie allemande, dont l'influence était considérable dans l'Internationale socialiste, suivi par la débâcle de la social-démocratie autrichienne, auréolée du prestige des théoriciens austro-marxistes, privent les socialistes luxembourgeois d'une partie de leurs repères programmatiques. Les syndicats sont en outre confrontés à la récession économique mondiale qui touche durement les mines et la sidérurgie luxembourgeoise, dont les dirigeants opposent un refus catégorique à toutes les demandes de négociation de conventions collectives de travail.

Dans ce contexte de désorientation, le « Plan du travail » développé par le Parti ouvrier belge (POB) est reçu favorablement par les dirigeants socialistes luxembourgeois. Le POB et la Commission syndicale belge, l'organisation syndicale proche des socialistes, constituent des références importantes pour les socialistes luxembourgeois. Le POB adopte le Plan du travail, élaboré par Henri de Man, en décembre 1933. Le « Plan de Man » abandonne l'idée de socialisation des moyens de production en faveur d'un transfert d'autorité au profit de l'État qui doit prendre en charge la planification des activités économiques. Le Plan du travail prévoit la nationalisation du crédit et de l'industrie lourde, de même qu'une « réforme de l'État et du régime parlementaire qui crée les bases d'une véritable démocratie économique et sociale ».

Les principaux dirigeants socialistes luxembourgeois – Pierre Krier, René Blum, Hubert Clément

et Victor Bodson – assistent au congrès du POB lors duquel le plan est adopté. Peu de temps après, le député socialiste Hubert Clément se réfère au Plan du travail belge lors du débat parlementaire sur le budget de l’État. Il réclame des mesures étatiques pour « influencer la conjoncture au maximum ».

Les syndicalistes luxembourgeois semblent accepter que le plan puisse remettre en question le parlementarisme : « La démocratie n’est pas la même chose que l’immuabilité du mécanisme parlementaire actuel, et la démocratie n’est surtout pas le maintien intégral de la machinerie du système parlementaire, souvent obsolète dans les pays occidentaux » (*DP*, 6 janvier 1934).

Le plan d’action du POB suscite une vague d’imitations dans d’autres pays européens : Les socialistes suisses élaborent un Plan du travail, les Néerlandais également, de même que la CGT en France. Au Luxembourg, le dirigeant socialiste Pierre Krier présente en 1935 son « Plan des syndicats libres » pour réorganiser l’économie nationale. Député socialiste depuis 1918 et principal dirigeant du BMAIV depuis 1920, Krier est proche des dirigeants réformistes de la CGT française, en premier lieu Léon Jouhaux, qu’il rencontre régulièrement dans les instances de direction de la Fédération syndicale internationale, mais aussi de René Belin, futur ministre du Travail dans les premiers gouvernements de Vichy.

Le plan luxembourgeois suit les grandes lignes du plan belge. Il prévoit notamment la création d’un « Conseil économique supérieur » regroupant de façon paritaire les organisations d’employeurs et les syndicats, de même que les chambres professionnelles. Ce conseil, une sorte de deuxième parlement, doit déterminer les « lignes directrices de notre politique économique dans l’intérêt général » (*DP*, 26 octobre 1935)

L’engagement dans la démarche planiste amène les dirigeants socialistes, dont la prétention d’être les seuls représentants légitimes de la classe ouvrière allait de pair avec un refus d’alliances avec d’autres courants politiques et une distance vis-à-vis de l’État, à se tourner vers l’action institutionnelle et à ériger l’État en agent de la transformation sociale. La recherche d’une participation au gouvernement présuppose de trouver un terrain d’entente avec le courant catholique social du Parti de la droite.

Matrice corporatiste

Une convergence entre syndicalisme socialiste et chrétien se réalise autour de la revendication d’une institutionnalisation des relations collectives de travail. Face à un gouvernement de coalition entre le Parti de la droite et le Parti radical-libéral, portavoix des intérêts de l’industrie lourde, le BMAIV et le LCGB concluent une alliance en 1934. Les deux syndicats réclament un cadre légal à la négociation de conventions collectives et demandent à l’État d’intervenir comme conciliateur et arbitre dans les relations professionnelles.

Le BMAIV et le LCGB forment la « commission syndicale des salaires » le 3 décembre 1934. Dans le contexte de la dépression économique mondiale, les principales revendications syndicales sont un salaire minimum hebdomadaire de 250 francs et la négociation de conventions collectives, ce que les employeurs de la sidérurgie et des mines refusent. La conclusion de cette alliance marque une inflexion importante, les syndicats proches du Parti socialiste ayant toujours refusé de reconnaître la légitimité du syndicat chrétien et rejeté ses propositions d’alliances.

La commission syndicale des salaires est présidée par Pierre Krier du BMAIV et composée à parts égales de représentants du BMAIV et du LCGB. L’alliance entre syndicalistes socialistes et chrétiens s’accompagne d’une collaboration au niveau politique, afin de donner un cadre légal à la négociation collective. Les deux principaux dirigeants du BMAIV et du LCGB, Pierre Krier et Jean-Baptiste Rock, siègent à la Chambre des députés, où ils font partie de la sous-commission

En 1935, le patronat industriel conteste le monopole de négociation donné aux syndicats. La Fedil préfère négocier avec les délégués ouvriers élus dans les entreprises, qui « connaissent certainement mieux que les dirigeants des syndicats la marche de l’entreprise, ses possibilités et ses difficultés »

parlementaire désignée en 1934 pour préparer un projet de loi sur les conventions collectives.

Le rapprochement entre syndicalistes socialistes et chrétiens implique le dépassement des antagonismes établis. Il est préparé par des repositionnements politiques. La volonté des dirigeants socialistes de se rapprocher du courant catholique social transparaît en particulier lors d’un débat au parlement sur le financement du clergé en janvier 1934. Tout en condamnant les approches corporatistes autoritaires, Pierre Krier marque son accord avec certaines idées développées dans *Quadragesimo Anno* : « Là où l’approche de l’ordre corporatif défend des idées vraiment positives, elle les a copiées dans le programme du mouvement ouvrier ».

Les syndicalistes chrétiens signalent également leur volonté de convergence avec les socialistes. Alors que le LCGB et le BMAIV se livraient depuis les années 1920 à d’incessantes polémiques par l’intermédiaire de leurs publications respectives, le journal du LCGB *Sozialer Fortschritt* salue, dans son édition du 25 février 1934, la parution d’un article dans le journal du BMAIV, qui avait discuté d’une manière nuancée la conception catholique du corporatisme et réfuté l’amalgame entre fascisme et corporatisme catholique. Le journal du LCGB conclut sur une invitation à poursuivre le débat, afin de « lever les malentendus et de trouver un accord sur beaucoup de points, en particulier d’ordre pratique ».

Les débats autour du corporatisme et du planisme menés en Belgique sont suivis avec attention au Luxembourg. Entre 1933 et 1938, Henri de Man est mentionné à de nombreuses reprises dans les éditoriaux du *Wort*. Après avoir critiqué le Plan du travail comme « menant au socialisme total » (*LW*, 16 avril 1934) le journal de l’Église catholique accueille avec bienveillance les ouvertures que fait de Man envers les catholiques dans sa série d’articles sur le corporatisme et le socialisme.

L’importance que le BMAIV attribue à l’alliance avec le LCGB pousse ses dirigeants à se concentrer sur les questions sociales et à euphémiser leur opposition au raidissement autoritaire du Parti de la droite. Le gouvernement, dirigé par le Parti de la droite, transmet le 3 janvier 1935 un « projet de loi pour la défense de l’ordre politique et social » au Conseil d’État, visant à interdire les partis considérés comme anticonstitutionnels, en premier lieu le Parti communiste. Qualifié par ses adversaires de « loi muselière », le projet de loi en

vient à occuper une place centrale dans le débat politique, pour finalement être rejeté lors d’un référendum populaire en 1937.

Les dirigeants syndicaux socialistes, tout en appelant à rejeter la loi, ne participent pas à la campagne publique initiée par les libres penseurs anticléricaux, à laquelle prennent part l’aile gauche du POL et le Parti communiste. Tournant le dos à une démarche de front populaire, le président du BMAIV, Pierre Krier, critique durement les communistes dont la visée de « front antifasciste » aurait pour but de « saboter » l’alliance avec le syndicat chrétien, qui soutient le projet de loi (*DP*, 10 août 1935).

Droit de grève et intervention de l’État

L’alliance entre le BMAIV et le LCGB concentre toutes ses forces sur le soutien au projet de loi élaboré au parlement en 1934-1935 qui vise à donner un cadre légal à la négociation de conventions collectives. Ce projet, dont le syndicaliste et député du Parti de la droite Jean-Baptiste Rock est le rapporteur, veut faciliter la négociation collective à travers la création d’une instance de conciliation, le Conseil national du travail (CNT), composé paritairement de représentants syndicaux et patronaux, et présidé par le ministre du Travail.

Le CNT est « appelé à prévenir et à aplanir les conflits collectifs du travail ». En cas d’échec de la conciliation, le projet prévoit la désignation d’arbitres nommés soit par les syndicats et les employeurs, soit par un magistrat. Le point le plus contesté du projet est la possibilité donnée au gouvernement d’imposer l’application de sentences arbitrales contre l’avis d’une des parties prenantes, lorsqu’il estime que « les intérêts économiques du pays ou d’une région l’exigent ».

Les employeurs de la grande industrie refusent l’arbitrage obligatoire, qu’ils dénoncent comme une immixtion de l’État dans l’économie privée. La Fédération des industriels luxembourgeois met en garde contre le risque d’un recours excessif à l’arbitrage. Le patronat industriel conteste également le monopole de négociation donné aux syndicats et affirme préférer négocier avec les délégués ouvriers élus dans les entreprises, qui « connaissent certainement mieux que les dirigeants des syndicats la marche de l’entreprise, ses possibilités et ses difficultés » (*L’Écho de l’industrie*, 14 décembre 1935).

Le partenaire de coalition du Parti de la droite, le Parti radical-libéral, présidé par le directeur de l’Arbed, s’oppose au vote de la loi. Mettant en avant les désaccords au sein de la majorité gouvernementale, le Premier ministre, Joseph Bech, refuse de soumettre le projet au vote du parlement en décembre 1935. En réaction, les syndicats organisent le 12 janvier 1936 une grande manifestation pour exiger l’adoption de la loi. À la suite de cette démonstration de force syndicale, le parlement adopte une solution de compromis. Le projet de loi sur les conventions collectives est mis « en suspens », mais l’instance de conciliation qui y est prévue, le CNT, sera instaurée par arrêté grand-ducal le 23 janvier 1936. Les dispositions sur l’arbitrage en cas d’échec de la conciliation seront par contre écartées.

Les syndicats considèrent la création du CNT comme un acquis majeur, parce qu’il implique leur reconnaissance de fait mais aussi l’engagement de l’État dans la négociation collective. Seuls syndicats représentés au sein du CNT, le BMAIV et le LCGB deviennent les relais des revendications ouvrières.

L’instauration du CNT équivaut cependant aussi à un renoncement au libre exercice du droit de grève, puisque la saisie du CNT est obligatoire avant toute cessation du travail, sous peine d’amendes. Entrer en grève devient seulement possible après un constat formel de non-conciliation. Pierre Krier assume cette limitation du droit de grève : « Le CNT n’affecte d’aucune façon par exemple le droit de grève, mais il est mis fin aux ‘grèves sauvages’, contre lesquelles les syndicats

se sont toujours battus. » (*DP*, 25 janvier 1936). Le LCGB, pour sa part, érige la « paix sociale » en but primordial des conventions collectives : « Le but ultime des conventions collectives, à savoir la véritable égalité sociale entre les parties du marché du travail et la garantie de la paix sociale, a été atteint. » (*SF*, 13 novembre 1936).

« Discipline syndicale »

Les mécanismes de conciliation et la capacité des syndicats à encadrer la conflictualité sociale sont mis à l’épreuve les 2 et 3 juillet 1936 à l’occasion d’un mouvement de grève dans les mines luxembourgeoises. Alors que ces grèves visaient initialement à soutenir une grève des mineurs lorrains en empêchant l’exportation de minerai luxembourgeois vers la France, elles acquièrent une dimension revendicative propre en faveur d’augmentations de salaire. Les militants du BMAIV et du LCGB s’vertuent à endiguer le mouvement de grève, en partie initié par des militants communistes. Le journal du BMAIV exhorte les mineurs à « soutenir le BMAIV et les représentants syndicaux au CNT et à faire preuve de discipline syndicale » (*DP*, 4 juillet 1936). Sous la pression de la mobilisation des mineurs qui font à nouveau grève le 14 juillet 1936, les employeurs finissent par accepter l’arbitrage proposé par le gouvernement et signent une convention collective pour les mineurs le 21 juillet 1936.

Par la suite, les dirigeants syndicaux expriment de manière récurrente leur méfiance vis-à-vis de l’action spontanée de la classe ouvrière. Le président du BMAIV Pierre Krier déclare ainsi dans une brochure commémorative parue en 1936 : « L’histoire nous a appris qu’en matière de lutte économique seul paye un travail persistant et tenace, et non pas des révolutions grandiloquentes ou des efforts spontanés. » Une vision hiérarchique de l’action syndicale s’affirme également : « Une discipline authentique et sincère [...] est la valeur suprême de la vie syndicale. » (*DP*, 16 janvier 1937).

Avec la constitution d’un gouvernement de large coalition en 1937 entre le Parti de la droite, le POL et le Parti radical-libéral, le dirigeant du BMAIV Pierre Krier devient ministre du Travail, tandis que le chef de file du courant catholique social du Parti de la droite, Pierre Dupong, remplace le libéral-conservateur Joseph Bech au poste de Premier ministre. À la fin des années 1930, le POL remplit « plus que jamais » une fonction de « pilier de l’État », comme l’écrit Ben Fayot dans son livre *Sozialismus in Luxemburg*.

Alors que les grèves de juillet 1936 ont été graduellement oubliées dans la mémoire collective du syndicalisme luxembourgeois, les syndicats en viennent à considérer la création du CNT et la participation gouvernementale du POL comme des étapes décisives de l’intégration de la classe ouvrière dans la nation.

La création du CNT fait de l’État un acteur des relations professionnelles, qui endosse une fonction de facilitateur et d’incitateur à la négociation collective. Alors que les syndicats avaient été incapables d’imposer la négociation collective dans la grande industrie, la création du CNT leur fournit de nouveaux moyens d’action institutionnels. La relation à l’État devient ainsi une ressource centrale pour le syndicalisme.

Après la Seconde Guerre mondiale, l’Office national de la conciliation vient remplacer le CNT, mais sa composition et sa mission restent similaires. La centralité de la relation syndicats-État, la méfiance vis-à-vis de la conflictualité sociale non encadrée, une conception restrictive du droit de grève et l’organisation hiérarchisée des syndicats continuent à caractériser les relations professionnelles au Luxembourg jusqu’à aujourd’hui. ●

Adrien Thomas est chercheur au Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Le présent article est une version condensée d’une contribution parue dans le numéro 284 de la revue *Le Mouvement social*

Une odyssée

III Entretien : Marianne Brausch

Aperçu des choix de la génération montante à la galerie Reuter Bausch avec les céramiques marines de Camille Correas et le récit en peinture du voyage de Sacha Cambier de Montravel dans les calanques

d'Land : Pierre El Khouri, vous êtes le curateur de cette exposition. Comment en êtes-vous arrivé à travailler avec Julie Reuter ?

Pierre El Khouri : J'ai commencé à travailler à Paris, à la galerie Nathalie Obadia. J'ai ensuite été directeur de la galerie Almine Rech après des études de management de la culture où l'on apprend à gérer l'aspect financier, économique du marché de l'art. Une galerie, c'est une entreprise. C'est comme ça que j'ai connu Julie Reuter.

Pourquoi avoir choisi ces deux artistes et qui sont-ils ?

Je les ai tout d'abord choisis parce que je les trouve singuliers dans leur moyen d'expression. Camille Correas avec la céramique et Sacha Cambier de Montravel dans un mode de la peinture que l'on peut appeler « classique ». Je pense à cette exposition depuis octobre dernier. Y compris en ce qui concerne le choix des couleurs des murs. Pour Camille Correas, c'est un rose qui renvoie à certains éclats de ses céramiques, pas un bleu marin et pour Sacha Cambier de Montravel, c'est un rouge terre. Parce que son travail a quelque chose d'antique.

Le travail des artistes a comme point commun l'univers méditerranéen. Vous nous les présentez ?

Je voulais travailler avec des artistes jeunes, qui n'ont pas de parcours classique, qu'ils soient émergents, qui n'ont pas encore de galerie qui les représente. On a tous autour de la trentaine. J'ai rencontré Sacha à la Tour Orion à Montreuil, un incubateur de jeunes artistes. Quant à Camille, j'adore son parcours ! Elle a commencé dans le milieu de la pâtisserie de prestige. C'est un autre type de création, mais qui exige de la rigueur et des connaissances de dosage, de technique, presque scientifiques. Et puis, j'ai trouvé que tous les deux dans leurs travaux ont un sens des couleurs remarquable.

Pourquoi l'exposition s'intitule-t-elle *Intimités* ?

J'avais envie de mettre à l'honneur ce lien de la rencontre qui se passe à l'atelier.

Julie Reuter les connaissait aussi ?

Elle connaissait Camille mais pas Sacha. C'est une de ses qualités de galeriste que d'aller elle aussi à la rencontre de nouvelles découvertes et d'accepter des propositions.

Une céramique
conque de
Camille Correas

L'une est dans le monde des coquillages marins, l'autre dans la mythologie...

Dans la mythologie et avec des références aussi à la peinture flamande. Sacha avait fait un voyage en août dernier dans la calanque de Sugiton à Marseille, avec un autre ami artiste. Ils ont arpenté cette nature, le chemin entre la montagne et la mer, d'où est née cette série de peintures. La réalité, on la voit dans *Céyx et Alcyone*, avec leur sac à dos et leurs provisions. Le drame, comme dans la mythologie, avec *Pyrame et Thisbé*, où Pyrame voyant le voile de Thysbé ensanglanté la croit morte et se donne lui la mort... Mais quand je parle d'influence de la peinture flamande, c'est que Sacha, malgré son nom, est belge ! On voit donc des personnages qui sont tout petits dans les paysages, même s'ils ne sont pas aussi nombreux que chez Pieter Brueghel l'Ancien qu'il adore. Sacha est aussi illustrateur, formé à La Cambre. D'où la finesse des fleurs de lys, dans ce même tableau, qui évoque la peinture d'église, la partition en trois parties de *Daphné et Apollon* ou en diptyque comme *Endymion et la Lune*, les retables. Et puis l'or, bien sûr. Ici, ce sont des feuilles de cuivre sur panneau contreplaqué et de la peinture à l'huile. Le côté « religieux » des icônes est accentué par les cadres que Sacha a fait à la main et recouvert d'encre de chine vernie. On peut faire le lien avec l'Orient, la Chine et le Japon, où l'or a aussi été beaucoup utilisé, tout comme la représentation très fine de la nature. Voyez les aiguilles des pins. Toutes ces références à différentes époques historiques pour un travail très contemporain, je les ai soulignées par le fond brun rouge des cimaises, presque muséal.

C'est également vous qui avez fait l'accrochage ?

Il est fait en commun avec Julie Reuter. L'enchaînement par séquences a beaucoup compté. Comme pour les trois étapes de *La chute d'Icare* accrochées comme un zoom sur la calanque de Sugiton.

Venons-en aux céramiques de Camille Correas. Où les réalise-t-elle ? Il faut déjà un four d'une belle dimension pour des pièces pareilles !

Camille Correas a étudié à l'École des Beaux-Arts de Paris, dans la section Sculpture et Céramique qui est à Saint-Ouen.

Dans l'accrochage
des tableaux de Sacha
Cambier de Montravel,
l'enchaînement
des séquences a
beaucoup compté

Julie et moi, on l'avait vue à Paris, dans une exposition de groupe et on avait très envie d'en voir plus que *Planorbe*, qui joue sur le circuit de l'eau. Elle met aussi souvent des bougies en-dessous. Ce sont des céramiques auxquelles elle ajoute la performance. Dans le cas de la *Digéreuse* qui peut suggérer à première vue un élément d'offrande extrême-oriental, comme *Planorbe* un bénitier en forme de coquille. Elle met des plantes à chauffer dans la partie en cuivre et l'odorat entre alors en jeu. Comme le regard et le toucher aussi. On revient à son passé dans la pâtisserie.

Le monde marin est quand même dominant ici.

Oui, il y a des cristaux comme du sel de mer, du verre turquoise comme de l'eau vitrifiée. Les pièces sont en grès émaillé. Elles ont été fabriquées pour l'expo.

Le support en soi a aussi beaucoup d'importance, comme des doigts qui portent l'œuvre...

Pour moi, le plus caractéristique, c'est cette table en fer qu'elle a fabriquée aussi et qui porte comme deux plaques tectoniques qui s'affrontent. L'une est parcourue de grandes vagues, l'autre de vaguelette. C'est la croûte terrestre, le sol, tel qu'il s'est figé, où reposent des coquillages. D'un monde du vivant très ancien (*Concha Arenarum*, *Alienus*, *Avis Parvus*), on passe une sorte de champignon, *Polypulus*, qu'on peut imaginer lâcher des spores qui deviennent graines et voilà, cela remonte à la surface, ici au mur, avec *l'Iris Pallida*... On n'a pas encore vu beaucoup de céramique au Luxembourg. Je dois dire que celle-ci est exceptionnelle. Les couleurs chatoyantes, violet, rose, bleu du grès émaillé mat et brillant, des pièces grandes mais qui peuvent paraître comme des maquettes de fontaines urbaines ou des flacons de parfum au format XXL. On peut penser à la Fontaine de Trevi, aux fontaines de Versailles, à des masques. Camille allie fragilité et beauté. Inquiétude aussi. Pas seulement au sens de la perception, mais de la cuisson. La fabrication nécessite trois cuissons à la suite, à une température de 1 300 degrés. Une erreur et c'est foutu. ●

Intimités, Sacha Cambier de Montravel et Camille Correas, curaté par Pierre El Khouri, est à voir jusqu'au 23 mars à la Galerie Reuter Bausch à Luxembourg

Le voyage de Sacha
Cambier de Montravel,
inspiré par la mythologie



Samantha Wilwert

LUXEMBOURG FILM FESTIVAL

The Baker’s Half Dozen

IIII Tom Dockal

After the 14th edition of the LuxFilmFest was officially launched on Thursday night, it’s high time to start thinking about how to coordinate the next ten festival days and make a screening schedule. The LuxFilmFest is small, especially compared to the big European festivals, but it is impossible to see everything. What’s more, not all films are shown the same number of times. The feature film competition shows its films three times, those from the documentary competition only twice. And while the out-of-competition films are also shown twice, the Cartes Blanches titles are only screened once. Not to mention the Luxembourg (co-) productions premieres. We’ve previewed seven films from across the programme and can offer some brief impressions as a way of counteracting the anxiety of decision making. Let the cinephile festivities begin.

Nome by Sana Na N’Hada

Guinean filmmaker Sana Na N’Hada was one of just a handful of people who followed the revolutionary desire of the (armed) freedom movement on camera at the end of the 1960s. These archival images now accompany his latest feature film, in which he follows two young people who live through the caesura from Portuguese colonial rule to independence in different ways.

The impressive thing about *Nome* is the juxtaposition of these degrading images and Na N’Hada’s reconstruction of this period in a fiction film. Whether or not the film holds together completely over its almost two-hour running time - especially the last thirty minutes - is actually of secondary importance in the context of the two diametrically opposed ways of dealing with life at the time. One thing is certain: the mise en scène is precise and at times surprisingly virtuosic and is occasionally reminiscent of the works of Ousmane Sembène and Pedro Costa.

This Friday at 4pm at Ciné Utopia, and Thursday, March 7th at 1.30pm at the Cinémathèque

Hoard by Luna Carmoon

Whilst most coming-of-age stories dedicate their time to the awkward quirkiness of their adolescent characters, Luna Carmoon decided to go a few steps further. Her debut feature *Hoard* is a chaotic initiatory tale - which, apart from the first half hour, in no way speaks against it - in which a young woman (literally) wallows in the dirt as she experiences her sexual awakening and tries to come to terms with her childhood trauma.

A Play for Today with a performative theatre approach and with more than committed players at its centre. Saura Lightfoot Leon as Maria alone is worth the entrance fee. This first cinematic breath of yet another promising female voice in British cinema will antagonise many. However, those who embrace it will be gifted with a very personal film.

Monday, March 4th at 8.30pm at the Cinémathèque, on Wednesday, March 6th at 10am at Kinepolis Kirchberg, and on Friday, March 8th at 6.30pm at the Ciné Utopia

Evil does not exist,
Official selection,
out of competition



River by Junta Yamaguchi

The eponymous small river quietly flows through an even smaller and quieter spa town, in which time seems to stand still. But in Junta Yamaguchi’s film, time not only stands still, it suddenly even turns into a loop - a two-minute loop - from which the hotel employees and the visitors of said establishment seem unable to escape.

Even though it’s ultimately a much less intricate mindgame-film than its madcap predecessor *Beyond the Infinite Two Minutes*, *River* still has a very clear artistic view and playful sense of framing time and space. Director Yamaguchi and his troupe remain true to their very idiosyncratic low-budget charm and their way of filmmaking as a true collective. Despite a slightly sobering ending, this slighty hysterical, fun romp of a Japanese film delights with its wit. Will there be a conclusion to this playful two-minute trilogy? Only looped time will tell.

Monday, March 4th at 9pm at Ciné Utopia

Animal by Sofia Exarchou

Presented in Locarno last year, this award-winning Greek film has since enjoyed a good festival career. It portrays the other side of the all-inclusive holiday coin. Sofia Exarchou’s second feature film is a social study of a band of entertainers who have to keep tourists happy during the holiday season. The head of the troupe is Kallia, who knows the dynamics and dangerous pits of the ephemeral holiday resort better than anyone. But that doesn’t stop her from jumping into it with both feet.

You’ll never be able to listen to the disco banger *I Can Boogie* by Baccara as light-heartedly ever again after seeing this. Sofia Exarchou’s film is almost documentary-like in places as it follows the group’s everyday holiday life, which, of course, is not a holiday at all. It does so without judgment, by meandering and being deliberately repetitive. Between escapism, partying and permanent hangovers, how do you live something real in the false world of

the resort? Dimitra Vlagopoulou’s Kallia character won the acting award in Locarno. Still, it runs a little out of steam when it stays exclusively with her.

Tuesday, March 5th at 9.15pm at Ciné Utopia and on Wednesday, March 6th at 4pm at the Cinémathèque

Evil Does Not Exist by Ryūsuke Hamaguchi

Ryūsuke Hamaguchi had to go through the same long Oscar fuss that Justine Triet is currently going through the year before last. While the whole new Hamaguchi fanbase was craving a second *Drive My Car*, the director delivered *Evil Does Not Exist*. It is a follow-up film which kind of resembles a middle finger towards any such expectations, both in its formal restraint and general dramaturgical lack of melodrama.

The film tells the story of a Japanese idyllic village that runs the risk of being destroyed by the construction of a high-end glamping-campsite nearby. On the basis of this wafer-thin pitch, Hamaguchi dissects the role of man in relation to nature. Of course, it is also about the human condition, which, perhaps in the director’s view, always lets man slip close to evil. The film’s title could almost be labelled ironic. The film, which was initially intended as a collage of images for a project for musician Eiko Ishibashi, is more than mysterious and will leave more questions than answers after the first viewing. Definitely no *Drive My Car 2*.

Monday, March 4th at 8.30pm at Ciné Utopia and on Saturday, March 9th at 4.15pm at Cinémathèque

Vampire Humaniste Cherche Suicidaire Consentant by Ariane Louis-Seize

This much is certain: the film title of the year has been awarded already. Young Sascha is a vampire. But she has a problem. She doesn’t like

the killing involved in blood-drinking. Her parents must do that for her. Thank God she meets the suicidal boy Paul, who is not at all surprised to have met a bloodsucker. Quite the opposite. He offers to sacrifice his life so that she can live. But before that happens, both decide to honor his last wishes.

Out of the way Jenna *Wednesday* Ortega, Sara Montpetit is the true reincarnation of Winona Ryder. Somewhere between Thomas Alfredson’s *Morse* and Ana Lily Amirpour’s *A Girl Walks Home Alone At Night*, the French-Canadian Louis-Seize serves up a more than entertaining teenage comedy. She is not ashamed in the least of her goth and emo affinities and delivers a palatable pamphlet in favour of being different. Lovely needle drops and even lover-lie Steve Laplante – seen in *Viking* at last year’s fest - included.

Saturday, March 2nd at 9pm at the Cinémathèque

Dream Scenario by Kristoffer Borgli

Nicolas Cage is an unstoppable force of nature. Between all the crap, there are always interesting nuggets of films to be found. For *Dream Scenario* for instance, he slips into the role of an unimpressive professor and family man who thousands of people dream about overnight. While nobody can explain these dreams, he becomes an inconspicuous celebrity.

The films of Norwegian filmmaker Kristoffer Borgli polarise. Some find his treatises about the effects of online life on offline life too simplistic and his more than tongue-in-cheek cynicism difficult to deal with. Nevertheless, the casting of Nic Cage is more than a meta-gag. He, who is no longer collectively dreamed of himself, puts in a tremendous amount of effort and lurks with a nuanced comedic performance that Borgli perhaps doesn’t deserve. The film doesn’t know how to get out of its own act, but thanks to Cage, it somehow doesn’t matter.

Saturday, March 2nd at 7pm at Kinepolis Kirchberg ●



Le dédale façonné
pour l'occasion par
l'artiste japonais
Soshiro Matsubara

GRANDE RÉGION

Vingt années engagées au Frac Lorraine

IIII Loïc Millot

Parce que les œuvres de sa collection sont habituellement en voyage, transitant d'une institution à l'autre par l'intermédiaire de prêts, le Frac Lorraine réunit pour ses vingt ans d'existence un florilège issu de son fonds propre, façonné dès ses débuts par l'engagement écologique et féministe de sa fondatrice, Béatrice Josse. À Fanny Gonella d'en poursuivre aujourd'hui l'héritage. *Presque partout*, l'exposition anniversaire conçue par l'actuelle directrice, s'avère autoréflexive ; à travers ses acquisitions entamées dès les années 1980, la manifestation interroge les contextes d'exposition aussi bien que le rapport des œuvres aux publics. Nomade, la collection du Frac intègre des endroits souvent oubliés ou pour lesquels elle n'avait pas été conçue initialement – comme les hôpitaux psychiatriques, les prisons ou les centres sociaux, autant de partenaires qui lui permettent de répondre à sa mission de démocratisation de l'art contemporain. Un souci d'inclusion qui, outre les pièces de sa collection creusant obs-

tinément diverses formes d'altérité (queer, féminine, afro-américaine, etc.), s'est très tôt matérialisé au Frac par des visites et des conférences assurées en vélotypie (système de retranscription simultanée des discours) ou en LSF (langue des signes française). Ce fut encore le cas lors de l'inauguration de *Presque partout*, le 22 février dernier. Une initiative qui mériterait d'être systématisée et étendue à d'autres structures, culturelles ou non.

La fugue, la fuite, et parfois même la poursuite sont autant de fils que noue le parcours à son commencement. C'est ce que l'on observe dans la vidéo-performance de Sarah Rapson, réalisée en 2000 à la Tate Modern. Filmée initialement de dos, à la façon du cinéaste Alan Clarke, la performeuse anglaise se met en scène, aussitôt en fuite, peut-être même pourchassée. Celle-ci se retourne sans cesse sur ses pas pour s'assurer que personne ne la suit : un dispositif à tendance « paranoïaque » qui semble accuser

en creux la présence intrusive de la caméra, capture à laquelle la jeune femme tente d'échapper. Plus loin, Rapson se fond dans le décor en circulant cette fois-ci avec une poussette dans les salles du musée, manifestement distraite, comme semblent l'être les visiteurs autour de-
vant les œuvres exposées.

De la fuite au vol artistique, il n'y a qu'un pas, autrefois théorisé par les situationnistes avec la pratique du détournement pour se réapproprier les moyens de production (dont ils s'estimaient préalablement expropriés). Une photo atteste de la performance qui flaire bon le Zeitgeist des seventies. Vêtu d'un pantalon aux énormes pattes d'éléphant, Ulay se rend à la Neue Nationalgalerie de Berlin et y dérobe *Le Pauvre poète* (1839), le tableau de Carl Spitzweg (1808-1885) dont Hitler raffolait... S'ensuit une longue course-poursuite dans la neige avec les gardiens à ses trousses, jusqu'à ce que l'artiste parvienne à les semer. Il achève sa cavale au sein de l'appartement d'une famille turque accueillant le tournage de son film, emplacement parfait pour accrocher *Le Pauvre poète*. Ulay demandera au directeur du musée de venir chercher le tableau à l'adresse indiquée. À quelle fin ? Pour rendre visibles les conditions de travail de la communauté turque en Allemagne en soulevant, selon les termes de l'artiste, « la question de la discrimination des travailleur.r.se.s étrange.ère.s turc.que.s ». Une démarche qui rappelle que le musée est un espace de tensions, que celui-ci ne se tient pas en retrait du monde, mais qu'il est au contraire traversé par son tumulte. Comme l'ont bien compris les militants écologistes qui se sont pris à des œuvres iconiques pour alerter l'opinion publique sur l'inaction des gouvernements en la matière.

L'espace même du Frac se voit changé, reconfiguré par une architecture due à Soshiro Matsubara

Le visiteur est ensuite invité par le plasticien Joshua Leon à subtiliser un verre à l'endroit de son choix (*Invitation to Steal*, 2020). Sur la carte postale que peut emporter le spectateur, l'artiste demande à recueillir le précieux contenant : « Je vous demande de voler, d'accomplir un geste fugitif. (...) Une fois accompli [le vol du verre], notez où vous l'avez volé avec qui, et quand. Puis envoyez le verre aux indications ci-dessous : Joshua Leon Studio 104, 31 Peckham Road, London, UK. » Cette prescription s'inscrit dans le vaste projet *Unfinished History of Glass*, qui culminera en 2028, pour les 90 ans de la sinistre Nuit de Cristal, l'une des premières manifestations de vandalisme à caractère antisémite. Un anniversaire au cours duquel Joshua Leon fera fondre les verres qu'il aura reçus pendant ces sept années pour les transformer en vitres. En guise de réparation.

L'espace même du Frac se voit provisoirement changé, reconfiguré, grâce à l'architecture conçue par le Japonais Soshiro Matsubara. Les salles, habituellement blanches, se parent de

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Une bouée en plastique

IIII Jean Lasar

Lorsqu'on examine le rôle du plastique dans la perpétuation de notre folie carbonée, il saute aux yeux à quel point il est illusoire de miser sur l'action des industriels pour mettre fin au règne des énergies fossiles. Si certains d'entre eux affirment vouloir contribuer aux efforts de réduction des plastiques à usage unique, la majorité des pétroliers, raffineurs et chimistes qui les produisent font tout, en réalité, non seulement pour les pérenniser, avec les effets délétères sur les organismes vivants dont on commence à saisir l'ampleur, mais aussi pour en faire leur bouée de sauvetage.

Cela commence par la part que représentent les plastiques dans l'utilisation du pétrole et du gaz extraits. Estimés généralement à moins de dix pour cent aujourd'hui, elle pourrait bondir à vingt pour cent d'ici 2050 sur notre trajectoire actuelle selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Ce qui entraînerait une multiplication par quatre de la pollution marine par ces matériaux, avec pour conséquence des impacts catastrophiques pour de nombreuses espèces marines et des écosystèmes fragiles tels que coraux et mangroves.

Ensuite, loin de reconnaître la nécessité de réduire leur usage, les industriels continuent de prôner le recyclage comme solution, tout en prévoyant de doubler d'ici 2040 leur production de résines vierges. Lorsqu'un accord peu contraignant a été trouvé en 2022 à ce sujet lors d'une conférence à Nairobi, ils ont manifesté leur joie. L'American Chemistry Council s'est dit « très satisfait » par la voix de son représentant Stewart Harris « Nous ne soutenons pas de plafonds globaux de production de résine », a précisé le lobbyiste, insistant qu'il revenait à chaque pays de déterminer com-

ment traiter les déchets et investir dans les technologies de recyclage.

L'industrie joue ici la même partition que pour les combustibles, à savoir qu'il importe selon elle de ne pas restreindre l'offre et de favoriser l'innovation technologique – une position soutenue à Nairobi par le gouvernement américain. Il s'agit d'un mirage, puisque loin de progresser, les taux de recyclage ont reculé ces dernières années, tandis que la part de résidus de plastique brûlés comme combustible bon marché a augmenté. L'Union européenne est favorable à des limites de production, mais n'a pas réussi jusqu'ici à en ancrer le principe au plan international.

Un récent reportage d'Arielle Samuelson, de la newsletter *Heated*, à Port Arthur, au Texas, à l'invitation d'un ancien employé d'Exxon, John Beard Jr, devenu fer de lance de la lutte contre la pollution que génèrent la production de résine de plastique et sa transformation pour cette communauté riveraine du Golfe de Mexique, illustre la négligence des industriels du secteur, mais aussi comment les compagnies pétrolières tentent d'instrumentaliser cet usage du pétrole et du gaz pour contrecarrer les efforts de décarbonation.

La production de résine de plastique s'accompagne d'effluves de benzène, chloroforme, formaldéhyde, dioxyde de soufre, sulfure d'hydrogène et butadiène. L'administration laisse généreusement les raffineurs torcher les excès de gaz. John Beard indique se réveiller fréquemment avec une odeur d'œufs pourris. L'usine Valero dont il est riverain a été accusée de 600 infractions à la législation sur la qualité de l'air entre 2014 et 2019. Les statistiques médicales démontrent une incidence élevée dans le

comté de Jefferson, où se trouve Port Arthur, des cas de cancer, de maladies cardio-vasculaires et de la peau, de troubles respiratoires ou nerveux, plus nombreux que dans le reste de la population.

La journaliste de *Heated* note que les quartiers visités lors de son reportage à Port Arthur, qui héberge 17 usines pétrochimiques, portent encore les traces de l'ouragan Harvey qui a balayé les côtes du Texas et de la Louisiane en août 2017. La crise climatique et les tempêtes monstres qu'elle génère a beau frapper aussi les usines qui l'alimentent, leurs propriétaires n'en ont cure.

La stratégie des compagnies pétrolières est clairement, pour parer l'impact sur leurs chiffres d'affaires de l'inéluctable baisse de la demande de combustibles fossiles, de préparer le terrain pour une montée en puissance dans leurs activités de la production de dérivés du pétrole et du gaz. Cela peut paraître, à première vue, une stratégie légitime. Il importe cependant de ne pas tomber dans le panneau. Certes, les citoyens ont leur rôle à jouer en privilégiant, quand ils le peuvent, les matériaux vraiment réutilisables, les consignes et autres alternatives aux plastiques à usage unique, réduisant ainsi la demande. Mais laisser la bride sur le cou à ceux qui entendent continuer d'inonder les rayons des supermarchés et les déchetteries de leurs produits nocifs, et les sols, océans et organismes des micro-débris ô combien destructeurs qui résultent de leur fragmentation, revient à leur donner carte blanche pour justifier de nouveaux forages, continuer d'investir dans des usines et tenter de nous convaincre de l'innocuité de leurs nouveaux composés dits « biodégradables ». Prochain round de négociations internationales en avril au Canada. ●

couleurs ocres, tandis que le parcours devient labyrinthique, aléatoire, en se prêtant à de multiples entrées. Matsubara a disséminé tout au long de l'exposition des céramiques qui interfèrent avec les œuvres, parfois en s'en écartant avec discrétion, parfois en accueillant le spectateur en se plaçant au fronton d'une installation. On rencontre, dans ce dédale inédit, un portrait en noir et blanc de Mark Cohen, acquis dès 1987 et réalisé dans les quartiers populaires de la ville de Wilkes-Barre, en Pennsylvanie (USA). Le stroboscope jette une lumière crue et violente sur l'existence de ses modèles. On a plaisir de retrouver un dessin de Margaret Harrison détournant l'*Olympia* de Manet, où il revient à Michelle Obama d'être à la place de la fameuse courtisane secondée, ici, par Marilyn Monroe dans le rôle de la domestique au bouquet de fleur. Le dernier étage rassemble d'autres pièces importantes dans une présentation renouvelée : la photo d'un canyon de la Monument Valley de l'architecte italien Gianni Pettena, qui oppose la modernité néolibérale à l'archaïsme critique des formes géologiques. À ses côtés reposent une sculpture en acier de Charlotte Posenenske, modulable en fonction du lieu, ainsi qu'une plaie maculée de sang située en hauteur que l'on doit à Georgia Sagri (*Deep Cut*, 2018). Sans oublier, dans une improbable association entre passé et présent, une collection d'outils préhistoriques fabriqués en céramique par l'Allemande Nina Könnemann (*Lithic Reductions*, 2015-2018). Tel est bien le sens anachronique du contemporain. ●

Presque partout au 49 Nord 6 Est Frac Lorraine à Metz, jusqu'au 18 août

D'GEDICHT VUN DER WOCH

Rout-Gréng Oppositoun

IIII Jacques Drescher



Si stinn do ganz beläffelt;
D'Kritik ass hiren Job.
Si siche ganz verzweifelt
Nom Hoer an der Zopp.

Si ware selwer Meeschter
A souze laang beim Trach.
No honnert Deeg Regierung
Hunn si nach net vill Wach.

D'Gemeckers ass pro forma;
Et wier och nach ze fréi.
Si schwätzen an de Mikro
A fannen net den Dréi.

„Den Ufank war net glécklech –
Den Toun net, an de Stil.
Mir hunn eng riets Regierung
A mir sinn am Exil.“



De l'arène...

A MODEL, DEUXIÈME VOLET AU MUDAM

Pour le meilleur et le moins bon

IIII Lucien Kayser

Après le prélude du Libanais Rayyane Tabet, l'interrogation se poursuit, plus fournie, plus diverse, sur la fonction actuelle du musée

On n'en est pas encore là au Kirchberg, pas besoin de réserver votre visite, et pourtant ça donnerait le moyen de vous renvoyer avec votre confirmation l'excellente brochure, une quarantaine de pages, pour préparer votre parcours. Difficile de combiner lecture et attention aux œuvres. Allez, on lira plus tard, et l'on retournera. On sait que le triptyque prévu pour l'année, épilogue au mois de mai, porte sur ce que pourrait ou devrait être le musée, cette bonne vieille institution, mise à son tour en question, à notre époque, dans des temps sans cesse changeants. Et si vous prenez place sur les gradins dans le grand hall d'entrée, à côté de toutes sortes de mannequins, face à l'écran, des films en nombre vous confronteront avec telles considérations, suggestions, propositions sur le sujet. A condition bien sûr d'y mettre le temps.

Et voilà un premier point de changement radical, le musée s'apparentant à une salle de cinéma où ce n'est plus a priori le visiteur qui décide de

On porte l'attention à l'interaction entre les œuvres inédites et celles de la collection

son comportement. En plus « l'arène » se veut un espace social, de convivialité, alors que même les films passent à la maison sur l'écran plus ou moins grand de la télévision, face au fauteuil solitaire. Et jusque dans les stades, on a banni les places debout, des véritables supporters, au profit des loges, espaces réservés, tout pour l'individualisme ou l'entre-soi.

A Model se rapporte à une expérience suédoise des années soixante, et l'une des questions soulevées porte justement sur cet ajustement de l'isolement (et recueillement) et de la communion (avec son côté ludique). Autre séparation ou frontière qu'il s'agit d'abolir ou dépasser, entre les œuvres d'art dans leur exhibition traditionnelle et les pratiques performatives. Un arrière-fond sur lequel se déploie (dans le temps aussi avec un programme d'interventions) une exposition pour laquelle peut-être il est utile au visiteur peu averti de recourir à tels fils rouges, conducteurs, pour y mettre son propre ordre. D'une part, il reconnaît au fil des pas tout ce qui se rattache aux préoccupations politiques (au sens citoyen du terme), d'autre part il sera particulièrement attentif à l'association, à l'interaction de telles œuvres inédites de l'exposition avec ce qui vient des collections du Mudam.

Meilleur exemple, dans le jardin des sculptures, au sol revêtu momentanément d'une imitation de carrelage méditerranéen, le face-à-face de *Many Spoken Words*, la fontaine de Su-Mei Tse, et de *Become a Sea*, du collectif parisien Claire Fontaine; face-à-face plus lointain de la poétesse chinoise Line Zhao et du mystique persan Jalâl ad-Dhîh Rûmî, et son admonestation, « ne crains pas que l'eau tarisse, car elle est sans fin ».

La première a été emprisonnée et exécutée, et les luttes dans d'autre contextes n'ont jamais fait défaut non plus. Parmi ce qu'il faut compter de meilleur, dans cet ordre d'idées, l'installation d'Isaac Julien, avec ses multiples écrans et ses sculptures africaines, un peu l'attraction d'un palais des glaces, mais avec un enjeu considérable, la restitution des œuvres ramenées d'Afrique, volées aux Africains au temps de la colonisation. Et en surplus de celles de justice, les questions de leur sens originel (à retrouver comment dans des pays qui ont également changé) et de leur conservation, soulevées également dans le film documentaire *Dahomey*, de Mati Diop, Ours d'or à Berlin samedi dernier, sur la restitution de vingt-six œuvres par la France au Bénin.

Les deux fois, propos et expression concordent parfaitement. Dira-t-on de même, pas sûr, des parterres de fleurs en pots, Field Trip, dans une autre galerie, confrontés aux *Pasta Paintings*, oui, faites de coquillettes, plantes et pâtes à soigner particulièrement par le personnel et les restaurateurs ? À y réfléchir, assis sur les bancs de Finnegan Shannon. À moins qu'on ne s'apprête à monter la voile du Radical Feminist Pirate Ship, d'Andrea Bowers, faisant partie d'une donation toute récente de Gaby et Wilhelm Schürmann.

L'art comme décapant, quitte à voir se renverser la direction, de façon non moins caustique, dans la dernière lettre de Ben (Vautier), l'artiste Fluxus : « Où est passé l'art qui devait changer le monde ? Tout n'est que décoration, comédie, mensonge, argent et hypocrisie... » On n'ira pas jusque-là, mais on ne se mettra pas non plus à côté des mannequins des gradins, penchés en arrière, les yeux tournés vers le haut, l'air hébété, attendant quel salut on ne sait d'où. Soyons plus modestes, plus réalistes, avec Günther Uecker : « Die Kunst kann den Menschen nicht retten, aber mit den Mitteln der Kunst ist ein Dialog möglich. » ●

... au palais des glaces



Mourir pour si peu

IIII Josée Zeimes

Le monologue *Ce que j'appelle oubli* (2011), incarné sur scène avec engagement par le comédien Luc Schiltz et mis en scène par Sophie Langevin, part d'un fait divers inhumain de 2009 à Lyon et parle de l'indifférence des gens à l'égard de la victime.

Un jeune homme entre dans un supermarché, il a soif et au rayon des boissons prend une canette de bière, l'ouvre et la boit d'un trait. Quatre vigiles surgissent, emmènent l'homme dans la réserve et là, s'emparent de lui et le battent à mort.

L'auteur Laurent Mauvignier, connu et récompensé par de nombreux prix, est bouleversé par ce drame. Il veut le réinventer, « en faire une fiction pour la faire vivre », et pour lutter contre l'oubli. Il veut aussi la rapprocher d'un autre monologue comprenant une seule phrase de Bernard-Marie Koltès La nuit juste avant les forêts (une œuvre que Sophie Langevin a aussi mise en scène au Théâtre du Centaure). Le récit de Mauvignier, non-linéaire, muni de signes de ponctuation, est conçu comme un monologue intérieur d'un narrateur à l'identité mystérieuse, qui semble s'adresser au frère de la victime mais aussi au lecteur/spectateur.

Pour la metteuse en scène, ce texte a « la puissance d'un chant pour tous ceux et celles qu'on oublie, contre ce monde brutal qui donne à la pauvreté et à la marginalité la couleur du rejet. » Il évoque entre autres les pensées et les réactions de la victime au moment des coups reçus, des bribes concernant sa vie, des souvenirs avec son frère, mais aussi le discours du procureur, des policiers, des journalistes, des voisins, puis les espoirs de la victime et surtout cette question lancinante : pourquoi moi, il s'interroge sur la raison du mépris de ses agresseurs.

Pendant l'attaque sauvage, la victime ne dit presque rien, les quatre se motivent l'un l'autre, ils se défoulent sur lui, agissent hors contexte, comme s'ils ne savent plus ce qu'ils font. « Ils se sont fait plaisir, voilà le fond de l'affaire... C'était leur jouissance à eux qu'ils étaient coupables... Il sait qu'ils vont lui casser la gueule,

parce qu'il le voit à la façon qu'ils ont de s'envoyer des coups d'œil entre eux pour se motiver, ils s'amusent. »

Mettre en scène un tel texte, un monologue, un soliloque, sans actions en direct, demande à toute l'équipe, particulièrement au metteur en scène et au comédien engagement et inventivité pour accrocher l'attention du spectateur. Sur le plateau se détachent quatre panneaux en plastique transparent, disposés suivant le modèle d'une croix – la scénographie est signée Sophie Van Den Keybus. Ces panneaux, dont un seul tombe brusquement à un moment décisif, s'exposent ou s'estompent suivant le très beau jeu de lumières de Jef Metten et permettent au comédien divers déplacements sur scène, apparaissant en pleine lumière ou s'éloignant, parfois du côté du musicien poly-instrumentiste Jorge de Moura, dont la musique tantôt prolonge l'effet des paroles, tantôt permet de prendre quelque distance.

Sophie Langevin, dans un travail très sobre et efficace, met en valeur le texte qui donne au comédien Luc Schiltz l'occasion de montrer, de façon assez posée (il est le narrateur, non la victime) avec quelques gestes brusques, l'émotion contenue qui l'habite en disant et en revivant la torture de ce jeune homme dont il retrace la souffrance et le rejet. Être presque seul sur scène, avec un texte exigeant et face à un public dont il ne connaît pas les réactions, est une expérience qui inhibe quelque peu ; rejouer, ce qui est le cas, donne plus de confiance et libère certaines tensions. La performance de Luc Schiltz réussit à maintenir lors de la première la tension et à accrocher le public dans son rôle de narrateur sensible.

Ce que j'appelle oubli est un long poème poignant qui en dit long sur les violences de nos sociétés et sur nos amnésies par le truchement du calvaire d'un jeune marginal. ●

Créée au Cape, la pièce sera reprise au Monodrama Festival 2024 et, la saison prochaine, au Centre Culturel Kinneksbond de Mamer



Luc Schiltz (presque) seul en scène

T A B L O

THÉÂTRE



Molière medley

On savait que Myriam Muller aimait les défis. La metteuse en scène et directrice du Théâtre du Centaure a déjà trouvé le moyen de caser des univers démesurés sur la petite scène de ce théâtre de poche, porté au théâtre des scénarios de film, ajouté de la vidéo et de la musique live dans des pièces classiques ou bousculé les conventions avec des choix « in your face ». Pour les cinquante ans du Centaure, elle et son équipe font le pari de monter quatre pièces de Molière (*L'École des femmes*, *Dom Juan*, *Le Misanthrope* et *Tartuffe*) en deux spectacles de 90 minutes chacun. Cela montre l'importance de l'auteur le plus joué en ces murs : *Le Misanthrope* (1991 et 2012), *Les Fourberies de Scapin* (1994), *Le Bourgeois gentilhomme* (2003), *L'École des femmes* (2006), *Les Femmes savantes* (2012) et *George Dandin* (2019) ont émaillé la programmation au fil des années.

Pour Myriam Muller, ces deux créations sont aussi une manière de mettre en évidence des personnages qui parfois s'opposent et parfois se confortent. Elle a effectué pour cela un grand travail de coupe et de dramaturgie pour conserver l'essentiel des œuvres et ne pas perdre la force de Molière. Les figures centrales des pièces la guident dans cette démarche. Ces personnages devenus archétypiques se répondent et se confrontent. Arnolphe et Dom Juan sont comme les deux faces d'une même médaille : l'un craint d'être trompé par les femmes, l'autre les conquiert. Soumission et rigueur d'un côté, liberté sans morale de l'autre. Alceste et Tartuffe tentent de répondre à la question de savoir comment vivre en société : de manière radicale et intransigeante ou avec des compromis voire de la duplicité ?

Cinq comédiennes (photo : Eugénie Anselin et Valérie Bodson par Bohumil Kostohryz) et trois comédiens jouent les 22 personnages des quatre pièces, sans présager de leur genre mais en tenant compte de leurs envies, leur nature et les besoins de la pièce. « Revenir à un théâtre de tréteaux, un peu foutraque et surtout très libre ». Dates de représentations au Centaure et au Kinneksbond sur theatrecentaure.lu. FC

LITTÉRATURE

Wundstellen

In ihrem Werk schaut die deutsch-ungarische Autorin Terézia Mora seit einem Vierteljahrhundert auf persönliche und gesellschaftliche Wundstellen. In *Das Ungeheuer*, der zweite Teil einer Trilogie um den Protagonisten Darius Kopp, und Preisträger des Deutschen Buchpreises 2013, ringt Kopp mit dem Selbstmord seiner Frau. Vergangenes Jahr stand dann *Muna oder Die Hälfte des Lebens*, ihr fünfter Roman, auf der Shortlist des Deutschen Buchpreises. Darin geht es um eine toxische Beziehung und internalisierten Frauenhass, und warum man bei jemanden bleibt, der einem wehtut. Wobei Ijoma Mangold, *Zeit*-Literaturkritiker, befindet, dass jegliche gesellschaftspolitische Botschaft von der Geschichte verschlungen wird und Schubladendenken somit ausbleibt. Außerdem schreibe „in einem technischen Sinn heute vermutlich niemand so gut wie sie“. Am 5. März kommt Terézia Mora ins Institut Pierre Werner, liest aus *Muna* und diskutiert anschließend mit dem Literaturkritiker und Autor Samuel Hamen. SP

PATRIMOINE



Café classé

Le café Um Piquet a changé de nom depuis plusieurs années pour devenir le Rock Solid. Mais l'histoire de ce coin de rue demeure (photo de 2012 : Wikipedia). Le nom de rue de la Poste date de 1925. Avant cela, cette zone entre la rue Philippe II et la rue Aldringen était appelée rue du Piquet. Le toponyme « Um Piquet » rappelle l'existence d'anciennes écuries situées à proximité des anciennes casernes d'artillerie. Ce lundi, suivant la proposition du ministère de la Culture, le Conseil communal de la Ville de Luxembourg a voté à l'unanimité l'inscription de ce bâtiment sur la liste des monuments nationaux. Le rapport du service Urbanisme détaille l'intérêt patrimonial de l'immeuble. On en trouve déjà la mention sur les plans de 1735 et de 1802 et des photos historiques indiquent la présence d'un café au rez-de-chaussée depuis le début du vingtième siècle. Les façades et la toiture mansardée sont « l'expression de différentes époques historiques ». Dans son analyse, le service regrette que seul cet immeuble soit éligible à une mesure de protection alors qu'il fait partie d'un ensemble « qui partagent des caractéristiques architecturales semblables et une valeur patrimoniale équivalente ». Il tacle au passage le ministère de la Culture, lui rappelant « le caractère scientifique de la protection du patrimoine culturel national, ainsi que le manque de cohérence de la proposition. ». FC



Jo Libertiaux joue son propre rôle

Hommage anthume

IIII Don Jon

Un jour, en rentrant de l'école pour aller chez sa mère qui vient de divorcer, chose assez rare dans la France du début des années 1980 où se déroule la scène, Cédric Eeckhout découvre un tableau inattendu. D'humeur guillerette, car c'est son anniversaire, jour synonyme de cadeaux et de célébrations de sa (jeune) personne, il se rue dans la maison pour y trouver sa mère en pleurs, que ses frères aînés consolent. Abasourdi par cette image, certain que sa mère, confinée dans son chagrin, n'a pas vu son quatrième enfant faire irruption et qu'elle aurait été morte de honte qu'il la découvre dans un tel état, il quitte les lieux et, tel le comédien qu'il finira par devenir, rejoue son retour à la maison, cette fois-ci avec force irruption et salutations, donnant ainsi à sa mère le temps d'essuyer ses larmes, de se donner une contenance.

Et ce sera un tout autre tableau qui se lui présentera, sa mère ayant eu le temps de ravalier ses larmes et de jouer elle aussi la comédie, incarnant spontanément la mère heureuse de gâter son fils le temps d'une fête d'anniversaire, dissimulant les larmes pour encourager la joie, car c'est ce qu'elles font, ces combattantes au rang desquelles Cédric compte sa mère, qui vivait, après son divorce, dans une bicoque en plastique, véritable maison Playmobil froide et impersonnelle tandis que le paternel continuait d'occuper la maison d'architecte qui avait la préférence des enfants.

Ce souvenir est le point de départ du monologue final émouvant et lucide, qui condense en une vingtaine de minutes une certaine littérature française à connotation bourdieusienne. Il est la véritable charpente dramaturgique de la pièce, autour de laquelle *Héritage* se construit à rebours, à commencer par cette ingénieuse et touchante idée qui en découle comme logique-

Sur scène, Cédric Eeckhout démultiplie la figure maternelle

ment. Ne voulant pas attendre que sa mère meure avant de lui consacrer une pièce, Cédric Eeckhout eut la certitude qu'il fallait lui rendre un hommage avant qu'elle ne trépasse, un hommage anthume pour ainsi dire. Afin de ne pas la priver de cette commémoration assez particulière dont un des agréables effets secondaires est d'évacuer l'idée même de la mortalité inhérente à ce genre de rituel, il crée la pièce non pas autour d'elle, mais avec elle.

C'est donc après l'avoir priée de prendre place parmi les spectateurs qu'il déploie ce monologue, comme s'il fallait à ce moment l'évacuer quand même de cette scène sur laquelle elle vient de raconter sa vie, comme s'il voulait, peut-être aussi, rappeler les temps premiers où le fils, comédien débutant, cherchait à impressionner sa mère du haut de la scène qu'il occupait.

Un parcours de combattante

Avant donc, la vie de Jo Libertiaux nous a été racontée par et à travers Jo Libertiaux elle-même. Un des premiers gestes émancipatoires de sa future existence de combattante fut d'exorciser la laideur du prénom dont on l'avait affublée en le réduisant à sa syllabe initiale dans un geste qui sera programmatique pour toute sa vie : à partir du moment où Georgette devient Jo, toute une gamme de petits gestes de résistance contre la répression des femmes s'esquisse. Subversion infime quand elle choisit une existence de coiffeuse parce qu'à l'époque, le choix de métier, pour une femme, était binaire – c'était sténodactylo ou coiffeuse – et que son père aurait voulu qu'elle devint sténodactylo. Rébellion discrète encore quand elle dit aux parents finir son boulot à 18h30 au lieu des 17h30 véritables afin de gagner une petite heure pour prendre l'apéro en terrasse et batifoler avec les garçons du coin.

Pas de grands gestes héroïques à la Malraux donc, pour cette vie balisée, mais de menues façons de tenir tête où se lisaient déjà son parcours de combattante assoiffée de liberté, comme le suggère Cédric Eeckhout qui sur scène démultiplie la figure maternelle, jouée donc par Jo Libertiaux elle-même, mais aussi par son fils Cédric qui tour à tour revêt des tenues ayant appartenu à Jo. Sa vie se reconstitue aussi à travers les différents clichés capturés par une caméra et reproduits sur une toile et les innombrables boîtes qui jonchent la scène et dont on extrait tour à tour la garde-robe de Jo, cette démultiplication agissant comme en contrepoint de la simplicité de cette existence, vie commune comme il y en eut tant.

Dans sa manière de systématiquement faire une lecture sociologique du monde, on pense à Édouard Louis : inscrit au collège de Jésuites, Cédric affirme ne jamais s'y être senti à sa place parmi tous ces futurs directeurs de société tout

comme il voyait sa combattante de mère détonner du lot des mères en chemise à col relevé, elle qui venait le chercher avec son Alfa Roméo dont le klaxon imitait La Cucaracha, en sortant avec ses tenues colorées et ses longs talons aiguille. Contrairement à d'autres auteurs, dit alors Cédric, il n'a jamais eu honte de sa mère et, surtout, il n'a jamais écrit sur cette honte qu'on peut éprouver pour ses parents et qui est souvent caractéristique des transfuges de classe comme Louis.

Jo Liberté

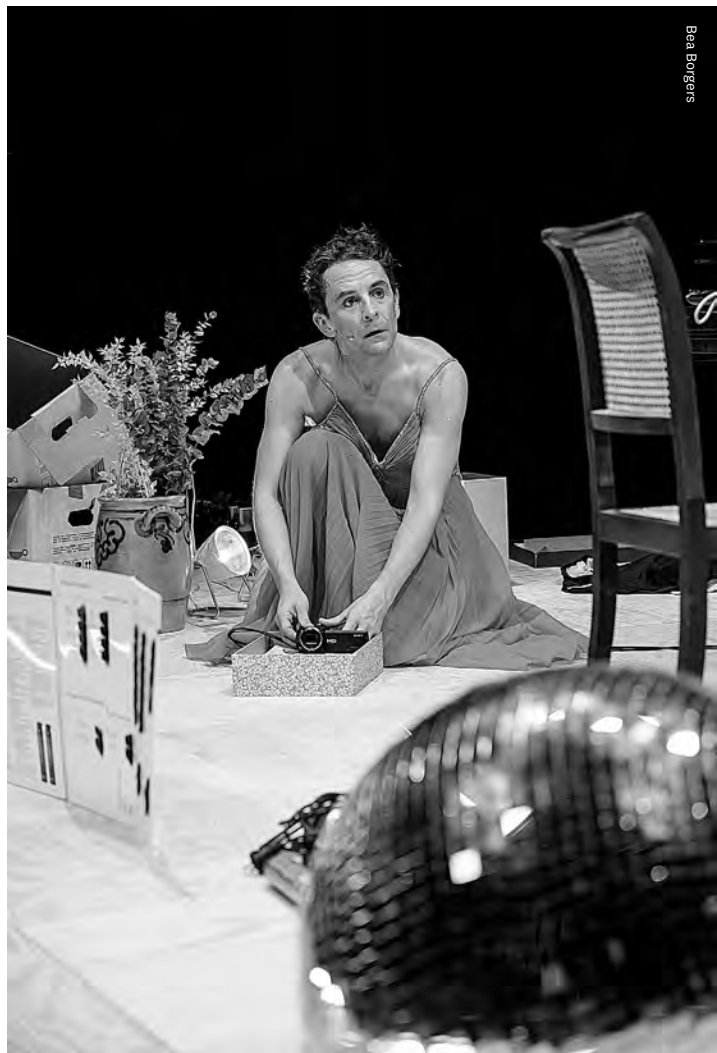
Ah, les relations mère-fils, soupire Pauline Sikirdji (qui incarne ici différents personnages secondaires et signe l'accompagnement musical), comme pour ironiquement suggérer que sur ce sujet pérenne, surexploité en littérature, pour l'instant, il n'y a rien de nouveau sous le soleil des projecteurs scéniques, comme pour suggérer que Cédric Eeckhout sait très bien qu'il y a eu Cohen et Almodovar (et bien d'autres) avant lui, comme pour atténuer un peu le fait que toute cette autoentreprise de commémoration anthume, c'est quand même et aussi touchante qu'elle fût, par moments d'un sacré nombrilisme. Si ces petits clins d'œil ironiques n'ont pas toujours l'effet d'atténuation voulu, c'est aussi parce

qu'il y a des moments où la pièce est trop programmatique dans sa volonté de montrer l'héroïsme des vies simples et de dénoncer le conditionnement sociologique à travers le cas d'étude d'un parent, l'artificialité du dispositif empêchant alors l'émotion de poindre.

À travers cette vie commune dont on pourrait questionner, Eeckhout le dit lui-même, la légitimité de sa mise en narration, sont traitées avec habileté autant de sujets éminemment contemporains : la toxicité masculine, les boomers et leur consumérisme à tout-va, consumérisme moins de nouveaux-riches que de survivants d'une guerre dont ils n'ont connu que les répercussions – les traumatismes, la peur du manque – et qui est exposé au cours d'une scène hilarante au cours de laquelle on empile sur la scène déjà tout en bric-à-brac le presse-agrumes électrique, les bigoudis auto-chauffants, la machine à croque-monsieur et mille autres ustensiles à la nécessité douteuse, que le fils raille tout comme il la reprend sur certains conditionnements sociaux d'antan, réflexes de boomeuse et d'enfant du patriarcat dont elle n'a jamais réussi de se dépouiller.

Cette pièce est ainsi le contrepoint lumineux d'un long-métrage sorti en salle il y a une semaine et qui raconte lui aussi l'héritage parental dont on ne peut se débarrasser, quoique et aussi désespérément qu'on le veuille : dans *Le successeur*, Ellias, un quadragénaire qui a conquis le monde de la haute couture, apprend que Jean-Jacques, son père tant haï qu'il a tout fait pour se construire contre lui, est mort. Retournant au Québec natal, où il retrouve son accent québécois tout comme son prénom d'avant sa métamorphose en directeur artistique, il y découvre un secret familial indicible, qu'il ne pourra qu'essayer de maintenir caché tant la découverte de l'horreur des actes paternels risquera d'annuler sa carrière à lui, Ellias devenant alors le complice involontaire et véritable successeur de Jean-Jacques.

Quand Cédric dit, vers la fin de son long monologue final, qu'il y a au fond de lui une femme qui lui permet d'être un peu moins homme, cela résonne comme une réponse pleine d'espoir au long-métrage de Xavier Legrand, aussi sombre et insoutenable qu'*Héritage* est touchant et lumineux, ces deux œuvres montrant que l'héritage qu'on nous lègue est toujours à double tranchant – et que notre liberté à nous est toujours limitée par l'état que constituent nos géniteurs. C'est aussi cela que Cioran voulait dire quand il parlait de l'inconvénient d'être né. ●



Le fils revêt les tenues ayant appartenu à sa mère

Zu viele Bekenntnisse, zu wenig Film

IIII Anina Valle Thiele

Bei der 74. Berlinale waren Frauenfilme unterrepräsentiert, und die Wettbewerbsfilme erwiesen sich verglichen mit den Beiträgen in den Nebensektionen als recht fade

Greta Gerwigs *Barbie* war im letzten Jahr in aller Munde, aber die Welt ist noch immer hellblau und nicht rosa. Die Wettbewerbsfilme auf der Berlinale spiegelten das Missverhältnis wider: Von 20 Filmen waren nur vier ausschließlich von Frauen gedreht. Zwei weitere waren mit Frauen in einem Regie-Team entstanden. Von einem ausgewogenen Geschlechterverhältnis sind Hollywood wie auch die großen Arthouse-Kino-Festivals noch weit entfernt. Mit Mati Diop war hingegen erstmals eine Französin mit senegalesischen Wurzeln Preisträgerin des Goldenen Bären und mit Lupita Nyong'o erstmals eine afrikanische Frau Jurypräsidentin.

Da war der Wirbel um den iranischen Film *My Favourite Cake*, der unter Kritiker/innen lange als heißer Anwärter für den Goldenen Bären galt, ein Hoffnungsschimmer. Weil die Filmemacher/innen Maryam Moghaddam und Betash Sanae'ha nicht ausreisen durften, schickten sie einen Brief, in dem sie ihren Film „den mutigen Frauen aus dem Iran“ widmeten. Die Komödie beeindruckt durch Alltagsszenen, in denen die Frauen keinen Schleier tragen, und verhandelt das Tabuthema Liebe im Alter erfrischend auf der Leinwand. Die 70-jährige Mahin, eine Frau aus der Mittelschicht, räkelt sich darin anfangs mürrisch im Bett und beschließt irgendwann, auf die Pirsch nach einem Lover zu gehen. Dass sie sich ausgerechnet einen Taxifahrer angelt, ist natürlich kein Zufall. Spätestens seit Jafar Panahis *Taxi Teheran*, der auf der Berlinale 2015 den Goldenen Bären gewann, gilt das Taxi im Iran als subversiver Ort, von dem aus man die verborgenen Winkel Teherans filmen kann. „Wir sind traurig und müde, aber wir sind nicht allein. Filme verbinden uns, das ist die Magie des Kinos“, heißt es in dem Brief des regimekritischen Regie-Duos.

Als eindrucksvoller erwies sich der Kurzfilm *City of Poets* von Sara Rajaei. Der nur etwa 20-minütige Film, der im Rahmen der „Berlinale Shorts“ gezeigt wurde, ist eine nostalgische filmische Collage und eine Hommage auf den Iran in einer Zeit ohne Ajatollahs. In einer semi-utopischen Stadt tragen alle Straßen Namen von Dichter/innen und irgendwann von Kriegshelden. In Rajaeis von Frauen dominiertem Kurzfilm, der zu 80 Prozent aus dem Familienarchiv der in den Niederlanden lebenden Exil-Iranerin stammt, verschwinden die Lebensfreuden sukzessive aus dem Alltag.

Die Augen rieben sich einige angesichts der Bären-Vergabe. In Mati Diops *Dahomey* landet ein Frachtschiff auf dem Flughafen Benins. Gigantische Holzkisten werden ausgeladen. In ihnen befinden sich Schätze, die vor über hundert Jahren den entgegengesetzten Weg nahmen: 26 Skulpturen aus Holz und Metall aus dem Pariser Musée du Quai Branly. Es sind Skulpturen der einstigen Götter des vorkolonialen Königreichs Dahomey, das heute – nachdem die Kolonialherrschaft wie mit dem Teppichmesser Grenzen zogen – zu Benin gehört.

Als der Transport durch die Hauptstadt rollt, tanzen die Menschen auf den Straßen ...

Die experimentelle Doku überraschte durch poetische Passagen, etwa indem sie Skulpturen Leben einhaucht und sie aus dem Off sprechen lässt. *Dahomey* ist kein schlechter Film, die

Preisvergabe überraschte viele Kritiker/innen dennoch, beeindruckt der Film doch viel mehr als den Zeitgeist treffendes politisch postkoloniales Plädoyer, denn als ästhetisch überzeugendes Werk, das sein Thema ausdifferenziert. „Zurückzugeben heißt, Gerechtigkeit zu üben“, sagte Diop, als sie den Preis entgegennahm. Und ergänzte ihre Dankesrede am Ende noch um ein gängiges postkoloniales Glaubensbekenntnis: „I stand with Palestine.“ Mit *Dahomey* gewann zum zweiten Mal in Folge ein Dokumentarfilm (nach *Sur l'Adamant* 2023) den wichtigsten Preis der Berlinale.

Im Verlauf des Festivals wurden *Des Teufels Bad* des österreichischen Regie-Duos Veronika Franz und Severin Fiala und *Zu wem ich gehöre* (*Mé el Aïn*) von der tunesischen Regisseurin Meryam Joobeur als bärenwürdige Anwärter gehandelt.

Wie der radikale Islam das Leben einfacher Bauern beeinträchtigt, ist das Thema in *Zu wem ich gehöre*. Joobeurs Spielfilmdebüt (in dem unter anderen Adam Bessa spielt, der in Cannes 2022 für den von Tarantula koproduzierten Film *Harka* den Darstellerpreis in der Kategorie „Un certain regard“ erhielt) handelt von einer Bauernfamilie, die zwei Söhne an den IS verliert. Einer wendet sich von der Terrororganisation ab, kehrt in sein Heimatdorf zurück und bringt das Unglück mit. Gedreht im beengenden 4:3-Format, ist der Film überladen mit melodramatischen Szenen und überdeutlicher Symbolik. Das beginnt damit, dass die Mutter, die langsam an dem Verlust ihrer Söhne zerbricht, sich tief in die Hand schneidet – eine Wunde, die nicht verheilen wird; beim Kaffeesatzlesen blickt sie in eine Tasse und sieht Blut ... Es ist ein Genremix aus Horror, Thriller und surrealen Elementen.

Mit *Des Teufels Bad* haben Veronika Franz und Severin Fiala eine klaustrophobische dörfliche Gemeinschaft im 18. Jahrhundert inszeniert; eine Schauergeschichte um weibliche Todessehnsucht. Basierend auf historischen Gerichtsprotokollen erzählt der Film bildgewaltig, wie Agnes nach der Hochzeit am harten Alltag verzweifelt und daran, dass ihr wortkarger Ehemann sie nicht berührt. Die Ängste, die sie in der neuen Umgebung verspürt, weiten sich zu einer Depression aus – einer Krankheit, die man im 18. Jahrhundert „des Teufels Bad“ nannte. Für die ausdrucksstarken Einstellungen, die das Innenleben der Hauptfigur widerspiegeln und den harten Arbeitsalltag einfangen, erhielt Kameramann Martin Gschlacht den Silbernen Bären für die beste künstlerische Leistung – die einzige nachvollziehbare Entscheidung der Jury.

Das von Luxemburg koproduzierte Drama *Black Tea* von Abderrahmane Sissako, ein empathischer Beitrag und zugleich ein antirassistisches Plädoyer, fiel durch seine starke Hauptfigur auf. Denn Aya (Nina Mélo) tritt von Anfang an als selbstbestimmte (obschon als exotische Schönheit inszenierte) Frau auf, die ab dem „Nein“ auf einer bizarren Massen-Hochzeit in der Anfangsszene ihren eigenen Weg geht. Wenngleich die Kritik durch die vielen überästhetisierten Aufnahmen in Innenräumen zu Recht eine gewisse Künstlichkeit bemängelte, so zeichnet der Film doch die Fragilität der Liebesbeziehung zwischen einem Chinesen und einer Afrikanerin nach, und dies sehr sinnlich anhand des Teezubereitens.



Dorothée de Koon in *Les Paradis de Diane*

Ceramon

Die weitaus spannenderen Beiträge, zumal aus weiblicher Perspektive, liefen in diesem Jahr zweifellos in den Neben-Rubriken des Festivals, etwa im „Forum“ und im „Panorama“. So vermochte vor allem der georgische Film *Mother and Daughter, or the Night is Never Complete* zu überzeugen. Zusammen mit ihrer Tochter Salome Alexi folgt die Regisseurin Lana Gogoberidse den Spuren ihrer Mutter Nutsa. Sie war eine der ersten Regisseurinnen Georgiens und wurde in den 1930er Jahren als Systemkritikerin in ein Gulag verschleppt. Anhand ihrer langen verschollenen Werke *Buba* (1930) und *Uzhmuri* (1934) haben Tochter und Enkeltochter ihr filmisch eindrucksvolles Werk rekonstruiert und wie ein Puzzle zusammengesetzt. Ausgehend von einer vergilbten Fotografie der jungen Nutsa und ihrer Tochter Lana fragt (sich) die heute 94-jährige Filmemacherin, ob es im Leben um Begegnung oder um Trennung geht. Allen politischen Abgründen setzt sie französische Poesie (Eluard), Tanz und Kino entgegen und feiert das Leben.

Der einzige Film, der konsequent den *male gaze* durchbricht, ist *Le paradis de Diane* von Carmen Jaquier und Jan Gassmann (Sektion „Panorama“). Der Begriff des *male gaze* der Medienwissenschaftlerin Laura Mulvey wurde seit ihrem Vortrag „Visuelle Lust und narratives Kino“ (1973) zur Chiffre für das Verhältnis von Kino und Patriarchat. Mulvey analysiert die systematische Objektifizierung von Frauenkörpern im Hollywood-Kino. In *Le paradis de Diane* lässt die Hauptdarstellerin, gespielt von Dorothée De Koon, kurz nach der Entbindung ihr Baby zurück, um ziellos durch eine flirrende Küstenstadt zu streifen. Während die Tage vergehen, wird eine Rückkehr Dianas in ihr altes Leben immer unwahrscheinlicher. Carmen Jaquier bricht mit ihrem Film den Mythos um die Mutterschaft auf und zeichnet eine innere Odyssee nach. Der Ausbruch Dianas aus ihrem bürgerlichen Leben ist eine Ode an die Selbstbestimmung und zeigt den (aus-)gelebten Freiheitswillen der Hauptfigur. Der Film ist nicht zuletzt wegen des facettenreichen Spiels der Hauptdarstellerin absolut sehenswert.

In den „Berlinale Shorts“ entführte der Kurzfilm *Tako Tsubo* von Fanny Sörgo und Eva Pedroza sein Publikum in eine Traumwelt. Darin leidet ein Mann (Herr Ham) an Weltschmerz und muss sich von seinem Herz verabschieden. Zehn handgemalte Tableaus in Wasserfarben verschmelzen hier zu einem sechsminütigen Erlebnis, das trotz seiner kurzen Dauer das laute Getöse des diesjährigen Festivals überdauert.

Fünf Jahre lang hat das Leitungsduo Mariette Rissenbeek und Carlo Chatrian die Berlinale durch die Pandemie geführt. Die große Erneuerung des Kinos ist in dieser Zeit ausgeblieben. Ab April wird mit der gebürtigen US-Amerikanerin Tricia Tuttle erstmals in der Geschichte der Berlinale allein eine Frau die Leitung des Filmfestivals übernehmen. Tuttle leitete das British Film Institute und das BFI Flare: London LGBTQIA+ Film Festival. Ob sie neben dieser Weltoffenheit den Mut aufbringt, die Berlinale auch strukturell zu reformieren, muss sich herausstellen. ●

Das von Luxemburg koproduzierte Drama *Black Tea* fiel durch seine starke Hauptfigur auf

Faszinosum Kant

1111 Nora Schleich

Kein anderer als Immanuel Kant feiert dieses Jahr den 300. Geburtstag. Um das Leben und Werk des wohl berühmtesten Denkers der westlichen Philosophie zu würdigen, zeigt die Bundeskunsthalle in Bonn die Ausstellung „Immanuel Kant und die offenen Fragen“. Es gibt zahlreiche Möglichkeiten, das Faszinosum Kant zu porträtieren – wie auch das komplexe Biotop, in dem Kant lebte, dachte und wirkte. Seine Reflexionswelt darzustellen, war sicherlich eine Herkulesaufgabe. Um dem Besucher einen roten Faden anzubieten, an dem sowohl der Philosoph als auch seine Philosophie erkundet werden kann, entschied sich das kuratorische Team Agnieszka Lulińska und Thomas Ebers, Kants Persönlichkeit in den Vordergrund zu stellen. Man begegnet Kant in seinem ganz speziellen Alltag, taucht ein in eine 3D-Welt des Königsbergs im 18. Jahrhundert (heute russisches Kaliningrad) ein und kann Kants Spazierweg in Virtual Reality folgen. Wer ein wenig mit Kant vertraut ist, entdeckt hier schon erste kleine Highlights. Seine eher rigide Lebensführung und seine liebenswerten Eigenheiten, wie der immer gleiche Spazierweg um die immer gleiche Uhrzeit, stellen die Menschlichkeit des großen Denkers anekdotisch dar. Hierzu passen auch der Querschnitt durch Kants Haus, die schematische Darstellung seiner Kleidung, ein echtes Exponat von Kants Schuhen und sogar Haaren, seinem Notizbuch, wie auch eine Nachstellung vom Kantischen Speisetisch – an dem er oft mit Zeitgenossen aß und diskutierte. Auch dies in einer speziellen Form und nach wohl vernünftig durchdachten Regeln, die heutzutage doch ein Schmunzeln verursachen.

Die Ausstellung zeigt das Leben Kants im Stil der Graphic Novel, sehr eingängig und ästhetisch ansprechend, gespickt mit Berichten von Zeitgenossen über ihr Erleben von und Leben mit Kant. So erzählt etwa der Theologe Wasianski, dass Kant im heißen Sommer am liebsten Seidenstrümpfe trug, die er mit einer eigenen Konstruktion vom Runterrutschen abhielt. Sein



Kant-Illustration von Antje Herzog

ehemaliger Student Reinhold Bernhard Jachmann schildert seinen Lehrer, wie er sich in Gesellschaften verhielt und wie es bei ihm mit der Pünktlichkeit war, und man erfährt von dem viel zu lauten Hahn in Kants Nachbarschaft, der den Philosophen stets am Arbeiten hinderte. Weil der Bauer den Hahn nicht verkaufen wollte, ist Kant dann einfach umgezogen.

Wer am Denken von Kant und an der philosophischen Entwicklung seiner Werke interessiert ist, erhält Einblicke in die damalige Epoche, in der metaphysische Fragestellungen eifrig diskutiert und dogmatische Ansichten von den aufsteigenden Wissenschaften verdrängt wurden. Dies vereinfacht darzustellen ist natürlich kein Leichtes. Die Ausstellung profitiert hierbei von einigen Randerzählungen, die in das Denken der damaligen Zeit einführen. Interaktive Mitmach-Stationen stiften zum – ganz in Kants Sinne – Selbstdenken an: Was sehe ich gerade wirklich? Was ist überhaupt Wahrnehmung? Kann eine Entscheidung frei sein? Dazu versuchen große Tafeln die Hauptgedanken von Kants Theorien verständlich zu machen und sie im damaligen Kontext zu

verorten. Wer sich noch mehr mit Text und Buch beschäftigen will, findet nicht nur wertvolle Erstausgaben von Kant und seinen Zeitgenossen, sondern auch ganze Exzerpte aus seinen Schriften, samt Kommentaren von damals bis heute.

Diese Triade der ästhetischen, historischen und hermeneutischen Herangehensweise schafft eine spannende und kurzweilige Atmosphäre. Herausgepickt und groß abgedruckt wurden dazu einschlägige Zitate von Kant, die seinem Anliegen, Reflexion und Urteilskraft zu fördern, Nachdruck verleihen: „Sie werden“, das wiederholte er seinen Schülern unablässig, „bei mir nicht Philosophie lernen, aber – philosophiren; nicht Gedanken bloß zum Nachsprechen, sondern denken.“ – oder: „Will man die Philosophie mit den Scholastikern als ‚Magd‘ der Theologie bezeichnen, so ist es eine Magd, die der ‚gnädigen Frau‘ nicht die Schleppe nach-, sondern die Fackel voranträgt!“

Eine weitere Besonderheit der Ausstellung sind die Exponate von Künstlern, die sich in der Neuzeit oder heute mit Kant befasst haben. Man findet einen Beuys, der sich Kants Kritik der reinen Vernunft mit einer Flasche Maggi-Würze in einen Koffer packte, oder Kant neben Konfuzius, Buddha und Sokrates, ein Werk des Japaners Gahō Hashimoto. Carl Friedrich Hagemann, Zeitgenosse Kants, zeichnete den Königsberger, als er gerade dabei war, seinen Senf zuzubereiten. Eindrucksvoll ist die Tafel von Philipp Goldbach. Der Künstler hat sich der meditativen Aufgabe verschrieben, Seiten der Kritik der reinen Vernunft in Miniaturschrift nachzuschreiben. Lesen kann man das zwar nicht mehr, die Ästhetik des grafischen Kunstwerks ist jedoch ganz besonders. Erwähnenswert ist auch die Fotocollage der Künstlerin Andrea Büttner. Sie hat sich mit Kants dritter Kritik beschäftigt, in der Kant über das reine Wohlgefallen am Schönen oder das Geistesgefühl des Erhabenen, wie auch der für uns zweckmäßig erscheinenden Ordnung der Natur schrieb. Die Künstlerin hat alle Beispiele des Buches bildlich dargestellt, sodass man, wenn man die Theorien der Schrift etwas kennt, dem Gedankengang als Bilderrätsel folgen kann: die Tulpe, der majestätische Berg, der tosende Ozean, tätowierte Ureinwohner, usw. Ganz beeindruckend wirkt abschließend das große Werk von Anselm Kiefer, der einen am Boden liegenden Menschen

weiß auf schwarz im Holzschnitt zeigt, über sich nichts anderes mehr als der bestirnte Himmel, der Kant so viel zum Nachdenken anregte. Direkt daneben die letzten Worte Kants: „Es ist gut.“ Die schwierige Denkwelt Kants durch Kunst zu beleben war eine bereichernde Idee – die beweist, dass Kants Schriften nach 300 Jahren auch noch außerhalb der Akademie Wirkung zeigen.

Die Kant-Forschung an den Universitäten hat ein Ausmaß angenommen, das fast schon unüberschaubar geworden ist. Kant wird auf der ganzen Welt studiert, er ist der am meisten diskutierte Philosoph seit jeher. Jahr um Jahr werden Konferenzen und Symposien organisiert, noch dazu erscheint nahezu eine Schwemme an Artikeln und Büchern, sodass eine thematische Redundanz teilweise unumgänglich ist. Die Begeisterung für Kant soll aber nicht nur in der Akademie bleiben. Seine thematische Vielfalt ist so groß, dass jeder Interessierte einen Punkt finden kann, um in Kants Denkwelt einzusteigen, was die Ausstellenden zu nutzen wussten. Natürlich kann heutzutage nicht ignoriert werden, dass Kant Kind seiner Zeit war und es aus unserer Sicht problematische Aussagen im Bereich Rassismus oder Misogynie gab. Allerdings, und auch hier punktet die Ausstellung in Bonn, hilft es dann, Kant mit Kant zu lesen. Seine gründlich ausgeführten Theorien zum Weltbürgerrecht, zum Verbot, Menschen als Mittel zu missbrauchen, und vom Universalismus als eines sich anzunähernden Ideals für das ganze Menschengeschlecht, gilt es den dann doch eher weniger schwierigen Aussagen gegenüberzustellen.

Nun ist die Frage berechtigt, ob es Sinn macht, den Personenkult um Kant in den Vordergrund zu stellen und somit vielleicht von der Tiefe seines Reflexionsweges abzulenken. Jedoch ist die Ausstellung bemüht, mehrschwelligen Zugang zu Kant und seinem Kontext herzustellen. Dem entsprechend legitimiert sich der Ansatz, und demjenigen, der sich mit genug Zeit durch die Ausstellung bewegt, eröffnen sich viele neue Türen, um die Welt und auch sich und sein eigenes Denken zu betrachten. Da wäre Kant wahrscheinlich zufrieden gewesen. ●

Die Ausstellung geht noch bis zum 17. März in der Bundeskunsthalle Bonn

AVIS

**Ministère de la Mobilité et
des Travaux publics**
Administration des bâtiments
publics

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
03.04.2024 10.00 heures

Intitulé :
Lot-A1-14 : Travaux d'enduits
intérieurs et d'ouvrages secs
à exécuter dans l'intérêt du
réaménagement et extension du
Centre militaire Herrenberg à
Diekirch.

Description :

- Le marché contient environ 2 000 m² de travaux d'enduits intérieurs (plâtre et ciment) et environ 1 500 m² d'ouvrages secs (cloisons légères, faux plafonds et éléments acoustiques) dans diverses nouvelles constructions.

La durée des travaux est de 75 jours ouvrables, à débuter en septembre 2024 par intermittence

Critères de sélection :
Toutes les conditions de

participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission
peuvent être retirés via
le Portail des marchés publics
(www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400373

SNHBM

**Société Nationale des
Habitations à Bon Marché s.a.**

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
26.03.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg

Intitulé :

Description :

- L'exécution des travaux de menuiserie intérieure de 17 maisons unifamiliales à Qlm.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2400452

SNHBM

**Société Nationale des
Habitations à Bon Marché s.a.**

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
26.03.2024 10.00 heures

Lieu :
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg

Intitulé :
Lot chapes, réf. KE2-17.

Description :
L'exécution des travaux

de chapas de 23 maisons
unifamiliales à Olm.

Conditions d'obtention du dossier :
Le bordereau de soumission est
téléchargeable sur le portail des
marchés publics.

Réception des plis :
Le jour de l'ouverture avant
10.00 heures

N° . avis complet sur *pmp.lu* :
2400451

**Ministère de la Mobilité et
des Travaux publics**
Administration des bâtiments
publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
02.04.2024 10.00 heures

Intitulé :
Lot-A1-15 : Travaux de chapes,
carrelages et résines à exécuter
dans l'intérêt du réaménagement
et extension du Centre militaire
Herrenberg à Diekirch.

Description :

- Le marché contient environ 4 000 m² de travaux de chapes et des chapes apparentes,

S

T

|

L

Génération décontraction

land

01.03.2024

IIII Cyril B.

Les jeunes générations ont beaucoup à nous apprendre. Par exemple, pour les gens nés au siècle dernier, passer une journée à la maison était synonyme d'ennui, alors que c'est devenu l'apogée de la béatitude douillette dans laquelle s'épanouit l'adolescent des années vingt (oui 2020), sous réserve d'une bonne connexion Internet. À la question « que fais-tu ? » la réponse prévisible est désormais celle d'une activité mystérieuse, sans début ni fin : « je *chille* », de même que le traditionnel « Comment ça va ? » appelle désormais un rituel « tranquille », voire « OKLM ».

Mieux que la relaxation, qui suppose un état initial de tension, le fait de *chiller* peut se pratiquer en continu. Parvenir à rester détendu, du matin au soir, relève d'une certaine prouesse, qui semble être devenue à la portée de la majorité des moins de trente ans. Les nouvelles technologies n'ont pas créé que le *microworking* (prendre deux minutes pour répondre à un courriel dans un ascenseur) ou le *microlearning* (se connecter à Duolingo pour perfectionner son espagnol dans la file d'attente du supermarché), ils ont aussi donné naissance au *constant chill out*, où tout instant d'inactivité est rempli par l'utilisation d'un réseau social ou d'un jeu en ligne consistant à aligner des fruits ou à faire rebondir une bouteille d'eau virtuelle.

Vu de nos univers étriqués d'adultes, soumis aux tracasseries administratives et au combat quotidien à mener contre l'augmentation de l'entropie qui fait croître tas de linge à repasser, piles de vaisselle sale et nombres de messages en attente de réponse, difficile d'arriver à un tel détachement. Comment rester impassible devant une panne, une fuite, les propositions absurdes de son GPS, certains commentaires de *L'Essentiel*, les voitures garées sur deux places de parking, la course effrénée à qui sera le plus vu, le plus riche, le plus bête ? Devant ceux qui passent à la caisse moins de dix articles

Les jeunes sont capables de *chiller* en continu



Sven Becker

avec douze articles, les adeptes du réveil à la perceuse, la tondeuse ou la tronçonneuse, face aux voisins du dessus qui ne peuvent pas se déplacer sans hauts talons, ou face aux voisins du dessous qui souffrent d'hypersensibilité auditive et vous reprochent d'avoir laissé tomber vos chaussettes sur le parquet, devant les usagers des transports en commun qui installent leur sac sur le siège à côté d'eux, les désinhibés convaincus qu'utiliser le haut-parleur de leur téléphone dans un lieu public ne dérange personne, les masticqueurs la bouche ouverte tellement fiers du spectacle offert par les sons dont est capable leur cavité buccale ?

Difficile de ne pas confesser une certaine admiration devant les zélés du zen, les Gandhi aguerris et autres ceintures noires de Hatha yoga, adeptes de la *playlist* « sérénité et hiberna-

tion ». Faute d'une perfusion de camomille en intraveineuse, il n'est pas évident d'arriver, à notre tour, à assouplir notre vésicule biliaire ou diminuer notre taux de cortisol, l'hormone du stress. En effet, peu d'expressions ont un effet aussi radical pour déclencher un regain d'énervement, ajouter une bûche dans le brasier de la colère, attiser les flammes de la furie, que ces deux simples mots : « calme-toi ! ». Même les vidéos dites « ASMR », censées procurer une détente profonde grâce à la diffusion de sons éveillant un sentiment de bien-être, laissent perplexes puisqu'on y trouve plus souvent des chuchotements inaudibles ou des bruits de brosse à cheveux que le bruit de gromperekichelcher plongeant dans l'huile bouillante ou le pop du bouchon de liège sortant de la bouteille de vin.

Dès lors, de même que les jeunes générations sont préparées à la « vie active » par des journées d'observations destinées à leur faire découvrir les caractéristiques de l'environnement professionnel, peut-être pourrions-nous bénéficier de stage d'immersion dans la « vie passive », où des journées entières seraient consacrées à ne rien faire ? ●

LA PERSONNALITÉ



Mathieu Van Wetteren

Dans l'édition 2024 du Guide Michelin Belgique-Luxembourg, neuf restaurants se voient attribuer une étoile pour la première fois. Parmi eux, l'Apdikt à Steinfort où Mathieu Van Wetteren « fait preuve d'une imagination de tous les instants », selon les termes du guide (photo :

Hadrien Friob). Cela fait plusieurs années que ses clients, comme les observateurs de la scène gastronomique, lui promettent ce graal. Le voilà enfin récompensé. En montant sur scène, à Anvers ce lundi, il était manifestement ému et cherchait ses mots. Cette étoile est l'objectif qu'il a poursuivi « toute sa vie » et qui salue « l'excellence, recherchée à chaque instant ». Signant un unique menu-surprise, le chef s'inspire autant de la cuisine japonaise pour le respect des produits que de la naturalité mise en avant par les chefs scandinaves, avec par exemple des fermentations et fumaisons. Son côté franc-tireur lui a valu le surnom de « pirate de la gastronomie », un titre qu'il assume volontiers en déclarant qu'il « fait les choses

pour [lui], et pas pour les autres ». Pas d'autre nouveauté pour le Grand-Duché : le restaurant Ma Langue Sourit a conservé ses deux étoiles. La Distillerie (qui a gardé son étoile verte), Léa Linster, Eden Rose, Mosconi, Ryôdô, La Villa de Camille et Julien, Fani et Guillou Campagne affichent toujours leur étoile. En Belgique, on notera deux nouveaux « deux étoiles », Hof van Cleve - Floris Van Der Veken et Sir Kwinten, alors que Zilte et Boury restent les seuls restaurants triplement étoilés. ^{FC}

DER DIENST

Flott Aarbechtsplazen

Wolt ist keine weitere pro-europäische Kleinpartei, sondern ein neues Lieferunternehmen, das gestern in Luxemburg den Betrieb aufgenommen hat. Es stammt ursprünglich aus Finnland und möchte den etablierten Lokalmatadoren wie Wedely, Goosty, Foostix, Foozo oder Miammiam Konkurrenz machen. Wolt ist laut eigenen Aussagen bereits in 29 Ländern tätig und möchte nicht nur Essen ausliefern, sondern auch Gebrauchsgegenstände des täglichen Lebens wie Eier, Milch, Iphone-Kabel oder Windeln, sagte eine Unternehmenssprecherin vor zwei Wochen *Paperjam*. Die

Gewerkschaften sind über die Niederlassung wenig begeistert, arbeitet Wolt doch mit sogenannten Scheinselbständigen zusammen. Während die Firma selbst die hohe Flexibilität und Unabhängigkeit ihrer Mitarbeiter in diesem Modell anpreist, sorgen OGBL und LCGB sich um prekäre Arbeitsbedingungen, digitale Überwachung und Sozialdumping. Der Luxemburger EU-Arbeitskommissar Nicolas Schmit (LSAP) wollte die Plattformarbeit eigentlich mit einer Richtlinie regulieren, doch sie fand im EU-Rat bislang keine Mehrheit. Vor allem Frankreich war dagegen, Präsident Emmanuel Macron hatte in seiner Zeit als Wirtschaftsminister den

Plattformgiganten Uber nach Frankreich geholt, Uber Eats ist inzwischen einer der Hauptsponsoren der französischen Fußballnationalmannschaft und der Ligue1. In Luxemburg hatte die Salariaatskammer vor zwei Jahren einen Gesetzesvorschlag zur Regulierung der Plattformarbeit vorgelegt. Im Koalitionsvertrag der CSV-DP-Regierung wird das Thema nur im Zusammenhang mit Taxidiensten erwähnt. ^{LL}

